



La diaconie en contexte

Transformation

Réconciliation

Dynamisation

Une contribution de la FLM à la
compréhension et à la pratique de la
diaconie

FÉDÉRATION LUTHÉRIENNE MONDIALE
— UNE COMMUNION D'ÉGLISES
DÉPARTEMENT DE MISSION ET DE DÉVELOPPEMENT



LA DIACONIE EN CONTEXTE:

**Transformation, réconciliation,
dynamisation**

**Une contribution de la FLM
à la compréhension et à la
pratique de la diaconie**

La diaconie en contexte: Transformation, réconciliation, dynamisation

Une contribution de la FLM à la compréhension et à la pratique de la diaconie

Préparation pour la publication:

FLM/personnel du Département de mission et de développement

Conception et maquette:

FLM/personnel du Bureau des services de communication

Couverture:

FLM/personnel du Bureau des services de communication

Photo: Karita Laisi/The Finnish Evangelical Lutheran Mission (FELM)

Texte:

Pasteur Kjell Nordstokke

Recherche photographique et mise en pages:

FLM/Département de mission et de développement

Crédits photos:

Finnish Evangelical Lutheran Mission (FELM)
Église évangélique luthérienne d'Amérique (ELCA)
Hauptarchiv der v. Bodelschwingschen Anstalten
Bethel
Dieter Lorenz
Gustavo Driau

Eva Grollova
Jaap Schep
Eva-Sibylle Vogel-Mfato
Sally Lim
Jan Silar
Faith Longakit
K. Miller-Holland
Laury Rinker

Publié par la:

Fédération luthérienne mondiale
150, route de Ferney
Case postale 2100
CH-1211 Genève 2
Suisse
E-mail: info@lutheranworld.org
Site web: www.lutheranworld.org

Copyright

©2009 Fédération luthérienne mondiale
– une communion d'Églises

ISBN 978-3-905676-97-6

Imprimé par: Imprimerie Brailly, France

Table des matières

Avant-propos	5
Remerciements	6
Introduction	8
I^{ère} partie : Le contexte de la diaconie	12
1. Pourquoi est-il nécessaire d'analyser le contexte ?	12
2. Des tendances mondiales qui influent sur le contexte local	13
3. Des contextes d'action diaconale en évolution constante	17
4. Spirales de désespoir et spirales d'espoir	19
5. Des défis existentiels dans tous les contextes	22
Questions à méditer	22
II^e partie : L'identité de la diaconie	24
1. La foi que nous confessons en un Dieu Trinitaire	24
2. La diaconie : partie intégrante de l'être de l'Église	27
3. La diaconie de la table	31
4. Les bonnes œuvres	34
5. La spiritualité diaconale	36
Questions à méditer	38
III^e partie : L'action de la diaconie	40
1. L'objet de la diaconie	40
1.1 S'occuper d'individus et de groupes	41
1.2 Action à court terme et à long terme	41
2. Les orientations fondamentales de l'œuvre de diaconie	43
2.1 Transformation	43
2.2 Réconciliation	44
2.3 Dynamisation	45
3. Les différentes expressions de l'action diaconale	47
3.1 La diaconie individuelle – le diaconat de tous/toutes les croyant(e)s	47
3.2 La diaconie organisée – une entreprise collective de la communauté	48
3.3. La diaconie institutionnalisée – lorsqu'une approche plus structurée est nécessaire	49
3.4 La diaconie internationale – subvenir aux besoins avec la communion mondiale des Églises et en son nom	52

4. La méthodologie diaconale	58
4.1 L'importance de la méthodologie	58
4.2 Voir – réfléchir – agir	59
4.3 Édifier la citoyenneté.....	60
4.4 Construire la communauté	61
4.5 Création de réseaux	63
4.6 Transparence	65
5. Les acteurs/actrices de la diaconie	66
5.1 Les bénévoles.....	67
5.2 Les agent(e)s professionnel(le)s.....	69
5.3 Les ordres du ministère	71
6. La formation à la diaconie.....	75
7. La diaconie et le travail de développement	76
8. La diaconie prophétique	81
9. Diaconie et proclamation	84
10. Diaconie et diapaxis.....	88
11. Les valeurs de référence d'un code de conduite de la diaconie.....	90
Questions à méditer	92
 Glossaire	 94

Avant-propos

La « *diaconie* » est un sujet sur lequel les spécialistes de la théologie et de la missiologie ont passé d'innombrables heures à discuter avant, dans la plupart des cas, d'y consacrer des masses de documents. Ce n'est pas dans un avant-propos à un document tel que celui-ci qu'on peut rappeler ou évaluer les diverses positions avancées sur ce sujet par différentes écoles de pensée. Pourtant, il n'est pas inutile de redécouvrir, quand on lit *La diaconie en contexte*, qu'en fait la diaconie constitue « l'ADN » – c'est-à-dire l'essence même de l'être-Église et de la conception que chaque communauté a d'elle-même. La diaconie unit l'Église et, de ce fait, elle ne peut être déléguée à quelque agence spécialisée ni à un quelconque groupe de professionnel(le)s. Il est certain que l'Église a besoin de professionnel(le)s possédant les connaissances et capacités nécessaires à l'exercice de son ministère ; mais il faut bien admettre que le professionnalisme comporte toujours le risque d'une « *ONGénisation* » de la conception que l'Église a d'elle-même.

C'est pourquoi la Communion luthérienne offre aux Églises cette brochure en guise de contribution à la discussion en cours, dans les milieux œcuméniques, sur la conception de la diaconie et des structures qui lui correspondent. Dans cette perspective, la diaconie est l'incarnation, au travers d'actions humaines,

de l'amour de Dieu pour le monde. C'est un amour gracieusement donné à la création de Dieu, et c'est la base fondamentale sur laquelle sont rendus possibles le dialogue et la praxis entre religions. Ce dialogue est impératif et urgent dans le contexte des débats complexes suscités par le changement climatique et ses répercussions, et aussi au moment où la communauté chrétienne réexamine le rôle des personnes prenant soin des autres dans un monde où cette activité devient de plus en plus un métier lucratif.

C'est pourquoi je recommande la lecture de ce document aux pasteur(e)s, aux étudiant(e)s et aux groupes d'étude œcuméniques. Il oblige chacun et chacune à réexaminer en permanence la pertinence des structures et des pratiques diaconales dans les Églises et les paroisses.



Pasteur Ishmael Noko
Secrétaire général

Remerciements

Comme il est dit dans l'*Introduction*, beaucoup de personnes ont participé à la réalisation de ce document et méritent d'être remerciées :

- les participant(e)s aux ateliers régionaux et au Colloque mondial sur la diaconie (Addis-Abeba, octobre 2009) ;
- les membres du groupe restreint qui ont accompagné d'un bout à l'autre la rédaction de ce document et ont apporté des contributions importantes ;
- les Églises membres et les personnes à titre individuel qui ont fait connaître leurs réactions aux versions préliminaires de ce document ;
- le personnel du DMD et d'autres collègues du Centre œcuménique ;
- et tout particulièrement Stefan Niederberger pour avoir assisté le directeur du DMD à toutes

les étapes de ce processus et assuré sa réalisation d'un bout à l'autre.

Le soutien financier de plusieurs agences partenaires du DMD a permis de financer le processus de réflexion collective sur la diaconie au sein de la Communion luthérienne, ainsi que la réalisation de ce document et sa traduction dans toutes les langues de travail de la FLM. Des dons spéciaux de la Diakonhjemmet Foundation à Oslo (Norvège), de l'Église de Suède et de l'Union des Églises de confession luthérienne en Allemagne (VELKD) ont permis de mener à bien ce processus malgré les difficultés financières. À tous/toutes nos partenaires, nous exprimons notre sincère reconnaissance et gratitude.

Enfin, notre reconnaissance s'adresse aussi aux organisations partenaires et aux photographes qui nous ont permis d'utiliser des photos à titre gracieux. Ce projet n'aurait pu être mené à bien sans ces dons généreux.

INTRODUCTION





© FLM/D. Lorenz

Introduction

par le pasteur Kjell Nordstokke

Ce document, *La diaconie en contexte*, est l'aboutissement d'un processus au cours duquel a été examinée, à la lumière de multiples expériences, la manière dont la diaconie est pratiquée et comprise dans la vie de la Communion luthérienne. Ce processus avait pour objectif de proposer une plate-forme commune pour réfléchir sur la manière dont la diaconie se reflète dans son identité et sa pratique. Sachant que les contextes sont très différents et que l'œuvre diaconale s'inspire de traditions diverses, nous espérons que cette plate-forme facilitera la communication entre nous et renforcera notre collaboration en qualité de partenaires dans la mission de Dieu. Dans le cadre de ce processus, ce do-

cument vise à donner quelques orientations fondamentales pour une discussion qui, nous le souhaitons, se poursuivra dans les différentes régions et enrichira un processus permanent d'accumulation de connaissances dont nous pourrions toutes et tous tirer profit.

Étant admis que, dans ce processus, nous avons toutes et tous encore à apprendre, ce document ne donnera pas de définition stricte de la diaconie. Cela dit, il posera un certain nombre de postulats fondamentaux. L'un de ces postulats est que la diaconie est un concept théologique qui renvoie à l'identité et à la mission mêmes de l'Église. Un autre est une implication pratique du précédent, à savoir que la diaconie est un appel à l'action, pour relever les défis que sont la souffrance humaine, l'injustice et la sauvegarde de la création. Si la diaconie est conçue de manière aussi vague, c'est aussi que le concept lui-même ne se prête pas à une définition précise, pas même dans l'emploi qui en est fait dans le texte grec du Nouveau Testament. Son accep-

tion actuelle a été dans une large mesure déterminée par la manière dont les chrétien(ne)s se sont efforcé(e)s, tout au long de l'histoire de l'Église, de répondre à l'appel biblique à être des prochains pour les autres.

C'est aussi le cas dans le mouvement œcuménique, où ce mot diaconale s'est de plus en plus imposé au cours de ces dernières décennies, beaucoup considérant qu'il exprime une dimension importante de l'appel qui est fait aux Églises de relever les défis du monde actuel. Dans ce sens, la diaconie apparaît comme une partie constitutive de la mission en tant qu'elle tente hardiment de s'attaquer aux causes fondamentales de la souffrance humaine et de l'injustice. *La diaconie en contexte* reflète ce processus et veut l'enrichir depuis la perspective luthérienne et à la lumière du mode d'engagement de la famille luthérienne dans la diaconie.

En ce sens, ce document s'inscrit dans la ligne du document de la FLM consacré à la mission : *Mission en contexte*,¹ qui présente la mission d'une manière holistique, c'est-à-dire en tant qu'elle englobe la proclamation, le service (la diaconie) et la défense des droits. Publié en 2004, ce document n'a pas présenté de manière approfondie la manière dont la diaconie est pratiquée et comprise ; c'est pourquoi il a été décidé de rédiger un document qui lui serait spécifiquement consacré.

C'est à ce besoin que veut répondre *La diaconie en contexte*. Il commence par une brève analyse du contexte et évoque un certain nombre de tendances et problèmes à l'échelle du globe auxquels la diaconie doit tenter de remédier. La seconde partie de ce document présente une introduction théologique à la conception de la diaconie. La troisième partie décrit la manière dont la diaconie est pratiquée dans ses différentes expressions, depuis l'engagement individuel jusqu'aux activités bien organisées, aux niveaux local et international.

Le concept de mission holistique tel qu'il est présenté dans *Mission en contexte* a été conservé. Selon cette conception, la diaconie fait pleinement partie de la mission. Mais

¹ *Mission en contexte : transformation, réconciliation, dynamisation. Une contribution de la FLM à la compréhension et à la pratique de la mission*, FLM, Genève, 2004.

la manière de la pratiquer reste en débat. Ceci s'explique par la diversité des contextes dans lesquels vit l'Église, compte tenu des différents environnements culturels, religieux et politiques. Il n'existe pas de modèle de mission holistique unique qui puisse s'appliquer à tous les contextes, et cela se répercute sur la manière dont les différentes dimensions de la mission sont liées entre elles. Il faut noter également le fait que, pour certain(e)s, la « mission » a pour objet premier la proclamation. Pour d'autres, il faut comprendre la mission dans un sens plus large – ce que fait le document sur la mission : elle doit inclure proclamation et service. Beaucoup de gens qui font de la diaconie se préoccupent particulièrement du fait que l'action doit être déterminée en fonction du contexte et de la nature du travail. Mais cela ne devrait pas autoriser une séparation entre mission et diaconie, comme cela a parfois été le cas : cela devrait au contraire nous pousser tous à réfléchir plus avant sur la manière dont les différentes dimensions de la mission sont liées entre elles et se soutiennent mutuellement.

Le document de 2004 sur la mission a introduit trois concepts présentés comme des clés herméneutiques pour comprendre la mission aujourd'hui : la transformation, la réconciliation et la dynamisation. Ces termes sont également très utiles pour la diaconie du fait qu'ils indiquent clairement les axes de l'œuvre diaconale. Il ne faudrait pas croire que l'un vient en premier et mène à l'autre : il s'agit de les voir comme des processus parallèles et interactifs, qui ont tous leur origine dans la sollicitude gracieuse de Dieu pour la création et dans l'action salvifique en Jésus Christ. Il ne faut pas non plus considérer ces trois concepts comme s'excluant mutuellement : il s'agit de les voir en relation avec d'autres concepts importants tels que la guérison, l'orientation et le soutien.

Ce document s'adresse en premier lieu aux responsables d'Églises et aux agent(e)s de diaconie dans leurs différentes fonctions. Il vise à renforcer leur engagement envers la diaconie et à les soutenir dans leur travail quotidien. Des colloques régionaux sur la diaconie ont affirmé que la formation à la diaconie était une priorité pour les Églises et qu'il était nécessaire de disposer pour cela de matériel pédagogique. Il est à espérer que *La diaconie en contexte* sera jugé utile



© FELM

dans les établissements qui envisagent d'inclure la diaconie dans leur programme d'enseignement.

La rédaction de ce document a été guidée par un processus de colloques régionaux et mondiaux, depuis celui de Johannesburg en 2002,² qui s'est penché sur la diaconie prophétique, jusqu'à celui d'Addis-Abeba en 2008, qui a rassemblé les principaux éléments du processus commun d'apprentissage suivi jusque-là. Nous voulons exprimer nos remerciements et notre gratitude à tous ceux et toutes celles qui ont participé à ces événements, pour leurs contributions et leurs idées. Il n'a pas été possible de présenter dans sa totalité la riche diversité des expériences vécues dans les Églises ; quelques exemples seulement en ont été donnés, qui représentent l'expression multiforme d'un profond engagement envers le service diaconal. Il est à espérer que le processus de réception de ce document rendra mieux justice à la diversité des expériences et affirmera la nature polycentrique de la communion mondiale. Nous formulons aussi l'espoir que ce processus renforcera notre engagement les un(e)s vis-à-vis des autres et contribuera à renforcer nos relations en tant que partenaires dans la mission de Dieu.

Un groupe restreint de six personnes venant de différentes régions avait été nommé pour accompagner le processus de réalisation de *La diaconie en contexte* : Gustavo Driau (Argentine), Eva Grollová (République tchèque), Rebecca Larson (États-Unis), Dieter Lorenz (Allemagne), Selma Shejavali (Namibie) et Jongkers Tampubolon (Indonésie). Je conclurai en les remerciant tout particulièrement pour leur soutien et leurs idées, qui ont largement contribué à mener ce travail à bonne fin.

Genève, juillet 2009

Kjell Nordstokke

Directeur du Département de mission et de développement

² Le rapport du Colloque d'Addis-Abeba est publié dans *Serving the Whole Person. The Practice and Understanding of Diakonia Within the Lutheran Communion*, Document 54/2009, FLM, Genève. Ce document reprend aussi les rapports des régions, avec les conclusions et les recommandations des ateliers régionaux.

I^{ère} PARTIE : LE CONTEXTE DE LA DIACONIE





© FLM/J. Schep

I^{ère} partie : Le contexte de la diaconie

1. Pourquoi est-il nécessaire d'analyser le contexte ?

Tous les gens vivent et agissent dans des contextes historiques particuliers. La Bible nous raconte comment Dieu agit dans le monde dans des contextes historiques particuliers, et très souvent marqués par des souffrances humaines. Dans l'Ancien Testament, le récit de l'Exode nous rapporte l'intervention de Dieu dans des situations concrètes d'oppression : « *J'ai vu la misère de mon peuple en Égypte et je l'ai entendu crier sous les coups de ses chefs de corvée. Oui, je connais*

ses souffrances. » (Exode 3,7). D'une manière semblable, l'incarnation de Dieu en Jésus Christ est intervenue dans un contexte social, économique, politique, religieux et culturel qui a déterminé la forme de son ministère.

Considérée comme partie constitutive de la mission de l'Église dans le monde d'aujourd'hui, l'action diaconale est elle aussi conditionnée et rendue impérative par des contextes concrets. Pour être pertinente, la diaconie « présuppose qu'on cherche, dans la prière, à discerner les signes des temps et à faire une lecture fidèle des contextes »³.

Cette analyse du contexte n'est certes pas facile du fait que chaque contexte comporte de multiples dimensions et qu'il faut donc recourir à une approche interdisciplinaire. À titre d'illustration, le problème de la pandémie du VIH/SIDA ne saurait être traité dans la seule perspective de la médecine : si on veut le comprendre dans sa totalité, il faut prendre en considération ses implications

³ *Mission en contexte*, p. 10.

sociales, économiques, culturelles et religieuses. La question de la souffrance touche à toutes ces dimensions, tout comme celle des soins et de la transformation.

L'analyse du contexte doit être critique, elle doit poser des questions et dégager des postulats. Elle doit notamment tenir compte de voix qu'on a tendance à ignorer, à la fois dans l'Église et dans la société. Il est tout particulièrement important de prêter attention à ce que racontent les personnes marginales ou exclues, d'entendre pourquoi, selon elles, les choses sont comme elles sont, et de comprendre ce qui peut leur donner des raisons d'espérer et ce qui pourrait être changé. Lors de ce processus de description, d'analyse et de catégorisation du contexte, il est tout particulièrement important de donner une place aux perspectives des femmes et des jeunes.

Si l'on veut que la diaconie corresponde à sa vocation et contribue activement à façonner un avenir meilleur en amorçant des processus de transformation, il est indispensable que soient respectés les talents particuliers de chaque personne, sa dignité d'être humain et son expérience quotidienne. Il faudrait non seulement que chacun(e) ait l'occasion de parler de son expérience propre, mais aussi que d'autres soient disposé(e)s à écouter ces récits et à en apprécier la valeur. Ce n'est qu'à cette condition que toutes et tous pourront contribuer activement à façonner un avenir meilleur et à amorcer des processus de transformation.

En tant qu'il s'agit d'une action d'inspiration religieuse, la diaconie met en relation la lecture du contexte avec la lecture de l'Écriture. Les récits de souffrance et d'oppression vécues dans la réalité d'aujourd'hui peuvent être éclairés et informés par des récits du même genre qu'on trouve dans la Bible. Mais, plus encore, le témoignage biblique nous rappelle la sollicitude et l'amour inconditionnels de Dieu pour les personnes qui souffrent ou qui sont marginalisées, ainsi que sa promesse d'un avenir et d'une espérance.

Pour la diaconie, l'analyse du contexte n'est jamais un but en soi : elle a pour objectif de déclencher l'action diaconale et de faire en sorte que cette action soit bien conçue dans l'intérêt des gens qui sont dans le besoin. Elle aide à fixer des priorités et à formuler les objectifs

d'une action commune, ainsi qu'à choisir des méthodes de travail efficaces et fondées sur des valeurs diaconales. Elle permet de prendre conscience des ressources existantes, de découvrir les potentiels et les limites, et de trouver des partenaires d'alliance possibles.

2. Des tendances mondiales qui influent sur le contexte local

À notre époque, le contexte local ne saurait vivre et évoluer dans l'isolement. Toutes les situations locales subissent l'influence de tendances économiques, religieuses, sociales, culturelles et politiques plus vastes. En outre, cette réalité qu'est la mondialisation détermine dans une large mesure, dans le monde entier, la vie écologique, économique, sociale, culturelle et même religieuse.

Selon le document de la FLM intitulé *Mission en contexte*, en tête des « réalités globales changeantes qui affectent les contextes mondiaux et locaux », il y a « les effets complexes de la mondialisation » ; et ce document souligne la nature ambiguë de la mondialisation. Présenter une analyse complète des complexités de la mondialisation, des problèmes qu'elle pose et des possibilités qu'elle offre dépasserait le cadre du présent document.

D'une part, la mondialisation s'est accompagnée d'un certain nombre d'avantages dans différents domaines de la vie tels que la technologie des communications et les connaissances scientifiques. Elle a en outre permis de mieux prendre conscience des problèmes sociaux et de la souffrance humaine dans le monde entier, ainsi que de la capacité des gens à réagir et intervenir en cas de crise. En fait, il n'est pas difficile de citer des progrès qui ont rendu la vie plus facile à des millions de personnes. Par exemple, plus d'enfants se voient ouvrir l'accès à l'enseignement, et plus de gens ont accès à l'eau potable. Les programmes de lutte contre certaines maladies graves telles que la tuberculose et le paludisme donnent des résultats encourageants. Tout cela, on le doit pour une bonne part à des initiatives prises



© LUCSA

au niveau mondial, comme par exemple les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), projet lancé par les Nations Unies (ONU) en 2001.

Cela dit, la mondialisation a aussi des conséquences négatives, dont beaucoup sont graves. C'est tout particulièrement le cas lorsqu'on considère la mondialisation économique telle qu'imposée par certaines institutions et pratiques financières et commerciales au niveau international. *« La mondialisation économique a pour moteur l'hypothèse que la « main invisible » du marché, si on lui permet d'agir relativement librement, assurera le bien optimal, chaque individu cherchant son intérêt économique personnel. Les êtres humains sont considérés essentiellement comme des individus aux désirs ou besoins insatiables qui, en concurrence les uns avec les autres, cherchent à acquérir ou à « avoir » plutôt que d'« être » en communauté avec les autres. Les objectifs prépondérants sont alors la croissance économique, la productivité, la propriété et le contrôle illimités : [c'est cela] qui compte ; en même temps, les gens sont prêts à recourir à quasiment n'importe quel moyen pour accroître leurs profits. »⁴*

⁴ Karen L. BLOOMQUIST (dir.) : *Communion, Responsibility, Accountability. Responding as a Lutheran Communion to Neoliberal Globalization*, Document n° 50, FLM, Genève 2004, pp. 25-26.

La mondialisation économique produit de multiples effets. L'un des plus négatifs est qu'elle a élargi le fossé entre les plus riches et les plus pauvres. En outre, certaines forces de la mondialisation économique tels que les sociétés transnationales ne sont pas soumises à un contrôle politique ni à des décisions démocratiques ; et pourtant, elles ont le pouvoir de décider de l'avenir de pays entiers, en particulier lorsqu'elles agissent en alliance avec des grands pays dont les programmes politiques et économiques sont étroitement liés, tout comme les empires du passé.

Entre autres effets négatifs de la mondialisation économique, on citera encore le consumérisme, la pollution et la fragilisation d'un écosystème menacé. Des événements récents ont attiré l'attention sur deux problèmes supplémentaires, qui sont sources de nouvelles préoccupations et craintes : la fragilité des systèmes financiers et les conséquences dramatiques du changement climatique, en particulier pour les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Cette évolution fait apparaître que la pauvreté est un défi qu'il est urgent de relever. Selon les statistiques de l'ONU, dans les pays où les écarts de revenus s'accroissent, au moins 80% de la population vit avec moins de 10 USD par jour. Selon l'UNICEF, la pauvreté cause chaque jour la mort de 30 000 enfants.

Dans de nombreuses sociétés, la féminisation de la pauvreté apparaît comme un appauvrissement qui est plus grave dans les foyers où la femme est cheffe de famille, en particulier chez les femmes âgées. Souvent aussi, les femmes ont moins de possibilités, économiquement et politiquement, d'améliorer leur qualité de vie et celle de leur famille. Du fait de la pauvreté, les femmes sont prisonnières d'une discrimination multiforme, et les obstacles se multiplient qui les empêchent de revendiquer leurs droits.

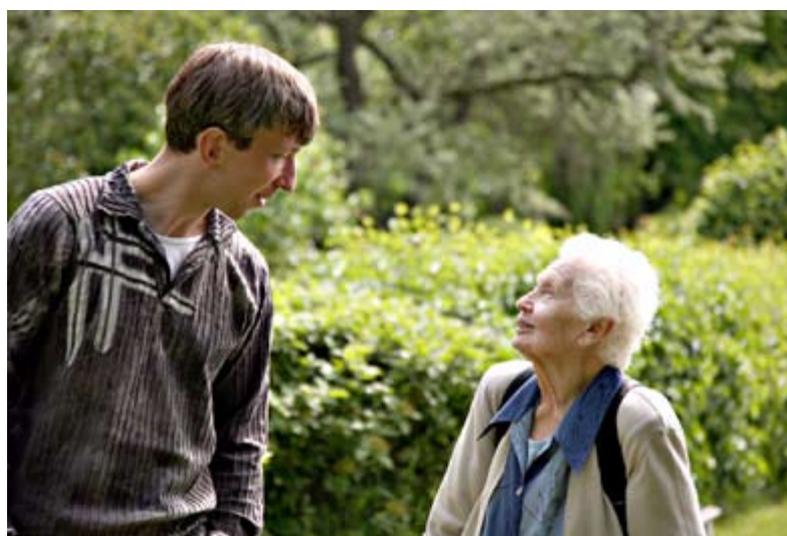
En septembre 2006, après avoir écouté des rapports sur les conditions déshumanisantes qui découlent nécessairement de la pauvreté, un colloque que la FLM avait organisé en Afrique sur le thème « La pauvreté et la mission de l'Église » déclarait : *« À une époque comme la nôtre, il faut dénoncer les forces de péché qui perpétuent la pauvreté. Ces forces continuent à exploiter nos pays et à voler à des millions de gens le droit, que leur a donné Dieu, à du pain quotidien et à une vie décente. Parmi ces forces, il y a les systèmes économiques injustes, l'escalade des conflits et de la violence et le déplacement forcé de gens qui doivent fuir les terres de leurs ancêtres. La propagation du VIH et du SIDA est exacerbée par la pauvreté. Des êtres humains sont contraints de vivre sous les ponts et de chercher leur pain quotidien dans les décharges. Des hommes, des femmes et des enfants n'ont plus de larmes, on leur vole leurs droits, leurs dons et leur potentiel. Le nombre de jeunes qui n'ont pas de travail ni d'espoir continue à s'accroître de façon alarmante. Dans quasiment chaque situation d'appauvrissement, le fardeau que doivent supporter les femmes, qui gémissent dans des douleurs constantes, est insupportable. De telles conditions écrasantes sont intolérables, elles relèvent du péché. »*⁵

La migration est l'une des principales expressions de cette réalité. Le nombre des réfugié(e)s et personnes déplacées atteint des proportions jamais vues : en 2007, près de 32 millions de réfugié(e)s ont été enregistrés dans le monde entier, dans plus de 70 pays, dont 14 millions à l'intérieur de leur propre pays. En outre, des millions de gens ont quitté leur pays d'origine en quête d'un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour leur famille, tentant d'échapper à la pauvreté ou à l'insécurité. En tant que travailleuses/travailleurs migrant(e)s, ils/elles n'ont pas toujours les droits ni l'accès aux services dont bénéficient les résident(e)s permanent(e)s. Ils/elles courent le risque d'être exploité(e)s, sans compter qu'ils/elles sont souvent victimes de discriminations et de xénophobie.

La traite des êtres humains est une autre facette de cette souffrance humaine – et peut-être la plus

douloureuse. Considéré comme l'entreprise criminelle qui se développe le plus rapidement au monde, ce trafic contraint des centaines de milliers de gens, surtout des femmes, à ces formes modernes d'esclavage que sont la prostitution et la servitude domestique.

La « fluidité sociale » est désormais un terme important qui décrit la tendance à passer, dans la plupart des sociétés, de structures fixes, souvent déterminées par la classe sociale, la composition ethnique et l'hétérogénéité culturelle, à des formes pluralistes de coexistence. La migration et l'urbanisation constituent deux facteurs importants de cette évolution. Il arrive que la fluidité sociale fasse disparaître les barrières ethniques et culturelles traditionnelles ; mais elle peut aussi provoquer l'érosion de l'identité et de la responsabilité collectives et favoriser des formes d'individualisme qui laissent chaque individu seul dans les luttes de la vie. Une autre conséquence de cette « fluidité » est que les questions éthiques sont considérées comme relatives : il appartient dès lors à l'individu de prendre seul des décisions sur des questions telles que l'avortement, l'euthanasie et l'intervention génétique. La technologie moderne et les progrès de la science ont rendu beaucoup plus complexes les questions de la vie et de la mort que cela n'était le cas il y a une génération à peine. Chaque individu est-il capable de trouver par lui-même des réponses à ces questions ? Ne faudrait-il pas plutôt que ces réponses soient ancrées dans des sys-



© ECCB/Jan Silar

⁵ *“So the poor have hope, and injustice shuts its mouth.” Poverty and the Mission of the Church in Africa, Étude de la FLM, Genève 01/2007, p. 16.*

tèmes de valeurs qui les placeraient hors de portée des intentions immédiates de l'individu ?

La « cohésion sociale » (expression signifiant que la communauté compte plus que la somme des individus qui la composent) a été présentée comme une condition nécessaire pour que se constitue une société. Comment cette cohésion sociale se construit-elle ? Il semble qu'elle comporte différentes composantes : des idées politiques, des valeurs éthiques, des convictions fondamentales et des conceptions sur ce qui est bon, sur ce pour quoi il vaut la peine de se battre. La foi est en rapport avec tous ces éléments, et les gens motivés par la foi peuvent jouer un rôle important dans le processus d'édification de la cohésion sociale ; c'est d'ailleurs l'une des potentialités offerte par l'ouverture de la postmodernité à la pluralité religieuse et culturelle. Ce qu'on appelle le « retour du religieux » comporte cette dimension prometteuse ; mais il faut aussi considérer cette dimension particulière en rapport avec une autre qui, elle, est inquiétante : la tendance à un fondamentalisme réactionnaire et violent. Pour la diaconie, cette évolution offre de nouvelles possibilités d'intégrer la foi et l'action, de promouvoir l'espérance, l'amour et la justice au sein de la réalité humaine.

Toutes ces questions doivent inciter les Églises à concevoir la diaconie de telle sorte qu'elle s'adresse délibérément aux personnes souffrantes et marginalisées et qu'elle s'engage à défendre la justice, la paix et l'intégrité de la création ; elles doivent influencer sur le choix des do-

maines prioritaires de l'action diaconale et peser sur les décisions qui accordent à certaines activités une attention plus grande qu'à d'autres ; et elles vont aussi avoir des incidences méthodologiques sur la manière dont s'effectuera l'œuvre diaconale. En tout cela, la diaconie – dans la praxis tout comme dans la théorie – doit refléter le fait qu'elle est nécessairement en relation avec l'environnement dans lequel elle s'exerce, dans toutes ses dimensions : sociales, politiques, religieuses, économiques et culturelle.

Mais ce n'est pas parce qu'on a conscience de la situation mondiale qu'il faut négliger la situation locale et son importance. On ne peut correctement comprendre les tendances mondiales qu'à partir du local : il s'agit d'interpréter et d'évaluer les effets qu'ont ces tendances sur la vie quotidienne des gens ordinaires. Le tableau global aide à comprendre le local, mais l'inverse est également vrai : c'est ainsi qu'a été créé le mot « *glocal* » pour qualifier cette relation mutuelle entre le global et le local, tant dans l'analyse que dans l'action. Cependant, quand on analyse le contexte local, on ne peut pas se contenter de généralités : cette lecture doit se faire en tenant dûment compte des conditions et problèmes locaux. Cela seul permet de comprendre le tableau plus général, ce qui permet aux acteurs/actrices de la diaconie de déterminer de façon critique si ce qu'ils/elles font est une réponse appropriée aux problèmes identifiés ou s'ils/si elles doivent réviser leur action, reformuler leurs objectifs et stratégies et conclure de nouvelles alliances.

Pour cette même raison, il convient de ne pas sous-estimer la capacité potentielle qu'a le contexte local de résister aux tendances mondiales et même de présenter des substituts à telle ou telle évolution. Un exemple encourageant en est donné par les initiatives de commerce équitable qui mettent en relation des producteurs/productrices locaux/locales avec des consommateurs/consommatrices vivant dans une autre partie du monde. L'histoire connaît des exemples incroyables de renouveau et de changement inattendus qui sont nés dans ce qu'on considérerait être la périphérie. On se souvient de la remarque cynique de Nathanaël dans Jean 1,46 : « *De Nazareth peut-il sortir quelque chose de bon ?* » Mais Nathanaël avait tort ; et cela, nous devrions nous en souvenir en permanence lorsque



© FLM/S. Lim

des gens manifestent du mépris pour la réalité locale et son potentiel de transformation.

3. Des contextes d'action diaconale en évolution constante

D'une génération à l'autre, l'action diaconale évolue en fonction des conditions contextuelles. Cela est dû en partie aux problèmes auxquels elle est confrontée, tels que ceux que nous avons mentionnés précédemment, mais cela dépend aussi des conditions idéologiques et du genre d'interprétation qu'on donne à l'intervention diaconale dans la société.

Dans la plupart des régions, les tendances mondiales ont des incidences importantes sur l'œuvre diaconale : elles posent de nouveaux défis et changent les conditions dans lesquelles doit s'exercer l'intervention diaconale. Certaines ont été déjà mentionnées.

Mais il y a aussi des réalités locales ou régionales qui ont des répercussions sur l'œuvre diaconale. Dans de nombreux pays du Sud, l'appauvrissement général a des conséquences pour l'Église. Dans la plupart des contextes, il est devenu plus difficile de maintenir certaines institutions diaconales telles que des hôpitaux : le soutien financier des partenaires du Nord est en diminution. Certaines Églises par exemple, constatant qu'elles ne peuvent plus maintenir cette activité, vont transférer des hôpitaux au gouvernement ou au secteur privé. On pourrait arguer que ces institutions sont un héritage du temps où les missionnaires apportaient suffisamment de ressources de l'étranger et que, désormais, l'œuvre diaconale devrait être plus mobile, plus axée sur la communauté, et moins dépendre de structures coûteuses. D'un autre côté, il est regrettable que des Églises doivent abandonner leur activité dans le domaine de la santé, en particulier à une époque marquée par des problèmes considérables tels que la pandémie du VIH/SIDA.

Dans son contexte local, la pauvreté prend des expressions particulières, et elle a des causes fonda-



© FLM/D. Lorenz



Hauptarchiv der v. Bodelschwinghschen Anstalten Bethel

mentales spécifiques : faiblesse de la gouvernance, corruption, conflits ethniques et guerre civile – ce sont là quelques-uns des facteurs qui aggravent encore le fardeau de gens qui, déjà, vivent dans la pauvreté. Parallèlement, ces mêmes facteurs appellent instamment les Églises à renouveler leur engagement diaconal et à trouver de nouvelles manières de s'occuper des personnes pauvres et opprimées, de travailler pour elles, de rétablir leur dignité et de défendre leurs droits.

Ces dernières décennies, des bouleversements dramatiques se sont produits en Europe de l'Est. Autrefois, les Églises participaient à différentes sortes d'activités diaconales, au travers notamment de multiples institutions. Lorsque les communistes ont pris le pouvoir, toute cette activité s'est arrêtée et de nombreux bâtiments ont été confisqués par les autorités. Lorsque le communisme s'est effondré, les Églises se sont vues dans l'obligation de revitaliser leur engagement diaconal. Surtout au début, elles ont été largement soutenues par des partenaires de l'Ouest, ce qui leur a permis de lancer des activités diaconales. Pourtant, elles se sont

vite rendu compte qu'elles ne pouvaient pas dépendre de ressources extérieures – mais aussi qu'elles ne pouvaient pas non plus revenir à la situation d'avant le communisme, avec la position qu'occupaient alors les Églises. Manifestement, il était nécessaire de réorienter l'engagement diaconal en fonction des nouveaux problèmes et des nouvelles conditions politiques.

L'Europe de l'Ouest a, elle aussi, connu d'importantes mutations au cours de ces dernières décennies : suite à la mise en place de l'État-providence dans les années 1950 et 1960, les institutions diaconales ont été intégrées dans le système. Cela s'est passé de manières différentes selon les pays ; cependant, le principe fondamental était que l'accès aux soins de santé et aux services sociaux se fondait sur la solidarité et la justice et non sur la charité. Il était également considéré comme un principe que ces services devaient être rendus par des professionnel(le)s et selon des normes publiques.

L'activité caritative moderne ne pouvait désormais plus se construire sur des motivations et valeurs religieuses : elle devait plutôt se fonder sur des idées

politiques et des préoccupations sociales. Cela a eu de sérieuses répercussions sur l'action diaconale, en particulier lorsque celle-ci était financée par des fonds publics ou qu'elle a été, sous d'autres formes, intégrée dans des programmes publics de santé et de prestations sociales. On peut dire que, dans ces cas, la sécularisation de la société s'est traduite par une certaine laïcisation des institutions diaconales et de l'œuvre diaconale.

Si tout cela continue à poser des problèmes, une autre difficulté s'est ajoutée au cours de ces dernières décennies : dans certains pays occidentaux, les systèmes de sécurité sociale sont menacés. Des critiques affirment qu'ils ne sont pas efficaces et qu'ils coûtent trop cher. On est en train de passer à la privatisation et d'adopter d'autres solutions axées sur le marché. Quelle est alors la place des institutions diaconales dans cette discussion ? Du fait qu'il s'agit d'organismes sans but lucratif, elles ne sont ni publiques, ni privées, en ce sens que ce ne sont pas des activités commerciales ; souvent, elles s'opposent à l'impératif de rentabilité, en particulier si cela doit les amener à renoncer à certaines valeurs fondamentales et à réduire la qualité des soins.

De quelle manière l'identité idéologique *sui generis* de la diaconie réagit-elle face à ces différents défis ? L'activité diaconale apporte-t-elle des valeurs supplémentaires et une compétence spécifique ? Des pressions politiques et financières ne risquent-elles pas de vider l'action diaconale de son identité ?

Dans un pays donné, les relations entre la diaconie et les autorités publiques reflètent souvent les relations entre Église et État. Dans certains cas, cela se traduit par une étroite coopération du fait que l'œuvre diaconale s'accomplit au nom du gouvernement et est entièrement financée par des fonds publics. Dans d'autres cas, une attitude de suspicion mutuelle empêche toute relation de ce genre. Il s'agit de savoir si, pour pouvoir fonctionner, la coopération entre les autorités publiques et la diaconie présuppose l'alliance traditionnelle « Église-État » ou si d'autres formes de relations peuvent être établies, comme par exemple dans le cadre de la société civile.

4. Spirales de désespoir et spirales d'espoir

Certaines personnes pourront penser que le tableau présenté ici du monde globalisé est une spirale de désespoir. Les difficultés et souffrances vécues au niveau individuel sont mises en rapport avec des expériences correspondantes vécues à d'autres niveaux, notamment social, politique et idéologique. Dans ce processus, le sentiment d'impuissance et de crainte s'en trouve non seulement affirmé, mais même renforcé.

Au niveau politique, dans certains pays, les gens constatent que les subventions pour certains aliments de base diminuent, suite souvent à des pressions exercées par des autorités financières internationales. Dans d'autres pays, le gouvernement réduit les prestations sociales, quand il ne les supprime pas. Dans les deux cas, ce sont les plus pauvres qui en souffrent le plus. Au niveau idéologique, on attribue cela au néolibéralisme, qui a pour référence principale le marché ; mais d'autres affirment que l'État-providence coûte trop cher et que ce système finira par saper l'économie nationale.

Dans de nombreux pays, la richesse privée a augmenté alors que les institutions publiques se sont appauvries, ce qui reflète probablement la tendance à l'individualisation qui se manifeste dans la culture postmoderne.

L'individualisation caractérise le style de vie d'êtres humains autonomes qui recherchent des possibilités de développement individuel, chaque personne étant responsable de son propre avenir. Malheureusement, tout le monde



© FLM/D. Lorenz

n'est pas capable de se bâtir une vie satisfaisante dans de telles conditions : cela peut tenir à des raisons personnelles, économiques ou culturelles – ou même à une combinaison de ces raisons – qui empêchent les gens d'avoir leur part de ce qui est considéré comme des biens communs et des droits appartenant à tous. Au contraire, ne pouvant avoir accès à ces biens et ces droits, ils se retrouvent marginalisés. La spirale du désespoir ne se limite pas à une accumulation d'expériences négatives du fait que les différents niveaux sont reliés entre eux : elle provoque en outre une sorte d'effet centrifuge en ce sens qu'elle repousse toujours plus en marge de la société les personnes prises dans ce système.

Il faut donc considérer la marginalisation comme une expérience multidimensionnelle. Elle comporte une dimension individuelle dans la mesure où elle prive l'individu de l'estime de soi : les gens sont stigmatisés, réduits au silence. Au niveau social, des mécanismes d'exclusion se mettent en place et sont idéologiquement justifiés.

Bien entendu, cette description ne reflète qu'une dimension de la réalité et, heureusement, la plupart des gens vivent une vie plus riche que ce que la spirale du désespoir semble décrire. L'amour, la bonté et les relations donnent aux gens des raisons d'espérer, de croire en un avenir meilleur. L'expérience montre aussi qu'il est possible de briser cette spirale. On peut intervenir à des niveaux différents : individuel, social, politique ou idéologique. Un exemple important en est la lutte contre l'apartheid, qui a démontré que des acteurs/actrices différent(e)s pouvaient intervenir à différents niveaux.

En tant qu'être humain, chacun(e) de nous vit sa vie à la fois comme individu et comme élément d'une communauté – membre d'une famille, voisin(e), collègue de travail, ami(e), citoyen(ne). Le concept africain bien connu d'*ubuntu* exprime l'identité d'une personne qui est en relation avec d'autres. Pour l'archevêque Desmond Tutu, il s'agit d'une personne dont l'existence est assurée du fait qu'elle se sait appartenir à un ensemble plus grand qu'elle. En conséquence, dès lors qu'une personne est humiliée ou rabaissée, torturée ou opprimée, toutes sont dévaluées en même temps.

On peut envisager cette identité comme une spirale dont les composantes sont liées entre elles d'une manière

telle qu'elles s'élargissent toujours pour en inclure d'autres ; pour reprendre la définition que Nelson Mandela donnait de l'*ubuntu* : « *Quand un voyageur étranger au pays s'arrêtait dans un village, il n'avait pas besoin de demander à boire ou à manger. Dès qu'il s'arrête, les gens lui donnent de la nourriture et s'occupent de lui. C'est là un aspect de l'ubuntu, mais il y en a d'autres. L'ubuntu ne signifie pas que les gens ne doivent pas s'occuper d'eux-mêmes. La question est donc celle-ci : ce que tu vas faire, le feras-tu pour permettre à la communauté qui t'entoure de devenir meilleure ?* »⁶

Bien entendu, il y aura toujours des gens pour employer des concepts tels que celui d'*ubuntu* d'une manière romantique qui idéalise une tradition sans tenir compte de la dure réalité sociale ni des expériences de fragmentation vécues dans la société sud-africaine. Mais l'une des forces de ce concept est qu'il implique une sollicitude pour l'autre dans un sens holistique. Cela dit, il nous rappelle l'importance d'être en relation avec d'autres – ce qui est aussi une promesse – d'une manière qui permette toujours à l'espoir de subsister. Le dessin d'une spirale de l'espoir, présenté ci-dessous, peut être une manière utile d'illustrer cette idée.

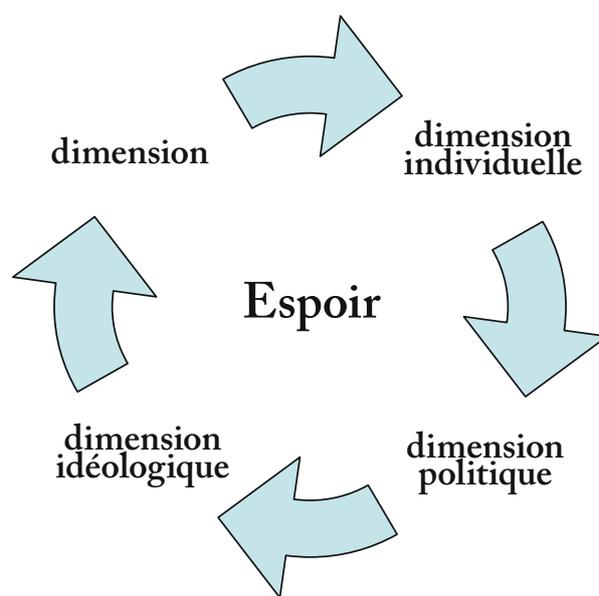


Fig. 1: La spirale de l'espoir

⁶ [http://en.wikipedia.org/wiki/Ubuntu-\(philosophy\)](http://en.wikipedia.org/wiki/Ubuntu-(philosophy))

Ici, le point de départ est l'idée que la dignité de l'être humain s'exprime et s'affirme dans de multiples dimensions et dans les relations entre elles. C'est cela qui forme la communion, et c'est ainsi qu'on peut vivre de manière existentielle les valeurs de la communion.

La *dimension politique* se rapporte au fait que la vie politique dépend de citoyens qui expriment leurs espoirs et leur conception de l'avenir. Cela s'exprime bien par la multitude des mouvements sociaux qui constituent la société civile, avec le pouvoir qu'ils ont de renforcer par le bas la démocratie et les processus politiques fondés sur la participation.

Cette dimension est liée à la *dimension idéologique* qui définit ce qui est vrai, bon et juste ; c'est là que les gens présentent leurs programmes de promotion de la solidarité, de la justice, de la paix et de la bonne gestion de la création, en fonction de leurs conceptions du monde et de leurs valeurs respectives.

C'est dans la *dimension sociale* qu'on vérifie si chaque individu se voit ou non accorder un espace de participation en fonction de son identité et de son engagement. Si cet espace n'existe pas, l'idéologie risque de devenir totalitaire, ce qui est le cas lorsqu'une seule vérité est admise, ou que ne peut s'exprimer qu'une seule conception de l'espoir. C'est dans l'arène sociale, précisément, qu'il est possible d'établir des mécanismes d'inclusion et de dynamisation pour la participation, et de reconnaître que les différences entre les êtres humains constituent un potentiel et non un problème.

Bien entendu, les multiples dimensions de la réalité sont beaucoup plus complexes que ne peut l'exprimer cette illustration. Il existe aussi, au sein de chacune de ces dimensions, des contradictions qui ne permettent pas de prendre aussi facilement qu'on pourrait l'espérer des décisions qui amélioreront la vie.

Cela étant dit, les cartes routières ont toujours été importantes pour les gens qui voyagent. L'espoir, lui aussi, a besoin de cartes. La vraie question est de savoir si l'espoir – qu'on définira comme une profonde aspiration, présente au fond de chaque être humain, à quelque chose de meilleur – se fonde sur ce que nous sommes en tant que création de Dieu. L'espoir n'est pas

seulement une dimension intrinsèque de l'être. Il nous est arrivé à toutes et tous de voir des espoirs se réaliser, comme en témoignent de multiples histoires – une personne de notre famille se remet d'une grave maladie, un problème collectif est résolu grâce à une action commune, ou des opprimés recouvrent la liberté. Dans ces cas, les spirales de l'espoir se sont exprimées, et elles sont venues renforcer une réalité plus large dans ses dimensions politique, idéologique et sociale.

La diaconie est rendue nécessaire par la spirale du désespoir et, dans ce qu'elle fait, elle cherche à renforcer la spirale de l'espoir. La diaconie prend des initiatives d'accompagnement lorsque des gens passent d'une étape à une autre, œuvrant à la transformation, à la réconciliation et à la dynamisation.

En 2003, l'Église évangélique éthiopienne Mekane Yesus a lancé un projet pour des enfants devenus orphelins à cause du SIDA. La plupart d'entre eux vivaient seuls depuis des années, sans soins et sans le moindre espoir d'avenir. L'Église a collaboré avec les responsables de la communauté pour identifier les 150 enfants les plus nécessiteux. Il s'agissait non seulement de les nourrir et de les loger, mais aussi de les intégrer dans de nouvelles familles. Dans tous les cas, il a été possible de trouver pour ces enfants un foyer et une famille dans leur ancien quartier. Des fonds ont été remis à ces familles pour acheter de la nourriture, des lits et des couvertures ainsi que les fournitures scolaires nécessaires. Lors de visites régulières, des représentant(e)s de l'Église veillaient à ce que ces enfants reçoivent des soins médicaux et aillent à l'école. Au bout de trois ans, on a demandé à ces enfants quel était le plus grand changement que ce projet avait apporté dans leur vie. La réponse fut unanime : maintenant, nous avons un lieu où dormir la nuit, où trouver de la nourriture, où aller à l'école, et puis nous avons des parents, des frères et des sœurs avec qui nous vivons. Mais ce qu'il y a de plus merveilleux encore, c'est que, auparavant, nous étions sans famille et sans espoir ; alors que maintenant, nous ne sommes plus seuls, et cela nous permet d'espérer.

5. Des défis existentiels dans tous les contextes

Il importe de rappeler que certaines dimensions fondamentales de la vie humaine sont constantes et indépendantes des nombreux contextes. Elles sont révélatrices de défis existentiels qui exigeront toujours des interventions diaconales : c'est le fait que nous sommes tous/toutes vulnérables devant la maladie, la douleur et la souffrance, et que nous sommes tous/toutes des êtres éphémères qui ne peuvent échapper à la mort. De ce point de vue, il apparaît que la diaconie est *à la fois* un impératif et une possibilité dans toutes les situations humaines.

En outre, nous connaissons tous/toutes, sur un plan existentiel, la force destructrice du mal qui est en nous et autour de nous, qui tente de nuire aux relations et aux responsabilités – et de les détruire. Parfois, nous agissons à rebours de nos convictions les plus profondes, et nous ne faisons pas ce qu'on attend de nous. Il arrive aussi que de bonnes intentions soient perçues comme leurs contraires. D'un point de vue théologique, cela nous renvoie au concept de péché originel : l'acceptation du fait que, de par leur nature même, tous les êtres humains commettent des péchés. Cette réalité fait de nous des victimes du mal, tout comme elle nous fait partager la responsabilité du mal commis.

Mais ce n'est pas là toute la vérité. En Christ, nous sommes une « *nouvelle créature* » (2 Corinthiens 5,17), nous ne sommes plus soumis au pouvoir du péché. C'est pourquoi l'action diaconale cherche à combattre le mal à tous les niveaux, y compris aux niveaux social et politique. Il faut s'attaquer au mal et le dénoncer. L'action diaconale n'hésite pas à proposer d'autres manières d'être humain, dans la perspective de la foi, de l'amour et de l'espérance.

Bien entendu, le contexte va déterminer dans une certaine mesure la manière dont nous allons relever ces défis existentiels. Dans une spirale du désespoir, il est fréquent que la douleur s'ajoute à la douleur ; cela peut bien sûr se produire dans une société riche, mais aussi là où règne une misère extrême. De manière semblable, il est possible d'atténuer la souffrance lorsque des spirales d'espoir ouvrent la porte à la sollicitude, à la solidarité et à la volonté de justice – et à l'amour en Christ qui « *ne disparaît jamais* » et qui « *excuse tout, croit tout, espère tout et endure tout* » (1 Corinthiens 13,7-8).

Questions à méditer

1. Quelles sont les questions les plus pressantes qui appellent une réponse diaconale de votre Église. Re-lèvent-elles du local, du régional ou du mondial ?
2. Comment l'œuvre diaconale se pratique-t-elle dans votre Église ? Dans quelle mesure répond-elle bien aux questions évoquées dans la question précédente ?
3. Le concept de « spirale de l'espoir » (p. 20) est-il applicable à votre contexte ? Comment pourriez-vous l'employer pour interpréter la situation dans laquelle vous vivez ?

II^e PARTIE : L'IDENTITÉ DE LA DIACONIE





© EYCE

II^e partie : L'identité de la diaconie

1. La foi que nous confessons en un Dieu Trinitaire

Les chrétiens confessent leur foi en un Dieu Trinitaire. C'est cette foi qui constitue l'identité de l'Église et donc l'identité de la diaconie.

La foi en Dieu le Créateur confesse : « *Au Seigneur, la terre et ses richesses, le monde et ses habitants !* » (Psaume 24,1). La foi en un Dieu Créateur implique aussi l'admiration et la louange, la reconnaissance de la dignité et de la qualité profonde de ce qui est créé. Ceci s'inscrit en cohérence avec la conclusion qu'énonce le Créateur à la fin de chacune des journées de la création : « *Dieu vit tout ce qu'il avait fait. Voilà, c'était très bon.* » (Genèse 1).

Le psaume 19 annonce même une célébration cosmique de Dieu en sa qualité de Créateur ! « Les cieux racontent la gloire de Dieu, le firmament proclame l'œuvre de ses mains. Le jour en prodigue au jour le récit, la nuit en donne connaissance à la nuit. Ce n'est pas un récit, il n'y a pas de mots, leur voix ne s'entend pas. Leur harmonie éclate sur toute la terre, et leur langage jusqu'au bout du monde ». De la même manière, l'auteur du psaume 8 loue le Créateur : « Seigneur, notre Seigneur, que ton nom est magnifique par toute la terre ! » Et il poursuit, évoquant la dignité et le rôle inattendus des êtres humains : « Quand je vois tes cieux, œuvre de tes doigts, la lune et les étoiles que tu as fixées, qu'est donc l'homme pour que tu penses à lui, l'être humain pour que tu t'en soucies ? Tu en as presque fait un dieu : tu le couronnes de gloire et d'éclat. »

Une telle foi va à l'encontre des conceptions du monde qui réduisent la création à des choses matérielles, conceptions selon lesquelles les êtres humains seraient libres de consommer et même de gaspiller. Le matériel n'est jamais simplement matériel : c'est une expression de la volonté bonne de Dieu, touchée par l'amour infini de Dieu. La création bonne de Dieu ne saurait être réduite à un objet de consommation humaine : elle mérite au contraire d'être respectée et

soigneusement gérée. Dans l'écosystème des relations mutuelles et de l'interdépendance, tout ce qui existe constitue un tout. En particulier à notre époque marquée par une crise écologique dramatique, ce point de vue systémique devient une priorité très urgente.

La dignité des êtres humains est profondément enracinée dans le fait qu'ils ont été créés à l'image de Dieu. Mais cela ne justifie pas pour autant une quelconque forme d'anthropocentrisme, comme si tout le reste de la création était uniquement au service des êtres humains. Au contraire, Dieu assigne une responsabilité particulière à toute l'humanité : en intendante de Dieu, elle doit en prendre soin.

L'action diaconale affirme cette vocation et cherche à susciter des occasions d'être des partenaires dans la mission de Dieu. Une telle action confesse la présence permanente de Dieu dans le monde en tant que Créateur – chaque jour et dans chaque situation. Elle ajoute sa voix à la proclamation cosmique de la gloire du Dieu Trinitaire. Ce concept de création continue s'exprime dans le *Petit Catéchisme* de Luther :

Je crois que Dieu m'a créé ainsi que toutes les autres créatures. Il m'a donné et me conserve mon corps avec ses organes, mon âme avec ses facultés ; il me donne tous les jours libéralement la nourriture, le vêtement, la demeure, la famille et toutes les choses nécessaires à l'entretien de cette vie ; il me protège dans tous les dangers, me préserve et me délivre de tout mal ; et cela, sans que j'en sois digne, par sa pure bonté et sa miséricorde paternelle. Je dois, pour ces bienfaits, le bénir et lui rendre grâces, le servir et lui obéir. C'est ce que je crois fermement.⁷

Cette conception du monde pousse les chrétien(ne)s à pratiquer l'action diaconale sous de multiples formes. Elle pousse aussi les chrétien(ne)s à collaborer avec toutes les personnes de bonne volonté, reconnaissant que tout être humain est créé à l'image de Dieu et a donc reçu mandat

d'être coopérateur ou coopératrice de Dieu dans la bonté et l'amour permanents de Dieu pour toute la création.

Il n'empêche : la foi chrétienne admet que les forces du mal, l'injustice et la mort tentent chaque jour de détruire la vie – tant dans l'Église qu'à l'extérieur d'elle – et que, dans certaines situations, ces forces semblent victorieuses. Et pourtant, l'espérance prévaut, se fondant sur le message biblique que Dieu est le Dieu de la Vie, source de l'avenir et de l'espérance, en particulier pour les pauvres et les exclu(e)s (« *Espérant contre toute espérance...* » Romains 4,18 ; « *La foi est une manière de posséder déjà ce que l'on espère, un moyen de connaître des réalités que l'on ne voit pas.* » Hébreux 11,1). Cette foi pousse la diaconie à combattre le mal et à promouvoir la justice, à se battre aux côtés des personnes dans le besoin et pour elles et à agir hardiment en tant qu'agents de transformation et donc signes d'espoir.

La foi en Jésus Christ confesse qu'il est le Dieu incarné venu « non pour être servi mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude » (Marc 10,45). Ici, Jésus se réfère à sa mission messianique lorsqu'il emploie le mot « servir » (en grec : *diakonein*), d'une manière qui fait de la proclamation et de la diaconie des dimensions constitutives de sa venue, laquelle est l'instauration du Royaume de Dieu.

Dès le début de sa proclamation, Jésus affirme que sa mission est universelle. La diaconie de Jésus comporte de multiples dimensions : c'est un acte de libération et de

Dieu aime toute l'humanité. Dieu nous a aimés le premier et, de ce fait, nous sommes nous-mêmes capables d'aimer et de respecter la dignité de toute personne. La réflexion et l'action diaconales s'adressent en priorité aux personnes dont la dignité a été blessée. Cela présuppose une base spirituelle, enracinée dans l'œuvre de Dieu et dans le service du Christ. C'est pourquoi l'Église a pour mandat de témoigner à toute l'humanité de l'amour de Dieu pour le monde en Jésus Christ. L'activité diaconale est l'une des formes de ce témoignage.

Source : *diakonia charter de la Fédération européenne de la diaconie (Eurodiaconia), 2000*

⁷ <http://www.egliselutherienne.org/bibliotheque/PC/#2>

réconciliation, de guérison et de relèvement de tous ceux et toutes celles qui sont « *comme des brebis qui n'ont pas de berger* » (Matthieu 9,36), en particulier du fait qu'il se range aux côtés des personnes souffrantes, opprimées, marginalisées. Au travers de la diaconie de Jésus, c'est la dignité humaine qui est affirmée et défendue. Des relations sont établies et affirmées – des relations qui persistent même en des temps de souffrance et de mort. Dans ce sens, la diaconie témoigne de manière prophétique des valeurs du Royaume de Dieu.

Tout cela nous révèle une autre dimension de la diaconie de Jésus : l'autorité qu'il a d'inviter des personnes, y compris des pécheur, à se joindre à la communauté messianique qu'il établit et de les mettre en capacité de participer à sa mission. Il le mentionne au début du récit de l'institution de la Sainte Communion : « *Or moi je suis au milieu de vous à la place de celui qui sert* » (Luc 22,27). Ainsi, la diaconie de Jésus non seulement constitue la communauté mais encore elle qualifie ceux/celles qui en font partie ; c'est une manifestation de la grâce de Dieu qui réconcilie, transforme et met en capacité. C'est aussi le message fondamental qu'exprime l'acte par lequel Jésus lave les pieds de ses disciples (Jean 13). Même s'il n'est pas employé dans ce chapitre, le terme *diakonia* présente le service de Jésus comme un acte de puissance en ce sens que les disciples ont désormais « *part avec* » lui (Jean 13,8). Ainsi donc, le lavement des pieds n'est

pas avant tout une démonstration éthique d'humilité : il annonce la venue d'une ère nouvelle dans l'histoire humaine et il démontre l'autorité diaconale de Jésus, par laquelle est proclamée l'inclusivité de la nouvelle communauté de disciples (Jean 1,13).

La foi au Saint Esprit demande au souffle vivificateur de Dieu de nous éveiller gracieusement à la foi et de nous mettre en capacité de participer à la vie et à la mission de la communion des croyant(e)s. C'est ce qu'illustre Actes 2 à propos de la venue de l'Esprit Saint : on voit comment les disciples, auparavant effrayés, furent transformés lorsque l'Esprit descendit sur eux et comment ils furent ainsi mis en capacité d'accomplir la mission qui leur avait été confiée.

Le jour de la Pentecôte, l'apôtre Pierre annonça la venue de l'Esprit Saint, qui devait accomplir la promesse du prophète Joël : « *Vos fils et vos filles seront prophètes... Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes en ces jours-là je répandrai de mon Esprit.* » (Actes 2,17-18). Ce passage mentionne tout particulièrement les jeunes, les femmes et même les serviteurs et servantes (ou esclaves) ; il indique ainsi la nature inclusive de l'œuvre de l'Esprit, ce qui va nettement à rebours de ce qui est souvent considéré comme l'ordre naturel de l'autorité. Cela correspond d'ailleurs tout à fait à la manière dont, souvent, Jésus a inversé l'ordre social de son époque, donnant voix aux personnes qui étaient censées se taire. L'Esprit Saint fait de l'inclusion une valeur fondamentale de la vie de l'Église et de la pratique diaconale. Le baptême est un lieu saint de la vie de l'Église, où l'inclusivité est radicalement annoncée puisque même les petits enfants sont accueillis dans la communion des croyant(e)s. En même temps, le baptême est le moment précis où l'Esprit Saint met l'être humain en capacité de participer à la mission de Dieu. Selon une ancienne tradition de l'Église, le/la baptisé(e) reçoit un cierge allumé, ce qui lui rappelle – ainsi qu'à tous/toutes les baptisé(e)s – les paroles adressées par Jésus à ses disciples : « *Vous êtes la lumière du monde !... Que votre lumière brille aux yeux des hommes, pour qu'en voyant vos bonnes actions ils rendent gloire à votre Père qui est aux cieux.* » (Matthieu 5,14-15).



© FLM/E.-S. Vogel-Mfato

Dans son enseignement, Paul met cela en relation avec les dons (*charisma*) de l'Esprit : « *Il y a diversité de dons, mais c'est le même Esprit ; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur.* » (1 Corinthiens 12,4). Ces dons rendent le/la chrétien(ne) capable de servir, mais ils permettent aussi à l'ensemble de la communauté de représenter le corps du Christ. Cela revient à affirmer la valeur de la diversité des dons, tout comme un corps se compose de différents membres. Paul nous met en garde contre la tendance à donner à certains dons une importance plus grande qu'à d'autres, et il nous rappelle que, dans le corps, même les plus petits membres sont vitaux et qu'il ne s'agit pas de les perdre.

Dans la tradition luthérienne, cet enseignement de la valeur égale des dons s'est traduit notamment par ce qu'on appelle *le sacerdoce de tous/toutes les croyant(e)s*. On pourrait aussi appeler cela la *diaconie de tous/toutes les croyant(e)s* : quels que soient leur statut apparent ou leur condition dans la société, tous/toutes les baptisé(e)s y sont appelé(e)s et ils en ont tous et toutes reçu les moyens. La condition fondamentale de cette réalité est l'effusion de l'Esprit Saint et le don de la communion avec Christ – parce que le baptême nous donne d'avoir part à la mort et à la résurrection du Christ, « *afin que [...] nous menions nous aussi une vie nouvelle.* » (Romains 6,4). En Christ, qui est la Lumière du monde, ses disciples sont transformés pour être eux-mêmes lumière pour le monde.

Cela correspond à l'explication que Luther donne de l'Esprit dans le *Petit Catéchisme* :

Je crois que je ne puis, par ma seule raison et mes propres forces, croire en Jésus Christ, mon Seigneur, ni aller à lui. Mais c'est le Saint Esprit qui m'a appelé par l'Évangile, éclairé de ses dons, sanctifié et maintenu dans la vraie foi ; c'est lui qui assemble toute l'Église chrétienne sur la terre, qui l'éclaire, la sanctifie et la maintient, en Jésus Christ, dans l'unité de la vraie foi ; c'est lui qui, dans cette Église, me remet chaque jour pleinement tous mes péchés, ainsi qu'à tous ceux qui croient ; c'est lui qui, au dernier jour, me ressuscitera, moi et tous les morts, et me donnera, comme à tous les croyants, la vie éternelle en Jésus Christ. C'est ce que je crois fermement.

C'est effectivement là une solide raison d'être inclus(e) dans la mission de Dieu mais aussi d'être mis(e) en capacité d'y participer.

La diaconie est le ministère de sollicitude de l'Église. C'est l'Évangile en action, et cela s'exprime par l'amour du prochain, la création de communautés inclusives, la saine gestion de la création et la lutte pour la justice.

*Définition de la diaconie
Plan pour la diaconie, Église de Norvège*

2. La diaconie : partie intégrante de l'être de l'Église

Dès les premiers temps, la communauté chrétienne jugea impératif de prolonger et poursuivre la mission diaconale de Jésus. Le souvenir de son enseignement a certainement déterminé les valeurs et qualités de son style de vie : « *Car c'est un exemple que je vous ai donné : ce que j'ai fait pour vous, faites-le vous aussi.* » (Jean 13,15) ; et « *Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie.* » (Jean 20,21).

C'est ainsi que la diaconie devint un concept fondamental de la vie des assemblées chrétiennes dans tout l'Empire romain. Le terme de diacre servit aussi à désigner les fonctions d'autorité dans l'Église (par exemple Romains 11.13 ; 2 Corinthiens 4,1 ; Colossiens 4,17). En Actes 6, le récit de l'installation des sept nouveaux responsables dans l'assemblée de Jérusalem montre comment la marginalisation des veuves grecques remettait en cause la nature inclusive de l'Église. Ce qui était menacé, ce n'était pas seulement la dignité des personnes laissées de côté dans la diaconie quotidienne mais la qualité diaconale proprement dite de la communauté des fidèles. Ne pas en tenir compte eût été ignorer la puissance dévastatrice du péché et sa capacité à détruire ce que Dieu a réconcilié en Christ. L'installation des sept – qui tous avaient un nom grec et qui donc, probablement, représentaient le milieu social et culturel des veuves – ne fut pas seulement une disposition pratique prise pour que les choses se fissent mieux : il s'agissait d'affirmer la conception fondamentale que l'Église avait d'elle-même, pour le bien de l'ensemble



© FLME-S. Vogel-

de la communauté des fidèles et pour le témoignage public. Les sept étaient tous « remplis d'Esprit », ce qui nous rappelle que l'Esprit Saint, qui donne vie à l'Église, est aussi la puissance de bénédiction de son mode de vie diaconal. Et le récit se conclut ainsi : « *La parole de Dieu croissait et le nombre des disciples augmentait considérablement à Jérusalem...* » (Actes, 6,7).

Par conséquent, la diaconie est en rapport avec l'*ethos* et les structures de la communauté ; en d'autres termes, c'est une expression à la fois de ce qu'est l'Église de par sa nature même et de ce qui se manifeste dans sa vie quotidienne, dans ses plans et ses projets. Il est donc normal d'appeler « diaconie » certaines actions concrètes. Un exemple déjà mentionné est la distribution quotidienne de nourriture et d'autres biens de première nécessité en Actes 6.

Un autre exemple est la collecte organisée par Paul et ses collègues pour l'assemblée de Jérusalem, qui était pauvre. Cette initiative est mentionnée à plusieurs reprises dans le Nouveau Testament, et elle est simplement appelée « *la diaconie* ». Le commentaire le plus complet se trouve en 2 Corinthiens 8 et 9. Même aujourd'hui, il est intéressant et instructif, du point de vue de l'évolution de la théologie de la diaconie, de voir comment Paul exhortait l'assemblée de Corinthe à participer à cette collecte. En premier lieu, on remarquera avec intérêt que Paul ne mentionne pas explicitement la pauvreté dont souffre la communauté de Jérusalem ; peut-être

cette situation était-elle déjà bien connue, aussi n'était-il pas besoin d'y insister. Mais il est plus probable que cela relevait de la conception fondamentale de la diaconie en tant qu'elle est justifiée non pas prioritairement par différentes situations de nécessité, mais par des principes théologiques et ecclésiologiques.

Pour Paul, la diaconie est une expression de la *koinonia*, la nouvelle communion du peuple de Dieu en Jésus Christ. On remarquera que Paul va jusqu'à employer l'expression « *koinonia de la diakonia* » (« service au profit des saints » – 2 Corinthiens 8,4). Les communautés de Corinthe, de Macédoine, de Jérusalem et d'ailleurs sont unies *pour* la *diakonia* et, en même temps, unies *par* la *diakonia*, surtout et avant tout par la mission diaconale de Jésus : « *Vous connaissez en effet la générosité de notre Seigneur Jésus Christ qui, pour vous, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour vous enrichir de sa pauvreté.* » (2 Corinthiens 8,9).

C'est ici qu'intervient un mot clé : la grâce. À voir la manière dont Paul l'emploie ici, nous sommes amené(e)s à comprendre que la grâce est plus qu'une attitude : elle se manifeste comme une intervention active, telle que révélée en Jésus incarné et dans son œuvre salvifique. La communion est créée et maintenue vivante par la grâce de Dieu, révélée sous forme d'œuvre d'amour. Être en Christ, cela implique être dans sa grâce et participer à son œuvre permanente et active d'amour. La pratique de la diaconie et son *ethos* d'inclusivité et de partage mutuel des ressources impliquent bien évidemment des impératifs éthiques ; mais la base sur laquelle ils reposent, c'est le vécu de la grâce de Dieu et le don qui nous est fait d'appartenir à la communion créée par la grâce de Dieu.

Si cela peut nous donner l'impression que la diaconie est quelque chose d'exclusivement spirituel, bien éloigné de la vie quotidienne, la dernière partie de 2 Corinthiens 8 nous montre ce que doit être la diaconie en pratique. Ici, Paul pose la question de l'organisation de la collecte et de la gestion responsable de l'argent collecté ; ce faisant, il souligne l'importance de la responsabilité et de la transparence lorsqu'on pratique la diaconie. Mais, même alors, il se réfère à la communion. L'honnêteté touche aux relations – tant avec Dieu qu'avec les autres

êtres humains : agir malhonnêtement reviendrait à rompre la communion. Il est important de noter à ce propos que Paul présente Tite, à qui a été attribué un rôle important dans l'organisation de la diaconie, comme son « *collaborateur* » (« *koinonos* » – 2 Corinthiens 8,23), affirmant ainsi un partenariat tout autant qu'un engagement au service de la communion.

En 2 Corinthiens 9, une autre dimension vient s'ajouter à la théologie de la diaconie : c'est son rapport étroit avec la liturgie de l'Église : la diaconie naît du culte et vise à rendre grâce pour le « *don ineffable* » de Dieu (2 Corinthiens 9, 15). La diaconie est une réponse à des situations concrètes de souffrance, de misère et d'injustice, c'est l'accomplissement du commandement d'amour et une affirmation de tout ce qui exprime ce que l'Église croit et confesse : la grâce de Dieu – pour la guérison du monde.

On voit donc que la diaconie est un élément intrinsèque de l'être de l'Église ; elle ne saurait être réduite à l'activité de certaines personnes dévouées, ou simplement imposée par des conditions sociales extrinsèques. Il existe un rapport profond entre la diaconie et ce que l'Église célèbre dans sa liturgie et annonce dans sa prédication. De la même manière, liturgie et proclamation sont en rapport avec la diaconie. La communion (*koinonia*) de l'Église est rendue visible au travers de ses trois principales expressions.

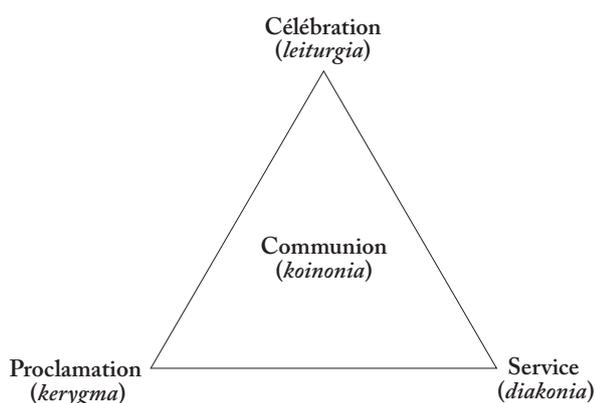


Fig. 2 : Les dimensions de l'être de l'Église

Ce diagramme vise surtout à illustrer que ces trois dimensions – célébration, proclamation et service – sont liées entre elles, et cela d'une manière telle que cha-

cune est enracinée dans les deux autres et que, en fait, aucune n'existerait sans les deux autres. On ne peut séparer la diaconie de ce que l'Église proclame et célèbre. Il n'y a pas de hiérarchie entre ces trois composantes, et toutes trois sont des expressions de la communion.

D'une manière semblable, on voit bien que la proclamation et la célébration de l'Église doivent s'enraciner dans la diaconie. Si ce n'est pas le cas, la proclamation risque d'être perçue comme du prosélytisme, et la célébration comme du spiritualisme. Chacune de ces trois dimensions oriente et stimule les autres. S'il en manque une, la vie et la mission de la communion ne peuvent s'épanouir pleinement : il ne reste qu'un corps souffrant parce qu'il a été amputé de l'un de ses membres.

L'élément clé de l'identité diaconale, c'est que sa dimension verticale et sa dimension horizontale sont inséparables. Sans la dimension verticale, la diaconie perd sa perspective spirituelle et son enracinement dans ce que l'Église proclame et célèbre ; elle risque de tourner à la pure et simple action sociale, d'être déterminée par des intérêts et des objectifs séculiers. Mais la dimension horizontale est également fondamentale : sans elle, la diaconie perdrait son enracinement dans la vie réelle et ne serait plus une réponse aux défis de la société. Lorsque cela se produit, la diaconie se spiritualise de manière excessive et elle est limitée par son cadre théologique et ecclésiologique.

En conséquence, il faut que la diaconie soit dialectique de façon à communiquer à la fois la perspective horizontale et la perspective verticale. Cela signifie que la réflexion sur la diaconie doit être interdisciplinaire et prendre en compte les perspectives tant de la théologie que des sciences sociales.

Lorsqu'on affirme qu'il y a une relation indispensable entre la dimension verticale de la diaconie et sa dimension

L'Église est un rassemblement de personnes regroupées dans la parole et l'Esprit de Christ pour être un seul corps, composé de divers membres, chacun ayant une fonction et une tâche dont l'objet est d'améliorer l'ensemble du corps et tous ses membres.

Martin Bucer, 1538

horizontale, cela ne signifie pas qu'il faille mélanger les deux sans discernement. Dans la troisième partie de ce document, on traitera du rapport devant exister entre diaconie et proclamation. Un élément essentiel de cette question est de savoir comment distinguer ces deux dimensions sans les séparer ni les confondre. Une bonne pratique diaconale s'inspire de son identité chrétienne et de la foi en un Dieu de grâce. Ce n'est pas respecter la conception biblique que de se servir de l'action diaconale pour propager un enseignement moral ou religieux, en particulier lorsque les gens sont particulièrement vulnérables et dépendent de l'assistance des autres. La grâce de Dieu étant un don gratuit, l'activité diaconale doit être généreuse et inconditionnelle ; c'est alors seulement qu'elle reflète le « *don ineffable* » de Dieu (2 Corinthiens 9,15) et en témoigne.

Si l'on conçoit l'Église selon les dimensions de la célébration, de la proclamation et du service, il apparaît alors que la diaconie ne peut être silencieuse : il lui faut élever la voix publiquement. Dans la mesure où il s'agit d'une activité inspirée par la foi, elle va toujours rendre compte de ce qui la motive, et elle doit porter témoignage de l'amour de Dieu qui nourrit la foi et donne l'espérance. De la même manière, la diaconie doit être fidèle à son mandat prophétique et dénoncer les pratiques et structures de péché qui causent la souffrance et provoquent la

dégradation de la dignité humaine, et elle doit se prononcer pour une société plus humaine et plus juste. Souvent, les agent(e)s de la diaconie ont un rôle novateur à jouer : ils/elles doivent aider l'Église à assumer son rôle d'Église pour les autres, de communauté de service et, plus important encore, d'Église avec et pour les pauvres.

Les trois dimensions de l'être de l'Église que nous avons présentées ici impliquent une conception du monde radicalement différente, fondée sur des valeurs telles que l'égalité et la mutualité dans les relations humaines. Dès lors, l'inclusivité est un élément clé pour vérifier si l'identité donnée par la grâce de Dieu s'exprime bien dans la vie de l'Église. En assumant ce rôle, la diaconie peut interpeller l'Église pour qu'elle ne se conforme pas au *statu quo* mais qu'elle conteste les constructions humaines du pouvoir, non seulement dans la société mais aussi dans ses propres structures.

Les modèles et pratiques de direction constituent un domaine important pour cela : en effet, tout leadership implique l'exercice d'une autorité et le recours à un pouvoir. Cependant, il y a une différence importante entre le fait d'exercer un pouvoir **sur** les gens et de l'exercer **pour** les gens. Jésus a exercé son autorité messianique (en grec : *exousia*) comme un pouvoir pour soulager les malades et les opprimé(e)s, pour réinsérer les malades et les exclu(e)s

dans la société et, plus encore, dans la communion de son règne, et pour les mettre en capacité de participer à sa mission dans le monde. Cette autorité exercée *pour* les gens, pour défendre leur dignité et pour la transformation, la réconciliation et la dynamisation, est le genre d'autorité que Jésus a appelé les apôtres à exercer dans leur rôle de responsables de communautés (Marc 10,42-45 ; Jean 13,15 ; 20,21). Ce n'est pas un *pouvoir sur*, comme c'est souvent le cas dans le monde, où les puissant(e)s font usage de leur autorité pour opprimer les gens, pour les réduire au silence et pour en faire des sujets de leur action exclusive.



© FLM/D. Lorenz

Un autre domaine est celui du genre. L'accès qu'ont – ou n'ont pas – les femmes aux fonctions de gouvernance ou de responsabilité indique clairement comment les Églises pratiquent l'inclusivité, laquelle est une valeur fondamentale de la vie de l'Église. De ce point de vue, l'ordination des femmes est, en tout premier lieu, théologiquement fondée en tant qu'elle est une expression visible de la dignité de tout le peuple de Dieu et de la vocation de tous/toutes à participer pleinement à la mission de Dieu. On peut en dire autant à propos des jeunes et des personnes âgées. Lorsqu'on encourage les jeunes à participer activement et à assumer des responsabilités, ce n'est pas simplement dans leur propre intérêt: c'est pour le bien de toute la communauté, qui a besoin de la perspective et de l'engagement des jeunes. Dans le même sens, la contribution des personnes âgées est perdue lorsqu'on ne rend pas dûment hommage à leur expérience et à leur sagesse.

En effet, le secret des modes de coexistence fondés sur l'inclusivité et la participation réside dans le fait que toutes les parties impliquées tirent profit de cette pratique. La conception théologique de l'être-communication l'affirme dans la mesure où elle confesse que la communion elle-même est un don de Dieu et que ce don est pleinement vécu lorsque, en tant que membres différents du corps unique, nous nous reconnaissons les uns les autres et que sont partagés entre tous/toutes les dons attribués à chacun(e).

3. La diaconie de la table

La Sainte Communion est un autre lieu important de la vie de l'Église où se réalisent l'inclusion et la dynamisation pour le service : c'est le Seigneur de la table qui nous sert, et cela nous donne des forces pour notre service diaconal. Dans la tradition orthodoxe, on dit parfois que la diaconie est *la liturgie après la liturgie*, ce qui nous renvoie au mystère de transformation qui est vécu à la table et qui rend les participant(e)s capables d'être agent(e)s de transformation, de dynamisation et de réconciliation lorsque, venant de la table, ils retournent à la vie quotidienne.



La célébration de la Sainte Communion annonce l'amour inconditionnel de Dieu en Christ et la nature inclusive de la diaconie de Dieu. Lorsque nous nous approchons de la table, nous avons tous/toutes les mains vides, et nous reconnaissons que ce n'est que par la grâce de Dieu en Christ que nous avons accès à la communion de la table. Le fait que c'est le Christ lui-même qui nous accueille à la Sainte Communion nous encourage et nous pousse à participer à la diaconie de Dieu pour le monde. Cette conception est une remise en question pour les Églises qui ont l'habitude de ne célébrer la Sainte Communion que quelques fois par an.

Il arrive cependant que certaines Églises administrent ce sacrement d'une manière qui empêche des personnes d'y participer, parce qu'elles sont considérées comme des membres « indignes »⁸ de la communauté, du fait d'un certain comportement. Cette manière mora-

⁸ En s'appuyant peut-être sur 1 Corinthiens 11,27. Mais, ici, le problème n'est pas celui de personnes indignes mais celui de manières indignes.



© LSS-NCA/K. Miller-Holland

liste d'appliquer la discipline ecclésiale risque d'obscurcir la dimension diaconale de la Sainte Communion et sa puissance de sacrement transformateur et de « lieu d'inclusion » dans un monde où tant de gens sont exclus.

Juger quelqu'un indigne de participer à la célébration de la Sainte Communion, est une attitude qui peut se présenter aujourd'hui sous différentes formes, mais qui devrait toujours, dans l'Église, conduire à un examen de conscience. Naguère encore, certaines Églises refusaient d'admettre certaines personnes à la Table du Seigneur en raison de la couleur de leur peau. Aujourd'hui, certain(e)s sont stigmatisé(e)s parce qu'ils/elles vivent avec le VIH ou parce que leur situation de famille n'est pas considérée comme moralement acceptable. La vocation d'inclusivité sera toujours une expression importante de la nature diaconale de l'Église.

Dans son sa lettre à l'Église de Corinthe, l'apôtre Paul a vertement critiqué de telles manières de célébrer la Sainte Communion (1 Corinthiens 11). Au lieu d'être un lieu de rassemblement, celle-ci est devenue un moment où se manifestent la division et l'égoïsme. En leur demandant de s'attendre mutuellement, il est fort probable que Paul se référait aux plus pauvres, qui devaient travailler tard le soir parce qu'ils/elles étaient esclaves ou domestiques. Lorsque certain(e)s entamaient le repas sans laisser aux plus pauvres la possibilité de participer à la célébration, cela mettait en danger la dimension proprement diaconale de la communauté.

Outre l'inclusivité, la Sainte Communion comporte d'autres dimensions diaconales essentielles. Celles-ci expriment de différentes manières la puissance transformatrice de la grâce de Dieu en Jésus Christ et contribuent à façonner l'identité fondamentale de la diaconie.

L'hospitalité constitue une autre dimension encore de la diaconie. On trouve dans le Nouveau Testament un certain nombre de passages qui ont trait à l'hospitalité (Luc 7,36-50 ; 14,7-24 ; 22,14-30). Ils reflètent l'*ethos* de cette période de l'Antiquité : la communion à la même table ne se réduisait pas au simple fait de manger ensemble : elle impliquait l'amitié, l'acceptation sociale mutuelle et la solidarité. C'est pourquoi tant de gens ont ressenti comme une provocation le fait que Jésus mangeait avec des personnes que les gens « respectables » n'auraient pas voulu voir à leur table. Invité à un repas chez Simon le lépreux, il prit fermement la défense de la femme qui l'avait oint. À cette occasion, même ses disciples furent fâchés qu'il ait permis à cette femme de s'approcher de la table à laquelle il était assis (Matthieu 26,6-13).

C'était, pour Jésus, une manière de révéler l'hospitalité de Dieu – élément fondamental de sa mission messianique, dans l'esprit de ce que le Psalmiste avait proclamé longtemps auparavant : « *Devant moi tu dresses une table face à mes adversaires ; tu parfumes d'huile ma tête, ma coupe est enivrante. Oui, bonheur et fidélité me poursuivent tous les jours de ma vie, et je reviendrai à la maison du Seigneur, pour de longs jours.* » (Psaume 23,5-6).

Dans la tradition diaconale de l'Église, on accueille ainsi les sans-logis, les orphelins et les veuves ; on offre un asile aux gens persécutés. Ce faisant, l'Église court le risque d'être à son tour persécutée, de devoir sacrifier sa tranquillité au sein de la société. Mais, suivant en cela l'exemple de Jésus, accorder l'hospitalité fait partie du mandat de la diaconie prophétique ; c'est ce qu'affirme cette exhortation de l'apôtre : « *Soyez solidaires des saints dans le besoin, exercez l'hospitalité avec empressement.* » (Romains 12, 13). Sous cette forme, l'hospitalité implique aussi de protéger les gens qu'on accueille et de prendre leur défense.

Le partage est une autre dimension profonde de la communion de la table. À table, on ne se contente

pas d'échanger des paroles, des histoires et des expériences mais aussi, souvent, ce qu'on boit et ce qu'on mange. Ici, nous ne considérons pas la table comme un simple mobilier mais comme la métaphore d'un lieu où des gens sont assis ensemble autour d'un repas, partageant les dons de l'appartenance à une communauté.

Et, surtout, la table est un lieu privilégié de réconciliation : elle permet aux gens de se rencontrer face à face, chaque personne ayant un nom et une identité, des histoires à raconter et des soucis. L'esprit de partage donne naissance à de nouvelles relations qui permettent plus facilement le pardon et de nouveaux départs. Le fait que les chrétien(ne)s eux-mêmes/elles-mêmes vivent existentiellement la réconciliation à la Table du Seigneur est une motivation pour exercer le ministère ecclésial de réconciliation (2 Corinthiens 5,18). Il convient de noter à ce propos que, dans l'original grec, il est question de la « *diakonia* » de la réconciliation, cette expression s'inspirant certainement de la diaconie de Jésus et de son approche holistique face à la souffrance et à l'injustice.

Le mystère de transformation constitue le cœur de la Sainte Communion. Du pain et du vin ordinaires sont reçus comme les précieux corps et sang du Christ. Les péchés sont pardonnés et les pécheurs transformés pour devenir agents de transformation lorsqu'ils retourneront à leur vie quotidienne. L'accablement se transforme en espérance et en disponibilité à servir avec joie. Telle fut l'expérience vécue par les disciples d'Emmaüs lorsque leur compagnon de route rompit le pain avec eux et se révéla être le Seigneur ressuscité assis à leur table. Mystérieusement, l'invité encore inconnu joua le rôle de l'hôte, et leurs yeux s'ouvrirent lorsqu'il partagea avec eux le pain et le vin. Les dons de la table redonnèrent force à leur corps, à leur âme et à leur esprit et les poussèrent à retourner en hâte à Jérusalem, pressés de faire connaître aux autres disciples ce qui leur était arrivé.

Bien entendu, dans certains cas il est difficile de constater des signes de transformation, notamment à la lumière de ce qu'on vit au quotidien. Néanmoins, la confiance dans le mystère de transformation continue



© FLM/J. Schep

à attirer des croyant(e)s à la Table, qui prient : « Viens, Seigneur, transforme le monde ! » Et ils ne cessent de trouver un nouveau réconfort dans les récits qui parlent de transformation, comme celui de Zachée qui avait invité Jésus à sa table – jusqu’au moment où il se rendit compte que c’était lui l’invité. Cette expérience le transforma, au point qu’il déclara : « *Eh bien ! Seigneur, je fais don aux pauvres de la moitié de mes biens et, si j’ai fait tort à quelqu’un, je lui rends le quadruple.* » (Luc 19,8).

Ce récit indique que la compassion et la justice sont des signes visibles de transformation, et donc aussi des signes que l’Église est agente de transformation.

4. Les bonnes œuvres

Faire le bien est une partie constitutive de la vie nouvelle donnée en Christ. Depuis toujours, les luthérien(ne)s se méfient lorsqu’on présente les bonnes œuvres comme des exigences nécessaires : ils/elles craignent qu’une trop grande importance donnée aux œuvres ne sape le principe de la justification par la foi seule. Pour cette raison, certain(e)s luthérien(ne)s iront jusqu’à juger, en principe, la diaconie comme problématique, en particulier si on la présente comme une partie constitutive de l’Église.

C’est pourquoi il est utile de se rappeler comment la *Confession d’Augsburg* (CA) présente l’enseignement luthérien à propos des œuvres :



© FLM/D. Lorenz

Nous enseignons aussi que cette foi doit produire des fruits et des bonnes œuvres, et qu’il faut qu’on fasse, pour l’amour de Dieu, toutes sortes de bonnes œuvres que Dieu lui-même a commandées. Mais il faut se garder de mettre sa confiance dans ces œuvres et de vouloir mériter par elles la grâce de Dieu. Car c’est par la foi en Christ que nous obtenons la rémission des péchés et la justice, comme le dit Jésus Christ lui-même : « Quand vous avez fait tout ce qui vous était ordonné, dites : nous sommes des serviteurs quelconques. » (Luc 17,10). Voilà ce qu’enseignent aussi les Pères. Saint Ambroise déclare : « Il est ordonné de Dieu que celui qui croit en Christ sera sauvé, non point par les œuvres mais par la foi seule, recevant ainsi la rémission des péchés gratuitement et sans mérite ». (CA VI)

Ce que ce texte réfute, c’est que les bonnes œuvres soient considérées comme des actes effectués avec l’intention d’obtenir des mérites devant Dieu et les êtres humains. Ce qu’il défend par contre, ce sont les bonnes œuvres considérées comme des expressions visibles de la vie nouvelle en Christ, donnée par la foi, ainsi qu’il a été écrit dans l’Annexe A de la *Déclaration commune sur la doctrine de la justification* :

La grâce, en tant que communion du justifié avec Dieu dans la foi, l’espérance et l’amour, est toujours reçue en conséquence de l’œuvre créatrice et salvatrice de Dieu. Le justifié est néanmoins responsable de ne pas gaspiller cette grâce mais de vivre en elle. L’exhortation à faire de bonnes œuvres est une exhortation à mettre en pratique la foi.⁹

Chez Luther, cette idée est profondément liée à sa conception de l’amour de Dieu qui est présent dans le monde par le Christ : en Christ, tous/toutes les baptisé(e)s ont reçu en partage le même amour, et leurs actes expriment la volonté bonne de Dieu pour toute la

⁹ Annexe A de la *Déclaration commune sur la doctrine de la justification* www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_31101999_cath-luth-annex_fr.html



création. En conséquence, l'obéissance chrétienne n'est pas une obéissance à des normes morales ou pieuses pour tenter de devenir comme Jésus, mais une obéissance à ce que nous sommes en Christ. Cette obéissance n'est pas dépendante d'un engagement ou d'une volonté forte mais se déduit de la vie nouvelle en Christ et de la présence dynamisante de l'Esprit Saint. Il est important de garder cela à l'esprit si l'on veut présenter la diaconie comme la réponse reconnaissante des chrétien(ne)s à ce qu'ils/elles ont reçu dans la foi. Cela risque de donner l'impression que la diaconie devient une sorte d'acte second, alors que la justification par la foi serait l'acte premier. Dans ce sens, la diaconie apparaîtrait comme une conséquence de la foi, une obligation de faire des bonnes œuvres en reconnaissance de la grâce donnée en Christ, et non pas comme une partie constitutive de la foi.

Ce n'est pas ainsi que Luther comprenait la justification par la foi – comme un drame en deux actes. La personne croyante est justifiée en Christ, et en Christ seul, et cela comporte deux dimensions également importantes : d'une part, cela signifie être un avec Christ dans sa relation à Dieu le Père et devenir, en Christ, des enfants justifiés de Dieu ; d'autre part, cela implique d'être un avec Christ dans sa mission pour le monde, un avec lui dans sa diaconie.

Luther approfondit cette conception dans son *Traité de la liberté chrétienne*, où l'on trouve ce célèbre aphorisme : « *Le chrétien est le seigneur le plus libre de tous, il n'est sujet de*

personne ; le chrétien est le serviteur le plus scrupuleux de tous, et il est le sujet de tous. » Cette double identité de seigneur libre en même temps que de serviteur a pour modèle le Christ Jésus, « *lui qui est de condition divine... [et qui] s'est dépouillé, prenant la condition de serviteur, devenant semblable aux hommes.* » (Philippiens 2,6-7).

Par le baptême, la personne croyante est admise à participer à cette identité. Luther affirme : « *Nous concluons donc qu'un chrétien ne vit pas en lui-même mais en Christ et dans le prochain, faute de quoi il n'est pas chrétien ; en Christ par la foi, dans le prochain par l'amour. Par la foi, la personne s'élève au-dessus d'elle-même à Dieu ; et, par l'amour, elle retombe au-dessous d'elle-même pour atteindre son prochain...* »

Tout cela pourrait nous faire croire que la diaconie s'explique et se pratique facilement. Bien entendu, la réalité est beaucoup plus complexe. Comme pour toute autre action humaine, il arrive que la diaconie manque son but, qu'elle échoue. Théologiquement, cela s'explique par le concept de *simul justus et peccator* (« à la fois justifié et pécheur ») : cela signifie que, quoique justifié(e) par la grâce, le/la chrétien(ne) reste un être humain pécheur. La vie des chrétien(ne)s est conditionnée par la lutte entre ce que nous sommes déjà en Christ et ce que nous continuons à être en tant qu'êtres humains pécheurs. Cette réalité ne doit pas nous faire tomber dans le pessimisme, nous faire dire qu'il est impossible de faire le bien. Elle ne doit pas non plus nous amener à croire naïvement que les per-



© FLM/J. Schep

sonnes bonnes sont toujours capables de faire ce qui est bien. Elle devrait nous donner une idée réaliste de notre condition d'êtres humains, de nos limitations et de notre condition de pécheurs, mais aussi de notre dignité en tant que nous avons été créés à l'image de Dieu et de notre vocation en tant que membres du Corps du Christ.

Mais il existe d'autres termes théologiques encore qui peuvent nous aider à orienter la diaconie lorsque nous abordons la dialectique entre ce qui est nouveau en Christ et ce qui continue à être – dans le prolongement de l'ordre du passé. Dans le Nouveau Testament, le terme *aïon* (« âge » – Éphésiens 2,7 ; Galates 1,4 ; Colossiens 1,26) qualifie différentes périodes de temps dans la perspective de l'accomplissement ultime du plan salvifique de Dieu, et aussi de la tension entre ces temps.

Des théologiens comme Luther préfèrent parler de deux règnes, l'un étant le monde actuel dans lequel, en tant que citoyen(ne)s, nous sommes soumis(es) à ses limitations et souffrances, et l'autre étant le Royaume de Dieu dont Jésus a annoncé qu'il était proche, qu'il était déjà advenu en lui, et aussi dans lequel nous attendons l'accomplissement de toutes ses bénédictions (Marc 1,15 ; Matthieu 12,28).

L'acte de diaconie est posé dans cette simultanéité du *déjà* et du *pas encore*. Il témoigne de la grâce de Dieu, de sa volonté bonne pour la création, les chrétien(ne)s étant rendu(e)s capables de faire le bien avec les autres et pour les autres. Mais il n'en reflète pas moins les imperfections et la corruption des êtres humains. Cette réalité devrait nous prévenir contre toute conception romantique, sinon même triomphale, de la diaconie. Celle-ci doit être autocritique et réaliste et pourtant, malgré tout, ne jamais perdre sa conviction que, par la grâce de Dieu, de fragiles « *vases d'argile* » peuvent contenir des trésors (2 Corinthiens 4,7).

5. La spiritualité diaconale

« *Ora et labora* » (en latin : « Prie et travaille »), la célèbre devise de saint Benoît qui, par la suite, est devenue

un principe directeur de la vie dans les monastères et les couvents, renvoie à la relation mutuelle entre vie spirituelle et activité diaconale. Cette formule ne se contente pas de dire que les deux éléments sont importants : elle affirme qu'ils dépendent l'un de l'autre. La prière authentique s'incarne dans les expériences de la vie réelle et dans la lutte contre les forces de mort. Dans le même sens, l'activité diaconale s'enracine dans ce que la foi voit et ce en quoi l'espérance espère.

Liturgie et diaconie se nourrissent mutuellement dans la vie quotidienne de l'Église. La plupart des éléments de la liturgie comportent une dimension diaconale bien claire. Lorsque les sacrements sont correctement administrés (*Confessio Augustana VI*), ce sont des véhicules de grâce et d'identité diaconale, à la fois dans la vie du/de la chrétien(ne) et dans la vie de la communion. Dans l'Église primitive, il y avait une pratique bien établie, signe visible de cette interconnexion entre liturgie et diaconie : après la Sainte Communion, les diacres apportaient aux pauvres ce qui restait de pain : c'était ce qu'on appelait « *la liturgie après la liturgie* » ; celle-ci rendait visible le lien entre les deux moments de grâce transformatrice en faveur des pauvres.

La spiritualité de la diaconie reçoit son orientation du mystère de transformation et de l'importance de ce qui est en apparence peu important. Elle s'inspire de la promesse faite par le Seigneur, qui s'identifie aux gens qui sont nus et à ceux qui ont faim (Matthieu 25). Pour elle, visiter et accueillir les gens dans la détresse, ce ne sont pas seulement des formes d'activité diaconale mais encore des moments de rencontre spirituelle avec « *des anges sans le savoir* » (Hébreux 13,2).

On peut interpréter la spiritualité comme une manière de voir les choses dans un sens plus profond. La spiritualité diaconale voit la présence de Dieu dans la vie quotidienne et en particulier dans les situations concrètes où des gens se battent pour leur vie et pour leur dignité. Elle sait de Dieu qu'il est Celui qui proclame : « *J'ai vu la misère de mon peuple... je l'ai entendu crier... je connais ses souffrances... je suis descendu pour le délivrer...* » (Exode 3,7-8). Cette manière de voir Dieu est plus proche de verbes qui indiquent une

Nous faisons l'œuvre de Dieu non pas parce que Dieu a besoin de nous mais parce que notre prochain a besoin de nous. Nous faisons l'œuvre de Dieu au nom du Christ pour la vie du monde.

Évêque Mark Hanson, président de la FLM 2003-2010

intervention salvifique que de substantifs qui expriment une existence statique.

La spiritualité diaconale voit les êtres humains comme étant créés par Dieu et ayant reçu de lui des dons. Dans le même sens, la communion est comprise comme le lieu où la paix et la justice peuvent être vécues, promues et mises en relation l'une avec l'autre. Le fait que chaque personne a des dons différents nous permet de percevoir la richesse d'une communauté dans laquelle les dons sont partagés. La spiritualité diaconale cherche à découvrir et à affirmer la richesse de cette appartenance à l'Église et à la société.

Enfin, la spiritualité diaconale est marquée par la théologie de la croix. Cette théologie affirme que seul Dieu peut mettre fin au mal. La croix de Jésus Christ est le « non » de Dieu à l'auto-assurance de l'être humain : elle annonce la victoire salvifique de Dieu sur la souffrance, l'injustice et la mort. La compassion gracieuse de Dieu crée une spiritualité qui est sensible à la souffrance des gens, et elle est un moteur de solidarité et d'action courageuse. Ce qui nourrit cette spiritualité, c'est la conviction que, en Jésus Christ, la voie a déjà été ouverte qui mène de la croix (*via crucis*) à la résurrection (*via resurrectionis*). En d'autres termes, elle rejette les solutions faciles et les réponses simplistes à des problèmes complexes et elle est, en fin de compte, prête à payer le prix de cette action diaconale de solidarité et de volonté d'œuvrer pour un monde meilleur.

En conséquence, la spiritualité diaconale ne se contente pas de donner forme à ce que nous faisons : elle façonne notre personne tout entière et elle forme le cœur de toute personne qui y participe. La diaconie devient un mode de vie, un mode d'être ici-bas. La spiritualité diaconale est une expérience holistique qui dure toute la vie, qui arme et forge le cœur d'une

manière telle que la diaconie devient une sorte d'*habitus*, ou disposition, qui oriente et motive la manière dont nous vivons. Cette conception holistique de la spiritualité diaconale naît d'une praxis spirituelle incarnée.

La spiritualité diaconale est une ressource importante pour les gens qui sont en permanence attentifs aux besoins des autres. Elle nous aide à reconnaître nos propres besoins et à les présenter à Dieu dans la liturgie, la prière et le rituel. Souvent confronté(e)s à des tâches ingrates, les agent(e)s bénévoles et professionnel(le)s de la diaconie sont appelé(e)s à suivre l'invitation de Jésus : « *Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi je vous donnerai le repos* » (Matthieu 11,28). Il est important de disposer de lieux et de temps consacrés à l'alimentation spirituelle. Que les agent(e)s de diaconie soient employé(e)s à plein temps ou bénévoles, lorsqu'ils/elles sont surchargé(e)s de travail, au bord de l'épuisement, la spiritualité diaconale contribue de manière décisive à les raffermir dans leur engagement.

Peut-être avec un peu d'humour, Jésus raconte l'histoire de ces esclaves qui rentrent chez eux après une longue journée de travail. Or, au lieu de les laisser se reposer, le maître de maison leur ordonne de

préparer son repas ; et Jésus de conclure : « *De même, vous aussi, quand vous avez fait tout ce qui vous était ordonné, dites : «Nous sommes des serviteurs quelconques ; nous avons fait seulement ce que nous devons faire».* » (Luc 17,10).

À première vue, ces mots peuvent donner l'impression que la diaconie est un service incessant, pas même reconnu par le Seigneur, et que les gens qui font de la diaconie sont des esclaves sans valeur. Mais la perspective de la spiritualité diaconale est différente : il s'agit d'une liberté absolue de servir, indépendamment des qualifications individuelles, des rapports d'activité et éventuellement des félicitations des gens qui nous entourent. Cette liberté est en permanence et toujours alimentée par la grâce de Dieu : en effet, l'expérience nous apprend que, lorsque nous travaillons sur le terrain, nous ne sommes pas seul(e)s : le Seigneur nous accompagne – ainsi que bien d'autres gens qui forment la communion et qui partagent.

Questions à méditer

1. Dans quelle mesure la réflexion théologique présentée dans cette deuxième partie correspond-elle à l'enseignement et à la proclamation de votre Église ?
2. Quels sont les rapports entre cette conception théologique et les différentes expressions de l'œuvre diaconale telle que pratiquée dans votre Église ?
3. Cette section propose un certain nombre de points d'entrée bibliques pour une conception théologique de la diaconie. Quels autres textes ou concepts pourriez-vous proposer, ou sur quels autres textes ou concepts pensez-vous qu'il faudrait insister davantage ?
4. D'après votre expérience, quelle sont les relations entre diaconie, vie culturelle et spiritualité ? Comment souhaiteriez-vous que ces relations évoluent ?

III^e PARTIE : L'ACTION DE LA DIACONIE





© FLM/D. Lorenz

III^e partie : L'action de la diaconie

1. L'objet de la diaconie

Pour le *Dictionary of the Ecumenical Movement*, la diaconie est un « service responsable de l'Évangile accompli par des chrétien(ne)s, en paroles et en actes, en réponse aux besoins des gens. »¹⁰

Cette définition comporte plusieurs éléments importants. En premier lieu, il est bien clair que la

diaconie est une action et qu'elle ne saurait se limiter à des déclarations et des bonnes intentions. La diaconie est faite de mots et d'actes constituant un « service responsable », ce qui signifie des actes dont on doit pouvoir rendre compte.

En second lieu, elle affirme que la diaconie est accomplie par des chrétien(ne)s ; il ne faut pas y voir une exclusivité, comme si seul(e)s les chrétien(ne)s étaient capables d'accomplir un « service responsable », mais bien plutôt une affirmation de la nature distinctive de l'activité diaconale.

En troisième lieu, l'activité diaconale est ciblée : elle est axée sur les besoins des gens. Il ne saurait donc être question de qualifier de diaconie toutes sortes de bonnes œuvres : une conception aussi large lui ferait perdre sa fonction. Dans la longue tradition de l'Église, la diaconie a été associée à la situation des malades, des pauvres et des personnes marginalisées et, concrètement, elle a consisté à accompagner, soutenir et défendre des gens qui étaient vulnérables.

¹⁰ *Dictionary of the Ecumenical Movement*, Publications du COE, Genève 2002, p. 305.

Ainsi, la question absolument essentielle est celle-ci : comment l'Église réagit-elle face aux besoins des personnes vulnérables ? C'est là une question sur laquelle il faut réfléchir sérieusement. C'est seulement alors que la diaconie peut être un « service responsable ».

1.1 S'occuper d'individus et de groupes

Il s'agit en premier lieu de savoir si l'intervention diaconale est suscitée par les besoins d'individus ou par ceux d'un groupe. D'un côté, l'anthropologie chrétienne comporte un impératif éthique : il faut défendre la dignité de chaque être humain ainsi que sa capacité à être un sujet, capable d'assumer la responsabilité de sa propre vie et sa participation à la vie publique. Il arrive trop souvent que des individus soient réduits à n'être que des parties anonymes d'un groupe cible, ou classés dans des catégories telles que « victimes », « client(e)s » ou « destinataires ». Il est donc important de se rappeler que chaque personne vit personnellement des épisodes de souffrance et d'espoir, mais aussi qu'elle possède des capacités qu'il s'agit d'affirmer et de renforcer dans le processus de transformation.

Par ailleurs, il est également important de se rappeler que, dans l'activité diaconale, l'approche individualiste comporte de nombreuses limitations. Il est bien clair par exemple que la pauvreté, qui a de graves répercussions sur l'individu, est une réalité de systèmes dans lesquels doivent vivre de très nombreuses personnes. Lorsque, dans les années 1960, les Latino-Américain(e)s ont pris conscience de la progression de la pauvreté sur leur continent, ils/elles en ont conclu que la pauvreté n'était pas une réalité **donnée** mais quelque chose qui, très souvent, est « produit » par des processus historiques d'oppression injustes. Les gens sont **rendus** pauvres (« *empobrecidos* », appauvris). Toute action visant à éliminer la pauvreté doit prendre cela en considération : la pauvreté est une réalité sociale et politique, et non pas simplement la situation regrettable dans laquelle se trouve un individu. Si l'on ne tient pas compte de cette perspective, on risque d'interpréter la pauvreté qui frappe une personne comme son destin personnel, la cause étant à rechercher dans son manque d'éducation ou même sa pa-

resse, ce qui laisserait entendre que les personnes pauvres sont seules responsables de leur pauvreté.

Selon l'enseignement chrétien, le plus grand commandement qui nous est fait est d'aimer Dieu « *de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée* » et « *ton prochain comme toi-même* » (Matthieu 22,37-39). Si donc on va à la rencontre du prochain quand ce prochain est une communauté ou un groupe de personnes dans le besoin, l'avantage est aussi qu'on peut faire participer de nombreuses personnes – et pas seulement quelques individus – à des processus diaconaux de transformation. Il est possible de créer des réseaux et d'encourager des initiatives organisées et des interventions institutionnelles. Cette solution est applicable dans de nombreux cas, notamment pour des personnes qui vivent avec le VIH et le SIDA, pour des gens habitant des quartiers pauvres, pour les membres de familles de drogué(e)s, etc.

1.2 Action à court terme et à long terme

Un service diaconal responsable doit comporter des objectifs à long terme et à court terme. La parabole du bon Samaritain en est une bonne illustration : elle présente les différentes étapes de l'action. Pour commencer, le Samaritain s'est « approché » de l'homme gravement blessé couché au bord de la route ; cette étape exprime la



© FLM/J. Schep

solidarité, le refus de la crainte et de l'apathie à l'égard de la souffrance des autres. Il est également nécessaire de « s'approcher » pour voir ce qui s'est passé et pour savoir ce qui doit être fait. La seconde étape se concentre sur la manière d'intervenir pour soulager les besoins immédiats de la personne souffrant en fonction des ressources disponibles – en l'occurrence des bandages, de l'huile et du vin – pour entamer le processus de guérison. La troisième étape concerne sa réintégration et son retour à la vie normale, tout en envisageant d'assurer un soutien à plus long terme si nécessaire.

Un jour qu'un groupe discutait de ce texte, quelqu'un a demandé : « Où le Samaritain est-il allé après avoir laissé le blessé à l'auberge ? » Une réponse intéressante fut proposée : « Il est allé voir le maire de Jéricho, il l'a informé de l'incident et a exigé qu'il prenne des mesures pour prévenir la violence et pour protéger les victimes ». Bien entendu, c'est un épisode totalement imaginaire, mais cette remarque nous renvoie à un autre stade de la défense des droits qui illustre la relation intime entre compassion et justice et la nécessité de ne pas dissocier, dans l'action diaconale, différents objectifs.

Par conséquent, même lorsque l'activité diaconale prend la forme d'une action immédiate visant à soulager une souffrance humaine, ce qui restera toujours une priorité, il convient de prêter dûment attention au contexte plus large de la souffrance et de ses causes fondamentales.

Il faut que, dès le départ, cette attention portée aux implications à long terme, et donc aux causes fondamentales, soit prise en compte dans la manière dont la diaconie va être pratiquée ; elle devrait se concrétiser dès qu'on formule les objectifs de l'activité diaconale. On citera ici quelques-uns des éléments les plus importants :

1. affirmer et défendre la dignité des personnes ;
2. rappeler et promouvoir les droits des personnes ;
3. mettre en place des processus ayant pour but de dynamiser les personnes ;
4. créer des espaces dans lesquels les personnes auront accès à leurs droits, à la participation et à la responsabilité dans la société (édifier la citoyenneté) ;
5. poser des fondements qui permettent une transformation de la société.



© FLM/J. Schep

Dès lors que ces éléments sont en place, on a de bonnes raisons d'espérer que l'activité diaconale pourra contribuer à modifier en profondeur non seulement la vie d'individus, mais aussi l'Église et la société. Cela peut correspondre à un concept qui s'applique également au développement : un processus de transformation de la condition humaine axé sur la justice, la paix et l'intégrité de la création.¹¹

Cependant, maintenant que nous avons évoqué ce contexte plus large de l'activité diaconale et la nécessité de fixer des objectifs multiples, n'oublions pas que toute action diaconale ne sera pas en mesure de correspondre à cette vaste ambition. Cela étant admis, l'œuvre de diaconie n'en demeure pas moins une tâche importante et précieuse, par exemple lorsqu'on accompagne de soins et de prières une personne en train de mourir. Lorsqu'il n'apparaît pas possible de changer une situation donnée, l'action diaconale a pour mandat de proposer des signes d'espérance au travers de son ministère de présence et d'accompagnement, même en l'absence de signes d'espoir.

2. Les orientations fondamentales de l'œuvre de diaconie

Le document de la FLM intitulé *Mission en contexte* indique que la transformation, la réconciliation et la dynamisation sont trois dimensions de la mission qui « sont présentes dans toutes ses tâches [...] et permettent à l'Église de juger de sa propre fidélité envers la mission devant le Christ qui l'a envoyée dans ce monde »¹². Du fait que ces dimensions sont des parties intégrantes de la mission de l'Église, ce sont également des concepts clés pour la dia-

¹¹ En 1990 s'est tenu à Séoul le Rassemblement mondial sur la justice, la paix et la sauvegarde de la création (JPSC), organisé sous les auspices du COE. Lors de son Assemblée de Canberra, en 1991, le COE a fermement affirmé le processus JPSC et a créé en son sein une unité « Justice, paix et création ».

¹² *Mission en contexte*, p. 34.



conie : elles expriment les orientations fondamentales de l'œuvre de diaconie et, en même temps, la transformation, la réconciliation et la dynamisation indiquent comment ce travail se fait et quelles sont les valeurs qui l'inspirent.

2.1 Transformation

Ce document *Mission en contexte* donne de la transformation la définition suivante : c'est « un processus continu de réorientation totale de la vie, avec toutes ses aspirations, ses idéologies, ses structures et ses valeurs » ; c'est « une démarche permanente de refus de tout ce qui peut déshumaniser et désacraliser la vie, une démarche qui adhère à tout ce qui affirme la sainteté de la vie, qui reconnaît des dons à chacun(e) et qui travaille pour la paix et la justice dans la société ».¹³ La transformation engage et change toutes les personnes qui y participent. Dans ce sens, la diaconie transformationnelle nous aide à vaincre ce qu'on appelle les syndromes des aidant(e)s, à dépasser les pratiques et relations qui marquent une séparation entre « nous » et « eux/elles ». En fin de compte, tout le monde est nécessairement vulnérable : nous avons tous/toutes besoin d'être transformé(e)s, réconcilié(e)s et dynamisé(e)s. Pour cette raison, nous avons tous/toutes

¹³ *Ibid.*

besoin de diaconie – en premier lieu de la diaconie de Dieu telle que révélée en Jésus Christ, et ensuite en tant que sollicitude mutuelle et accompagnement les un(e)s des autres.

Bien évidemment, la transformation est un processus ; mais, en même temps, la transformation vise certains objectifs : il s'agit de créer une situation nouvelle dans laquelle la dignité sera davantage respectée, paix et justice étant accordées à davantage de personnes. Dans ce sens, la transformation est étroitement liée à ce qu'on pourrait appeler le changement social, le progrès social ou le développement social.

D'un point de vue théologique, la transformation nous rappelle que Dieu ne cesse de renouveler la création (en latin : *creatio continua*) – tout comme, chaque matin, nous constatons que les ténèbres de la nuit se transforment en lumière d'un jour nouveau qui pointe. En tant que peuple de Dieu, nous considérons que la transformation est un don gratuit de Dieu, pour lequel nous lui devons louange et service. Cela met en relation l'activité diaconale avec l'exhortation de saint Paul : « *Ne vous conformez pas au monde présent, mais soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence, pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bien, ce qui lui est agréable, ce qui est parfait.* » (Romains 12, 2).

Aussi la transformation refuse-t-elle le conformisme ; elle exprime une façon radicalement différen-

te de vivre la volonté de Dieu. Ainsi que le dit *Mission en contexte* : « *La transformation, perçue à la lumière de la résurrection du Christ, est l'épanouissement de la nature potentiellement donneuse de vie de toute la création et une expression de l'action de la grâce de Dieu dans la nature. C'est l'œuvre permanente du Saint Esprit qui transforme le monde entier dans l'Église et par l'Église.* »¹⁴

2.2 Réconciliation

Pour les chrétiens, la réconciliation est le don miséricordieux de Dieu annoncé dans le message que Dieu a réconcilié le monde en Jésus Christ. Ce don est une promesse pour un monde brisé, et la diaconie cherche à témoigner de cette promesse au travers d'initiatives visant à faire progresser les causes de la paix et de la réconciliation. En tant que peuple de Dieu ayant reçu les moyens de la mission, l'Église est appelée à participer à la mission réconciliatrice de Dieu, suppliant les êtres humains, au nom de Jésus Christ, de se réconcilier avec Dieu (cf. 2 Corinthiens 5,19-20) et les uns avec les autres. En tout premier lieu, la réconciliation renvoie à l'action de Dieu par laquelle est restaurée la relation des êtres humains à Dieu. En même temps, cette restauration implique qu'on soit transformé et dynamisé pour « le ministère (en grec : *diakonia*) de réconciliation ». Ce concept de « *diakonia* » nous rappelle clairement que la diaconie de Jésus – son mode de présence inconditionnelle parmi les pauvres, sa défense prophétique des exclus, ses actes de guérison et enfin, et surtout peut-être, son annonce du pardon et d'une vie nouvelle dans la promesse d'une ère nouvelle à venir – est la voie que doit suivre l'Église dans sa mission de réconciliation.

Selon Robert Schreiter, la réconciliation amorce un nouveau récit qui remplace « *le récit du mensonge* »¹⁵. Les victimes de violence et d'oppression ne sont pas autorisées à raconter ce qu'elles vivent ou ont vécu, et



© LUCSA

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Robert J. SCHREITER : *Reconciliation : Mission and Ministry in a Changing Social Order*, Maryknoll 1992.

il ne peut y avoir de réconciliation authentique si la vérité sur le passé n'est pas révélée.

Lorsque, au Salvador, une amnistie a été déclarée après des années de violations brutales des droits humains, c'était à la condition que les gens tenus pour responsables des tortures ne fussent pas inquiétés ; c'est ainsi que le récit de l'auteur(e) de l'oppression a été affirmé comme étant le récit officiel, celui que tout le monde était censé croire. La situation fut traitée de façon très différente en Afrique du Sud après l'abolition de l'apartheid : le président Mandela a institué une *Commission Vérité et réconciliation* qui fut chargée de faire un récit authentique des années passées, dans la perspective de la réconciliation et de la guérison des blessures.¹⁶

Il n'est pas toujours possible de révéler la vérité : il faut pour cela un environnement de sécurité et de respect mutuel. Dans certains cas, cet environnement doit comporter une dimension de confidentialité. Et il se peut aussi que certain(e)s fassent violence à la vérité pour intensifier la haine et la violence – cela est fréquent dans le cas des femmes qui disent la vérité. D'un autre côté, il convient de prêter une attention particulière à ce qu'elles racontent, elles qui sont vulnérables et réduites au silence : il se peut en effet que ce qu'elles racontent soit précisément ce qui va déclencher les plus puissants moteurs de réconciliation.

Il y a un lien étroit entre réconciliation et justice. Nous avons vu que les travaux de la *Commission Vérité et réconciliation* avaient effectivement contribué à révéler la vérité à propos de l'époque de l'apartheid en Afrique du Sud. Mais ont-ils beaucoup contribué à restaurer la justice ? Pour certain(e)s, outre qu'elle a accordé l'impunité à des gens responsables d'avoir commis des atrocités, l'amnistie générale a tacitement admis des injustices qui continuent à avoir des répercussions dramatiques sur la vie des pauvres.

Selon le concept chrétien de réconciliation, celle-ci ne ramène jamais les gens au point où ils étaient auparavant :

la réconciliation ne se réduit pas à éliminer la souffrance chez la victime et à convertir l'auteur(e) de l'oppression. La réconciliation place les gens dans une situation nouvelle : elle les rend capables de nouer des relations nouvelles et d'assumer des responsabilités nouvelles.



© FLM/C. Driau

2.3 Dynamisation

En tant que concept théologique, la dynamisation renvoie à la conception biblique de la création selon laquelle chaque être humain est créé à l'image de Dieu, avec des capacités et des potentialités, indépendamment de son statut social apparent.

En outre, ce concept est en rapport avec la promesse de la Pentecôte : « Vous allez recevoir une puissance, celle du Saint Esprit qui viendra sur vous ; vous serez alors mes témoins... jusqu'aux extrémités de la terre » (Actes, 1,8). Le récit de la Pentecôte raconte comment les disciples furent transformés, comment ils surmontèrent leur crainte et comment les questions qu'ils se posaient auparavant furent remplacées par des paroles proclamant « les œuvres puissantes de Dieu », leur langage étant transformé en fonction du contexte dans lequel ils se trouvaient. L'Église a la conviction que Dieu continue à dynamiser les gens – à insuffler en eux une puissance – non pas seulement les apôtres et d'autres individus qui assument des responsabilités mais, tout particulièrement, les personnes qui

¹⁶ On trouvera une analyse théologique sur la réconciliation d'après les expériences vécues en Afrique du Sud dans W. de GRUCHY : *Reconciliation. Restoring Justice*, Minneapolis 2002.



© FLM/J. Schep

ont rarement – sinon même jamais – l’occasion de parler. Cette conviction devrait influencer l’action diaconale, sa méthodologie et la définition de ses priorités. Cette action témoigne de la foi en un Dieu qui révèle sa grâce et sa puissance en choisissant « *ce qui dans le monde est vil et méprisé* » (1 Corinthiens 1,28). En Amérique latine, cela a amené des acteurs/actrices de la diaconie à ajouter au concept de dynamisation celui de « *dignification* », qui consiste à établir des pratiques diaconales qui affirment la dignité des gens et leur donne la capacité d’être des « *sujets* » – tant dans l’Église que dans la société.

Il faut se rappeler que la dynamisation implique toujours un transfert de pouvoir, ce qui signifie qu’il faut traiter d’une manière critique les déséquilibres de pouvoir. La diaconie ne doit jamais cesser de soulever cette question, pas seulement dans la société et dans les relations entre aidant(e)s et aidé(e)s mais aussi en rapport avec la praxis diaconale et avec la manière

dont le pouvoir est établi et exercé dans l’Église. Trop souvent, la question du pouvoir est passée sous silence dans l’Église ; dans certains cas, on va même jusqu’à la dissimuler sous une apparence de service.

Un autre élément constitutif de la nature fondamentale de la diaconie est qu’elle est appelée à jeter des ponts. Comme on l’a fait remarquer précédemment, l’emploi classique, en grec, du mot *diakonia* renvoie à la mission d’un(e) intermédiaire, d’un(e) messenger/messagère ou même d’un(e) ambassadeur/ambassadrice qui a reçu mandat de rétablir des relations, de guérir et réconcilier.

Dans l’Église ancienne, le diacre était appelé « l’oreille et la bouche de l’évêque » ; c’était lui qui était chargé de faire connaître dans l’Église ce qui se passait en marge d’elle, chez les pauvres et les malades. Pour que la mission de l’intermédiaire soit couronnée de succès, il faut que des ponts soient jetés, les distances abolies : l’activité diaconale peut alors contribuer à la transformation de l’Église, tant en son centre qu’à la périphérie.

Toute action diaconale, même lorsqu’elle s’adresse à des besoins immédiats, s’inscrit dans un mandat global de construction de relations. L’accompagnement, en tant que méthode de diaconie, cherche à vaincre l’isolement et l’exclusion et à découvrir comment offrir des possibilités d’un partage plus large dans un contexte de solidarité mutuelle. Lors d’une réunion régionale sur la diaconie qui s’est tenue en Amérique latine, on a qualifié cette tâche de « *diaconie migrante* » du fait que, souvent, les gens sont en chemin, essayant d’échapper à la pauvreté.

Un(e) intermédiaire doit avoir la capacité d’écouter différentes versions d’une même histoire et de découvrir le pourquoi des divergences. Et puis il y a la nécessité d’intervenir réellement, de jeter des ponts de compréhension et d’acceptation. Cela aussi est en rapport avec l’édification de la communion, avec l’identification de processus de réconciliation et d’inclusion.

Il y a d’innombrables situations dans lesquelles il est ainsi nécessaire que l’action diaconale « jette des ponts », tant dans l’Église qu’en dehors d’elle : souvent, les gens qui vivent avec le VIH et le SIDA sont stigmatisés par la communauté ; des groupes de migrant(e)s

sont victimes de discrimination ; les femmes subissent des violences, et on n'entend par leurs voix ; dans les familles pauvres, les enfants n'ont droit qu'à un enseignement de qualité inférieure. Dans de telles conditions, la diaconie ne doit pas se contenter de dénoncer l'injustice – ce qui, sans doute, est important : elle doit aussi trouver des moyens d'intervenir. Initiatives et projets concrets sont des outils qui peuvent contribuer au processus de construction d'une société plus juste et durable.

Pour l'Église, le rôle d'intermédiaire, consistant à intervenir, peut aussi apparaître nécessaire en cas de conflits politiques complexes. Lorsqu'une grave crise a frappé Madagascar en 2002 puis, à nouveau, en 2009, les responsables d'Église au niveau national ont joué un rôle important en facilitant le dialogue entre les responsables politiques. En République démocratique allemande, les Églises ont été un lieu de liberté de parole où les gens pouvaient se rencontrer et exprimer leur espoir d'une ère nouvelle, ce qui a favorisé l'évolution qui a abouti à l'effondrement du régime en 1989.

Un(e) intermédiaire ne peut pas se taire. La communication est une composante fondamentale de la construction de ponts. Souvent, cette communication doit être patiente et diplomatique, mais il y a aussi des cas où elle doit être prophétique et faire entendre la voix des sans-voix et des personnes souffrantes.

3. Les différentes expressions de l'action diaconale

3.1 La diaconie individuelle – le diaconat de tous/toutes les croyant(e)s

Comme on l'a noté dans le chapitre précédent, tous/toutes les baptisé(e)s sont dynamisé(e)s pour la diaconie. Cela nous amène à l'expression première et la plus fondamentale de l'activité diaconale : celle de

la diaconie individuelle, laquelle, normalement, est spontanée dans la vie ordinaire et s'exprime au travers de multiples bonnes œuvres .

On pourrait souvent dire que la diaconie individuelle est un comportement humain normal : il s'agit d'actes que des aidant(e)s naturel(le)s ont coutume de poser indépendamment de leur religion ou de leur conception du monde. On a déjà dit que, au départ, l'activité diaconale vise à satisfaire des besoins concrets chez les gens. Matthieu 25,31-46 est un texte biblique qui a largement contribué à façonner cette conception de la diaconie : il nous présente spécifiquement ceux/celles qui ont faim ou soif, les étrangers/étrangères, ceux/celles qui sont nu(e)s ou malades ou en prison comme ayant besoin qu'on s'occupe d'eux/d'elles, qu'on leur prête attention. Une fois encore, il est bien clair que les chrétien(ne)s ne sont pas les seuls à réagir face à ce genre de misère. Cependant, la dimension spécifiquement diaconale de ce texte, c'est la manière dont l'identité chrétienne rattache cette action au Christ, qui s'identifie aux personnes dans l'épreuve : « *C'est à moi que vous l'avez fait !* »

La parabole du bon Samaritain (Luc 10,25-37) est un autre texte biblique qui, depuis des siècles, motive les chrétien(ne)s à faire de la diaconie. Dans ce texte, un des éléments surprenants est que c'est un outsider, un représentant d'un groupe religieux méprisé et marginalisé, qui fait preuve de compassion lorsqu'il voit l'un de ses frères humains dans le besoin, alors que le prêtre et le Lévite passent sans s'arrêter. Lors d'une discussion sur la manière d'hériter de la vie éternelle, et provoqué par la question : « *Qui est mon prochain ?* », Jésus raconte l'histoire de quelqu'un qui a eu pitié, et il conclut : « *Va et, toi aussi, fais de même* ». Mais, entre temps, la question a été inversée ; alors qu'elle était au départ : « *Qui est mon prochain ?* », elle est devenue : « *Lequel... s'est montré le prochain de l'homme qui était tombé sur les bandits ?* » En d'autres termes, ce qui qualifie l'action miséricordieuse n'est pas la définition que l'autre en donne mais plutôt une vertu que Dieu donne à chaque être humain : celle d'être le prochain de l'autre.

Très souvent, il n'est pas même nécessaire de donner un nom spécifique à de tels actes du fait que, en eux-mêmes et par eux-mêmes, ils sont considérés

comme naturels et justes. Cependant, il peut être utile de bien souligner leur importance en leur donnant un nom significatif. Après un atelier sur la diaconie au Brésil, un femme s'est exclamée : « *Maintenant, je sais que ce que j'ai toujours fait a un nom : c'est de la diaconie !* » Elle a parlé de ce qu'elle faisait auprès de paysan(ne)s pauvres, empoisonné(e)s par des pesticides, de sa participation à des manifestations pour les droits humains et de l'habitude qu'elle avait de visiter les malades et les personnes seules de sa paroisse : « *J'ai toujours cru que je le faisais parce que j'ai la foi, a-t-elle ajouté, mais je n'avais jamais pensé que cela avait un nom particulier. Maintenant, je le sais !* » Savoir cela ne signifie peut-être pas qu'on ferait autre chose ou qu'on agirait différemment – quoique cela puisse aussi être le cas. Quoi qu'il en soit, en appelant cela « diaconie », on affirme ce qui est fait, on nomme la source de cette action, et cela motive et encourage la personne à en faire davantage encore.

3.2 La diaconie organisée – une entreprise collective de la communauté

Très souvent, c'est toute la communauté qui relève des défis d'ordre diaconal. Actes 6,1 nous raconte que l'assemblée de Jérusalem avait organisé une *diaconie quotidienne*, probablement un système qui permettait aux pauvres de recevoir une ration quotidienne de nourriture. Il était cependant apparu qu'il fallait améliorer cette organisation, et il fut décidé de nommer des responsables de ce travail. Par la suite, Paul organisa une collecte d'argent – simplement appelée *diakonia* – dans les assemblées des Hellénistes afin d'aider l'assemblée de Jérusalem, qui était pauvre.

Les recherches ont confirmé les effroyables conditions de vie en milieu urbain au cours du 1er siècle, avec une espérance de vie inférieure à 30 ans, des conditions sanitaires lamentables, des maladies endémiques, peu d'eau potable, des afflux constants d'immigrant(e)s et des conflits ethniques. C'est dans ce contexte que l'Église a entamé sa mis-

sion et son ministère, et sa pratique diaconale était considérée comme quelque chose de radicalement nouveau et différent. Rodney Stark a montré comment l'assistance apportée aux malades et aux personnes marginalisées, le mode de vie accueillant des assemblées de chrétien(ne)s et la ferme croyance en la puissance de la résurrection attiraient des gens issus de toutes les classes sociales et ont fini par faire d'un petit groupe de personnes une Église qui est devenue en quelques siècles le principal mouvement religieux de l'Empire romain.¹⁷

Depuis lors, on ne compte plus les exemples d'initiatives prises et organisées par des communautés paroissiales et Église locales dans le monde entier. Lors des épidémies de peste, on organisait la visite des malades et on enterrait les personnes décédées. En temps de guerre, on accueillait les réfugié(e)s, à qui on donnait asile. Les temps peuvent bien changer mais jamais les besoins n'ont complètement disparu – et les assemblées locales n'ont jamais cessé de réagir. Au commandement donné par Jésus en apprenant que la foule avait faim : « *Donnez-leur vous-mêmes à manger* » (Matthieu 14,16), les chrétiens ont répondu et répondent encore aujourd'hui dans de multiples contextes et sous de multiples formes.

Pourtant, cette diaconie doit être organisée ; et il faut bien confier à quelqu'un la responsabilité de cette organisation : c'est une réalité qui vaut pour toute chose jugée importante. Du fait que la liturgie est importante, le temps et le lieu des cultes sont organisés et bien préparés, et des responsabilités sont attribuées à certaines personnes en conséquence.

Pour la diaconie, c'est la même chose : si on veut qu'elle soit pratiquée systématiquement et qu'elle soit une composante permanente de la vie de l'Église, il lui faut des structures et des responsables. Dans l'Église de Suède, chaque paroisse a l'obligation de soumettre à l'évêque un plan d'organisation de la diaconie, des cultes, de l'enseignement et de la mission. Ce plan aide la paroisse à voir globalement toutes les dimensions de

¹⁷ Rodney STARK : *The Rise of Christianity. A Sociologist Reconsiders History*, 1996.

son activité et à les garder à l'esprit lorsqu'elle définit les priorités, les responsabilités et les ressources nécessaires.

Il peut arriver que la paroisse considère que son œuvre de diaconie consiste à aider des pauvres de « là-bas ». De plus en plus, on prend conscience du fait que la diaconie n'est pas « pour » d'autres mais « avec » d'autres. Selon la conception biblique, l'aide est une expression de l'amour (1 Corinthiens 13) qui se concrétise dans un cadre de mutualité et d'égalité (2 Corinthiens 8,13-15). Le service diaconal est une bénédiction tant pour la personne qui donne que pour celle qui reçoit. En outre, la personne qui reçoit de l'aide aujourd'hui pourrait bien, demain, être celle qui s'occupe de l'autre. Dans les sociétés où les différences sociales permettent à certaines classes d'être beaucoup plus privilégiées que d'autres, l'aide risque trop souvent de tourner à la charité, laquelle signifie que, dans leur bienveillance, les fortuné(e)s accordent une certaine assistance aux pauvres. Dans ce cas, le fait d'accorder une aide risque de creuser les différences et de créer une situation dans laquelle certaines personnes sont toujours des « aidant(e)s qui ont les moyens » alors que d'autres sont toujours des « aidé(e)s sans moyens ». Il est vrai que, bien souvent, la diaconie s'est présentée sous la forme d'une œuvre caritative faite d'actes posés par des riches et des puissant(e)s au profit des pauvres. Il s'agit de remettre profondément en question les pratiques de ce genre : une telle aide a tendance à être paternaliste et aliénante dans la mesure où elle est organisée en fonction de ce qui profite aux aidant(e)s et sert leurs besoins. En Amérique latine, on appelle souvent cette pratique de l'« *asistencialismo* » dans la mesure où elle vise à assister et non pas à favoriser l'égalité et la mutualité. En conséquence, puisqu'un tel mode d'action perpétue la différenciation et la séparation, il n'est guère probable qu'il contribue à un véritable changement.

Ces observations pourraient donner l'impression que la charité est quelque chose de négatif ; au contraire, cette vertu est une constante de la tradition de l'Église. Lors du colloque organisé par la FLM sur la diaconie prophétique, le théologien sud-africain Molefe Tsele a

Construire des familles plus solides

Depuis trois ans, chaque semaine, le mardi et le vendredi, Nancy Krause se rend à la prison du comté de Polk ; pendant une heure, elle parle aux personnes détenues de l'éducation parentale. Ces visites font partie du *Mobile Parenting Program* des Services luthériens de l'Iowa, aux États-Unis, qui propose un enseignement aux habitant(e)s de cet État qui peuvent difficilement se déplacer : immigré(e)s, détenu(e)s ou sans-logis. Beaucoup de parents vivent ou ont vécu dans la pauvreté. « La pauvreté limite les choix, dit Nancy Krause à propos des gens à qui elle donne des cours. Dans ce monde-là, les choix et les possibilités sont limités. »

déclaré : « Évitions de faire de la charité un gros mot : Dieu est charitable pour toute sa création. Il s'agit de rendre plus charitable la société tout entière. »¹⁸

La véritable charité est axée sur la communauté et la justice. La diaconie fondée sur la communauté renforce l'inclusivité et la mutualité du fait qu'elle s'attaque à la souffrance et à l'injustice. Elle affirme la valeur des choses faites ensemble ainsi que la conviction que toutes les personnes ont reçu le don et la capacité de participer et de collaborer à ce qui est bon et juste. Cela nous rappelle le proverbe africain : « Si tu es pressé, voyage seul. Si tu veux aller loin, voyage en compagnie. »

3.3. La diaconie institutionnalisée – lorsqu'une approche plus structurée est nécessaire

Il y a des cas où l'impératif de diaconie exige des engagements qui dépassent ce qui peut être organisé au niveau d'une paroisse. Par le passé, l'Église s'est vite rendu compte que l'activité diaconale requerrait souvent des structures plus solides ; c'est ainsi que furent créés notamment des hôpitaux, des orphelinats et des foyers pour les sans-logis. Des liens forts existaient entre les assemblées locales et ces institutions, lesquelles n'auraient pu subsister longtemps sans ces relations et le soutien permanent des membres de l'Église. Cela per-

¹⁸ *Rapport de Johannesburg*, p. 54.



mettait en outre d'assurer délibérément une continuité de l'identité : le terme même d'« hôpital » reflétait bien le mandat qu'avait l'Église de pratiquer l'hospitalité diaconale. De plus, l'architecture des anciens hôpitaux évoquait bien la relation entre la foi et le service aux malades : souvent, les salles étaient conçues de façon à ce que tous/toutes les patient(e)s pussent voir l'autel, ce qui leur rappelait que c'est toujours Dieu qui guérit.

Le mouvement diaconal moderne, qui est né en Allemagne dans les années 1830, s'est traduit par la création d'innombrables institutions diaconales, non seulement dans ce pays mais aussi dans toute l'Europe et sur d'autres continents. Du fait que, à l'époque, l'Église officielle était étroitement liée à l'État, il fallait que les initiatives de mission et de diaconie fussent organisées sous la forme d'associations libres – à l'intérieur de l'Église, certes, mais il s'agissait d'organisations indépendantes des autorités ecclésiastiques.

L'un des pionniers de ce mouvement diaconal fut Theodor Fliedner, pasteur à Kaiserswerth, une bour-

gade proche de Düsseldorf, dans l'ouest de l'Allemagne. En septembre 1833, avec sa femme Friederike, il ouvrit un foyer pour les femmes sortant de prison ; puis ce furent d'autres fondations, dont un jardin d'enfants et un hôpital. Bien vite, ils prirent conscience qu'il leur fallait recruter des professionnel(le)s et, trois ans plus tard, ils fondèrent une maison-mère pour diaconesses qui recevaient une formation d'infirmières et d'éducatrices de jeunes enfants. Au cours des décennies suivantes, des milliers de femmes furent ainsi formées et consacrées diaconesses. La maison-mère ressemblait, à bien des égards, à un couvent catholique et les sœurs, ainsi qu'on les appelait en fait, s'engageaient à respecter le règlement de la communauté, notamment l'obéissance, le partage des ressources et le célibat.

De son côté, en septembre 1833, Heinrich Wichern ouvrit un foyer pour les enfants des rues dans un quartier pauvre de Hambourg. Il était convaincu qu'une bonne éducation les arracherait à la misère, en particulier si, dans ce cadre, on les formait à un métier. Cela montre que l'enseignement était déjà partie intégrante de l'activité diaconale organisée et considérée comme une arme importante dans la lutte contre la pauvreté. C'est ainsi que furent créés, dans la tradition de la diaconie, un grand nombre d'établissements d'enseignement. Certains s'adressent aux enfants de familles pauvres et socialement défavorisées; d'autres offrent des possibilités de scolarisation à des personnes qui, de tout temps, ont été exclues des écoles publiques parce qu'aveugles ou sourdes, ou souffrant de maladie mentale.

Cela va tout à fait dans le sens de la position de Luther, qui était résolument en faveur de l'enseignement. Au moment de la Réforme, il proposa de transformer les monastères en écoles publiques ; il rappelait aux parents qu'ils avaient reçu leurs enfants comme des dons de Dieu et qu'ils étaient donc responsables devant Dieu de leur bien-être – et l'enseignement y contribuait nécessairement. Il écrivit aux responsables politiques d'Allemagne pour leur recommander de créer des écoles pour tous les enfants, leur rappelant que « *le meilleur et le plus grand bien de la cité, sa sécurité et sa force, c'est d'avoir de nombreux*

citoyens cultivés, sages, honorables et bien éduqués (...) plutôt que de puissantes murailles et de prestigieux bâtiments ». ¹⁹

Il n'est pas possible de présenter ici, même à grands traits, le mouvement diaconal du 19^e siècle, non plus que ses nombreux acteurs/actrices ni les différentes formes que ces personnes engagées ont données à l'activité diaconale à cette époque. Il faut pourtant faire remarquer que ce mouvement a révolutionné le rôle des femmes dans l'Église et la société : pour la première fois, des femmes non mariées recevaient un enseignement et des responsabilités. C'est grâce à leur travail que s'est constitué le système moderne de santé et de protection sociale ; c'est à cette époque que furent élaborés des modèles qui furent par la suite adoptés par l'État lorsqu'il mit en place les systèmes de protection sociale.

À bien des égards, le mouvement diaconal tira son inspiration du piétisme et de sa spiritualité plutôt individualiste. Le point fort de cette influence était l'approche personnelle et la vocation individuelle, centrées sur les relations personnelles. Cela ouvrait la porte à la prise d'initiatives et a débouché sur la création d'établissements d'enseignement, de soins de santé et d'aide sociale. Grâce ce mouvement, l'Allemagne compte aujourd'hui quelque 30 000 institutions diaconales, chose rendue possible par un système complexe de financement qui comporte des relations fortes et bien établies avec les autorités publiques.

Si ces établissements fonctionnent comme établissements de soins de santé et d'aide sociale conformément aux normes et conditions fixées par les autorités publiques, des liens solides subsistent entre les institutions diaconales, les organismes ecclésiaux nationaux et les communautés locales qui, bien souvent, soutiennent les œuvres diaconales professionnelles en leur apportant une aide financière, en mettant à leur disposition des responsables de l'administration mais aussi des bénévoles, et en leur assurant un accompagnement spirituel.

¹⁹ « *To the Councilmen of All Cities in Germany That They Establish and Maintain Christian Schools* » (1524), traduction anglaise de A. STEINHAEUSER in : *Luther's Works*, vol. 45, Philadelphie 1962, pp. 355-356.

Aux États-Unis, l'Église évangélique luthérienne d'Amérique (ELCA) coiffe, dans l'ensemble du pays, des organismes d'aide sociale prestataires de services qui lui sont affiliés. On compte ainsi quelque 280 organismes qui assurent des services de santé et le service aux personnes, qui sont présents dans des milliers de communautés et qui touchent plus de six millions de personnes par an, soit un(e) Américain(e) sur 50. Cinq pour cent de ces organisations sont très importantes et sont représentées en de multiples lieux et dans de nombreux États du pays.

Il faut bien reconnaître que nombre des ces organismes donnent un témoignage exceptionnel de la sollicitude des chrétien(ne)s pour les gens dans la détresse, œuvrant au développement des compétences professionnelles et de la responsabilité civique. Au Brésil, un foyer pour jeunes femmes enceintes et célibataires devient un lieu de lutte pour la dignité humaine et pour préparer l'avenir. À Madagascar, un projet de développement communautaire rural permet à des petit(e)s paysan(ne)s de prendre conscience des ressources dont ils/elles disposent et d'améliorer leur production alimentaire de façon durable. En Inde, un centre de formation professionnelle donne des chances dans la vie à des jeunes qui ont été exclu(e)s des systèmes d'enseignement public.

Dans le Sud, de nombreuses institutions diaconales ont été créées par des missionnaires. Pourtant, bon nombre d'entre elles ne furent plus en mesure de subsister lorsque



© FLM/J. Schep



© ELCA/Laury Rinker

les sociétés missionnaires réduisirent leur soutien financier et l'envoi de personnel. Il y a aussi de remarquables exemples d'institutions diaconales qui sont nées d'initiatives locales et qui se sont adaptées aux conditions locales.

Le mouvement missionnaire moderne s'est souvent institutionnalisé en devenant une structure indépendante au sein de l'Église. Ce n'est qu'après l'Assemblée du COE à New Delhi, en 1961, que la mission a été pleinement intégrée dans la vision œcuménique de l'être de l'Église et qu'elle n'a plus été considérée comme une activité relevant de quelques organismes dont la plupart avaient leur siège dans le Nord. Il est difficile d'envisager que la diaconie – et notamment la diaconie institutionnelle – puisse être pleinement intégrée dans la vie de l'Église de la même façon : cela tient au fait que certaines Églises ne reconnaissent pas la diaconie institutionnelle comme partie intégrante de ce que l'Église est et fait. Mais cela tient aussi à la tendance qu'ont certaines institutions diaconales à continuer d'organiser leur activité indépendamment des structures ordinaires de l'Église. C'est là un sérieux problème auquel doivent s'attaquer tant ces institutions que l'Église elle-même. Mais ce n'est pas systématique : dans d'autres Églises, en Amérique du Nord par exemple, des structures ont été mises en place qui, tout en garantissant à ces institutions la collaboration de professionnel(le)s et une indépendance institutionnelle, affirment la présence de l'Église dans les conseils d'administration et donc sa

participation à la définition de la mission de ces institutions et de leurs relations avec l'Église.

3.4 La diaconie internationale – subvenir aux besoins avec la communion mondiale des Églises et en son nom

Du fait de la nature spécifiquement œcuménique²⁰ de l'Église, la diaconie, dans son action, ne saurait être limitée par des frontières géographiques, ethniques, sociales ni même religieuses. Cette conception a profondément marqué la Fédération luthérienne mondiale et son identité vocationnelle.²¹

L'un des principaux facteurs qui ont mené à la fondation de la Fédération luthérienne mondiale, lors de sa Première Assemblée, à Lund (Suède) en 1947, fut la nécessité d'apporter une aide humanitaire aux populations d'Europe victimes de la Seconde guerre mondiale. La charte originelle du Service de la FLM aux réfugiés comportait une forte dimension d'auto-assistance : dans l'Europe de l'après-guerre, un(e) luthérien(ne) sur six était un(e) réfugié(e) ou une personne déplacée. Cela explique que la Fédération luthérienne mondiale, à l'origine, ait été fortement axée sur l'aide aux réfugié(e)s, et cette tendance subsiste aujourd'hui encore.

Cependant, l'une des préoccupations de la Deuxième Assemblée, qui s'est tenue à Hanovre en 1952, fut le risque de voir la FLM – à l'instar de l'organisation qui l'avait précédée : la Convention luthé-

²⁰ Le mot « œcuménique » vient du grec *oikoumènè*, qui signifie « le monde habité » ou « le monde entier ».

²¹ Les informations ci-après sont reprises pour l'essentiel d'un exposé de Brian Neldner publié dans *Development Education Forum*, juin 1997. On trouvera aussi un historique du Département d'entraide mondiale de la FLM dans « Let Us Help One Another : Service in the LWF », in Jens Holger SCHJØRRING, Prasanna KUMARI et Norman A. HJELM (dir.) : *From Federation to Communion. The History of the Lutheran World Federation*, Fortress Press, Minneapolis 1997, pp. 85-141.

rienne mondiale – disparaître dès lors qu’auraient été satisfaits les besoins des luthérien(ne)s de l’après-guerre. Par une décision historique, cette Assemblée affirma que la volonté de ses Églises membres d’aider les gens dans la détresse était une caractéristique permanente – mais selon un nouvel axe : cette assistance serait apportée à tous/toutes, indépendamment de leur identité, car c’était à cela qu’appelait l’Évangile. C’est ainsi que fut mise en place cette activité de la FLM au service des personnes dans la détresse, étant bien entendu que cette assistance ne devait pas se limiter à la communauté luthérienne.

Pour le Département d’entraide mondiale (DEM) de la FLM, qui est chargé d’effectuer ce travail au nom des Églises membres de la FLM, le point de départ est la détresse des êtres humains. Au cœur du mandat adopté par l’Assemblée de Hanovre, on lit : « [...] *conduire, administrer [...] ces services [qui] auront un champ d’action mondial et [seront] proposés aux personnes dans le besoin, indépendamment de leur race, de leur sexe, de leur religion, de leur nationalité ou de leur orientation politique* ».

Il convient de considérer cette tâche – aller au devant des besoins des personnes par l’intermédiaire du DEM – en relation avec le mandat correspondant du Département de mission et de développement (DMD), qui a pour mandat de renforcer le témoignage des Églises au travers de la mission et du développement. Cela se fait, en partie, grâce à des programmes qui sont coordonnés par le Secrétariat de Genève. Certains programmes sont placés sous la responsabilité de l’un des bureaux régionaux, puis mis en rapport avec les problèmes d’une région particulière, par exemple le problème de la pauvreté en Afrique, de la coopération interreligieuse en Asie, de la dette illégitime en Amérique latine et des relations entre Église et État en Europe. D’autres programmes relèvent de la responsabilité des bureaux mondiaux ; ils portent notamment sur le VIH et le SIDA, les questions de genre, la participation des jeunes, le développement des ressources humaines et les services de communication. En outre, le DMD est chargé de coordonner le soutien apporté à quelque 230 projets conçus et mis en œuvre par des Églises membres de la FLM ; dans ces cas, le DMD a essentiellement pour

fonction de financer les projets et d’accompagner les responsables dans leur mise en œuvre et dans la présentation de rapports.

Tout au long de son histoire, la FLM a maintenu son identité confessionnelle et encouragé l’adoption d’une approche œcuménique de l’assistance humanitaire au niveau international.

Une étroite coopération s’est établie, dès le départ, au début des années 1960, pour créer une structure œcuménique révolutionnaire consacrée à l’assistance aux réfugié(e)s en Afrique : le Tanganyika Christian Refugee Service a été créé par la FLM au nom du Conseil œcuménique des Églises et en coopération avec le Conseil chrétien de Tanzanie. Par la suite, un programme identique a été lancé en Zambie.

En même temps, un programme de la FLM pour les réfugié(e)s chinois(es) à Hong Kong s’est transformé en un programme complet de services sociaux, dont la responsabilité fut par la suite confiée au Conseil chrétien de Hong Kong.

Les grandes sécheresses qui ont marqué l’Afrique au début des années 1970 ont donné naissance à une action coordonnée des agences ecclésiales, à laquelle ont participé la FLM, le COE et les agences catholiques représentées par Caritas Internationalis et ses correspondants nationaux, dans le cadre du programme Churches Drought Action in Africa. Cela a exigé l’adoption de nouvelles approches communes, non seulement au niveau international mais encore dans le cadre d’une coopération novatrice entre Églises locales, par exemple en Éthiopie et en Érythrée. À l’heure actuelle, la participation de la FLM à l’Action commune des Églises (Action by Churches Together – ACT) confirme sa volonté de poursuivre son engagement œcuménique.

En 1970, la résolution sur les droits humains adoptée par l’Assemblée d’Évian a défini le cadre et la volonté de la FLM d’œuvrer, au travers de ses Églises membres, dans des zones de conflit. Cette décision s’est traduite par une assistance très importante fournie à des personnes participant à des luttes de libération, ou affectées par elles, en particulier au Mozambique, en Angola et en Namibie. Il s’agissait notam-

ment d'une assistance aux exilé(e)s et aux réfugié(e)s, aux opérations de rapatriement, à la reconstruction, à la réinsertion et au développement, ainsi que de ministères sociaux et pastoraux auprès de personnes exilées ou participant à des luttes de libération. Le ministère pastoral auprès de Namibien(ne)s en exil, organisé en coopération avec les principales Églises de Namibie et les conseils chrétiens des pays d'asile, a été assuré par le DEM au nom de la FLM.

La décision prise en 1974 par la Commission « Entraide mondiale » de lancer des projets en Mauritanie, pays musulman, a constitué une étape décisive : en effet, cela revenait à affirmer le concept d'un engagement global du DEM au nom de toutes les Églises membres de la FLM. Les programmes de ce genre jouent un rôle important pour jeter des ponts vers des personnes vivant dans des pays où la religion majoritaire n'est pas le christianisme. En 1997, le Conseil de la FLM a affirmé que, pour la FLM, les droits hu-

ains étaient une dimension intrinsèque de sa participation à l'aide humanitaire et au développement.

La capacité opérationnelle du DEM lui permet d'obtenir d'importantes ressources d'organisations internationales et de bailleurs de fonds gouvernementaux par le biais d'agences liées à la FLM. Par l'intermédiaire du DEM, ces fonds sont transférés dans des programmes qui sont autant d'expressions du service chrétien auprès des personnes en détresse.

En outre, le DEM collabore étroitement avec les Nations Unies. Lors de sa toute première Assemblée, la FLM a fait part au secrétaire général des Nations Unies de sa volonté d'aider les réfugié(e)s et les personnes déplacées. Cette même année, la FLM fut accréditée auprès des Nations Unies. Telle est la genèse du partenariat qui s'est établi, il y a donc longtemps déjà, entre le DEM et les institutions des Nations Unies, et en particulier avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). La FLM considère que ce qu'elle fait vient en complément



© FLM/J. Schep

des activités des Nations Unies en apportant une approche fondée sur les relations de personne à personne, ce qui doit continuer à être l'essence de sa collaboration avec toutes les institutions gouvernementales et intergouvernementales .

Au cours des années à venir, ce sont les décisions politiques ainsi que les catastrophes économiques et naturelles qui détermineront la forme que prendront les interventions d'assistance humanitaire internationale ; mais celle-ci sera aussi fonction de la culture, du fondamentalisme et du fossé entre religions. En se mettant au service des personnes en détresse – avec les Églises membres de la FLM et en leur nom –, la FLM peut jouer le rôle d'une « passerelle diaconale » qui aidera à franchir ces fossés.

Aujourd'hui, avec ses programmes associés, le DEM est présent dans 36 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes. Pour l'essentiel, son budget de 100 millions de dollars sert à financer des programmes d'assistance humanitaire et de développement. Avec pour devise : « Défendre les droits des personnes pauvres et opprimées », le DEM a défini, pour ses activités, six priorités :

- intervenir en cas de catastrophe et y préparer les populations ;
- créer des communautés durables ;
- lutter contre le VIH et le SIDA ;
- promouvoir la paix, la réconciliation et les droits humains ;
- transformer les relations entre les personnes de sexe différent ;
- protéger l'environnement.

Comme on l'a dit précédemment, les luthérien(ne)s partagent cette volonté avec d'autres chrétien(ne)s ; c'est pourquoi la diaconie est une partie constitutive du mouvement œcuménique depuis ses tout débuts. En 1922 fut créé à Zurich le *Bureau central européen pour l'entraide des Églises* (Europäische Zentralstelle für kirchliche Hilfsaktionen – EZ) sous les auspices du Conseil fédéral des Églises du Christ en Amérique et de la Fédération des Églises protestantes de Suisse ; d'autres Églises européennes y ont adhéré par la suite. Ce Bureau fut



© FLM/F. Longakit

transféré à Genève en 1928 et, en 1945, il a fusionné avec le Conseil œcuménique des Églises (COE).

Lorsque, en 1948, on demanda à Willem Visser 't Hooft de devenir le premier secrétaire général du COE, il posa comme condition qu'il y ait un département d'entraide des Églises parce que, déclara-t-il, « il ne peut y avoir de saine communion œcuménique sans solidarité concrète ». En 1949, un an après la Première Assemblée du COE, qui s'est tenue à Amsterdam, le Comité central a déclaré que l'entraide des Églises était une obligation permanente du COE et que c'était œcuméniquement qu'elle serait la plus efficace. En 1971, cette unité reçut le nom de Commission d'entraide et de service des Églises et d'assistance aux réfugiés (CESEAR).

La CESEAR avait pour mandat « d'aider les Églises à manifester leur solidarité en partageant leurs ressources humaines, matérielles et spirituelles et de faciliter ce partage de façon à promouvoir la justice sociale, le développement humain et le soulagement des misères humaines. » Vers la fin des années 1980, cette unité a voulu s'engager davan-

tage pour aider les Églises et les groupes qui leur étaient associés à réfléchir sur les causes fondamentales des problèmes et à trouver des méthodes leur permettant de répondre plus globalement aux besoins des personnes. En conséquence, la CESEAR a réduit sa participation directe aux projets mais a maintenu un système qui lui permettait de préparer des projets prioritaires pour intervenir de façon très concrète en réponse aux priorités et défis auxquels le mouvement œcuménique était confronté. En 1992, la CESEAR fut remplacée par une nouvelle unité, appelée *Partage et service*.

Comme on l'a fait remarquer, la misère qui a caractérisé l'après-guerre a incité les responsables d'Églises de nombreux pays à mettre en place des structures d'assistance humanitaire. Avant même cela, c'est en 1922 que fut fondée *Folkekirkenes Nødhjelp* (DanChurchAid) pour répondre aux besoins de l'Europe de l'Est ; cet organisme avait aussi pour mandat particulier d'accompagner les Églises minoritaires de cette région. Parallèlement, d'autres organismes semblables, liés aux Églises, furent créés dans le monde entier pour répondre aux besoins nés de la Seconde guerre mondiale. En fait, certains d'entre eux furent constitués pour accueillir les réfugiés arrivant d'Europe après la guerre, avant d'élargir leur champ d'activité pour en faire une diaconie internationale.

À la fin des années 1950, bon nombre de ces institutions avaient commencé à s'intéresser aux pays nouvellement indépendants du Sud ainsi qu'à leurs luttes contre la pauvreté et les systèmes colonialistes. De nouvelles

initiatives virent alors le jour. En Allemagne, les Églises protestantes lancèrent en 1959 un programme appelé *Pain pour le monde* (*Brot für die Welt*). Aujourd'hui, cette organisation soutient plus de 1000 projets en coopération avec des Églises locales et des organisations partenaires en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe orientale, avec pour devise : « *Justice pour les pauvres* ».

D'un côté, ces agences sont des instruments pour des individus et des communautés qui considèrent qu'il est de leur devoir de chrétien(ne)s de ne pas limiter leur diaconie à leur entourage immédiat, mais de l'accorder à toutes les personnes qui souffrent. D'autre part, elles sont les bras d'Églises locales (ou nationales), ayant reçu mandat et instructions de leur part pour lutter contre la pauvreté et l'injustice et pour aider des organismes partenaires à le faire. Ces institutions peuvent donc être considérées comme des organisations intermédiaires, mandatées par leurs membres pour pratiquer une action diaconale en coopération avec des partenaires partageant leurs objectifs dans d'autres parties du monde. Depuis les années 1960, bon nombre de ces institutions ont reçu un soutien financier de leurs gouvernements respectifs et, de plus en plus, elles œuvrent dans le domaine du développement à long terme. Une autre priorité importante de leur travail est la défense des droits des personnes. De ce fait, depuis quelques décennies, ces institutions ont modifié la conception de leur activité. En tout premier lieu, elles reconnaissent plus clairement le rôle qu'elles ont à jouer en tant qu'agentes de transformation, tant dans leur contexte propre que dans le Sud ; cette conception s'appuie sur une meilleure compréhension des causes structurelles de la pauvreté et du fait que les causes fondamentales de la misère sont le plus souvent à rechercher dans des systèmes oppresseurs et injustes. En second lieu, une fois cela admis, il apparaît qu'il n'est pas facile d'accomplir le travail de développement et que cela exige du professionnalisme.

Lorsqu'elle fut organisée après la Seconde guerre mondiale, la diaconie œcuménique prit la forme d'une entreprise multilatérale : on avait en effet bien conscience que les problèmes qui se posaient dans l'Europe d'après-guerre étaient trop lourds pour une seule Église ou institution. Mais, à partir des années 1970, la coopération bilatérale est devenue la forme la



© FELM

plus courante de la diaconie internationale : beaucoup préféreraient cette formule du fait qu'elle impliquait des contacts directs entre les partenaires de la coopération.

On préfère souvent la coopération bilatérale parce que celle-ci est considérée comme plus rapide et plus efficace que les actions multilatérales. Mais le bilatéralisme n'est pas sans poser lui aussi certains problèmes : certaines Églises d'Afrique entretiennent une coopération bilatérale avec de multiples partenaires, aussi n'est-il pas facile de satisfaire aux objectifs stratégiques de chaque organisation partenaire, de remplir les conditions particulières à chacune pour présenter des rapports, etc. Une approche multilatérale permet une meilleure coopération. Se pose en outre, dans les partenariats bilatéraux, le problème de la répartition du pouvoir ; par contre, du fait que la coopération multilatérale implique un plus grand nombre de partenaires, le pouvoir peut être mieux distribué. Un autre avantage de la coopération multilatérale est qu'elle offre la possibilité de mettre en relation un plus grand nombre d'acteurs/actrices et d'échanger des connaissances et des expériences dans un réseau plus vaste.

Toute cette évolution a alimenté la volonté d'une coopération œcuménique plus intense. Au début des années 1990, des agences du Nord se sont réunies régulièrement dans le cadre du *Réseau de responsables d'agences* ; pourtant, avec le temps, on s'est de plus en plus inquiété du fait que ni les Églises du Sud, ni les représentants des mécanismes d'intervention liés à ces Églises n'étaient présents à cette table. En 1995 fut créée *L'Action commune des Églises* (ACT International) : il s'agissait de proposer une réponse globale et coordonnée aux situations d'urgences. En 2000, *L'Alliance œcuménique « agir ensemble »* a été créée pour coordonner les campagnes globales des Églises et des organismes liés aux Églises sur des thèmes spécifiques (à l'heure actuelle : le VIH/SIDA et la sécurité alimentaire). Cette initiative fut suivie par d'autres, qui visaient à renforcer la collaboration dans le domaine du développement, et il a été demandé au COE d'accueillir ce processus.

En février 2007 est née l'alliance *ACT Développement* : il s'agit d'une « alliance mondiale d'Églises et d'organisations qui leur sont rattachées, qui ont pour mandat d'œuvrer d'une manière œcuménique dans

Selon le Colloque sur les conceptions contemporaines de la diaconie qui s'est tenu à Genève en 1982, la diaconie, en tant que système œcuménique de partage des ressources, se résume en huit phrases clés. La diaconie :

- est essentielle pour la vie et le bien de l'Église ;
- se concentre sur le niveau local ;
- est globale dans une solidarité internationale ;
- combat l'accroissement et la persistance de structures injustes ;
- se préoccupe des dimensions structurelles et politiques ;
- porte une action humanitaire au delà des frontières de l'Église ;
- est mutuelle ;
- est libératrice, en mettant l'accent sur la dynamisation et la promotion de la participation.

*Source : From Inter-church Aid to Jubilee. A brief History of ecumenical diakonia in the World Council of Churches
COE, Genève 2002, p. 13*

le domaine du développement et qui choisissent de travailler ensemble. » Son objectif est d'« encourager et faciliter la coopération entre les participant(e)s afin d'améliorer leur efficacité dans le domaine du développement transformationnel. »²²

En 2009, ACT Développement comptait 70 organisations membres travaillant dans le domaine du développement à long terme dans plus de 150 pays ; le budget total, toutes organisations confondues, était d'environ 1,4 milliard de dollars EU. L'action d'ACT Développement porte essentiellement sur le développement à long terme en renforçant la capacité de ses participant(e)s et la coopération entre eux/elles. Dès la mise en place d'ACT Développement, il a été bien clair qu'il devait exister des liens forts entre l'action humanitaire, le travail de développement et la défense des droits, et qu'il valait mieux que tout cela soit coordonné par une seule alliance globale. Aussi a-t-on voulu rapprocher et fusionner ACT International et ACT Développement. Après un processus sérieux de préparation, avec en particulier des colloques régionaux, les deux Assemblées d'ACT International et d'ACT Développement ont décidé, à une très large majorité, de fu-

²² Cf. www.actdevelopment.org/pages-fr/index-fr.html

Il y a neuf affirmations bibliques et théologiques qui plaident en faveur de la diaconie œcuménique en période de mondialisation. La diaconie œcuménique :

- doit correspondre à notre contexte : mondial et local ;
- est appelée à participer à la mission de Dieu ;
- est une diaconie prophétique ;
- est transformatrice et vise à la justice ;
- est inséparable de la koinonia ;
- est une diaconie globale et s'adresse à tous les êtres humains et à l'ensemble de la création ;
- a pour objet la guérison, la réconciliation et la reconstruction ;
- vise à établir des relations justes, la mutualité et le partage.

Nous sommes appelé(e)s à être uni(e)s, dans la mission de Dieu, dans une diaconie compatissante, réconciliatrice, transformatrice, prophétique et en quête de vérité.

Source : Chris FERGUSON et Ofelia ORTEGA : Ecumenical Diakonia, Document du COE (non publié), 2002, p. 3

sionner leurs activités ; c'est ainsi que la nouvelle Alliance ACT unifiée est née en janvier 2010.

Il est indubitable qu'il était urgent de coordonner la diaconie internationale, et il est certain que la création de ces alliances constitue un pas important dans cette direction. En même temps, ces initiatives ont posé des questions à propos du plus grand degré de mutualité que pourrait impliquer la réponse diaconale. L'une des préoccupations touche à la concentration du pouvoir et à la manière d'éviter que les agences du Nord ne jouent un rôle dominant dans les nouvelles structures. Une autre inquiétude a trait à la conception du développement : quel est le rapport entre, d'une part, la création d'ACT Développement et, d'autre part, les Églises et le concept de mission holistique ? Une troisième question concerne la nature d'un travail professionnel et efficace : qui a le pouvoir de décréter qu'un travail est effectivement professionnel et efficace ? Si ACT International et ACT Développement visent à être des instruments de diaconie au niveau mondial, il reste à savoir si les programmes, analyses et conditions fixés par les agences du Nord peuvent être imposés à des Églises et organisations du Sud. Toutes ces questions continueront certainement à alimenter les discussions œcuméniques.

Le Colloque mondial organisé par la FLM à Addis-Abeba en octobre 2008 a affirmé la riche tradition d'institutions qui continuent à jouer un rôle important dans la diaconie internationale. Mais il a aussi déclaré : « *Il est toujours nécessaire de discuter les un(e)s avec les autres des rôles et des approches* ». Ce colloque a recommandé qu'on recherche « *de nouvelles synergies et une nouvelle connectivité pour encourager un dialogue honnête entre les partenaires du Sud et ceux du Nord sur de nouveaux paradigmes de coopération dans la mission et dans la diaconie, qui soient mutuellement profitables et complémentaires* ». »

Dans cette perspective, les approches fondées sur les actifs et les droits jouent un rôle critique du fait qu'elles présupposent que tous les individus ainsi que la communauté locale peuvent largement contribuer à assurer l'intégrité et la durabilité de ce qui est fait.

4. La méthodologie diaconale

4.1 L'importance de la méthodologie

On a déjà souligné l'importance, pour l'œuvre de diaconie, d'une bonne planification. Un élément clé d'une bonne planification est la formulation d'objectifs et de buts ; un autre est la définition des méthodes. Le mot « méthode » vient du grec *meta* (le long de) + *odos* (chemin) : c'est le fait de se déplacer, de suivre une route. La méthodologie s'intéresse au *chemin* suivi pour atteindre un but particulier.

Pour la praxis diaconale, la question de la méthodologie est essentielle. Aucune méthode n'est neutre et toutes les méthodes portent des valeurs. Il est donc essentiel de commencer par identifier les méthodes de travail qui favoriseront les processus fondés sur la participation et la dynamisation et qui affirmeront les valeurs fondamentales de l'œuvre de diaconie.

Ce qu'on appelle « l'herméneutique du soupçon » peut constituer un outil important pour faire intervenir des perspectives critiques dans l'action diaconale.

L'herméneutique est un « mode d'interprétation », et elle exige un esprit curieux ; il s'agit en particulier de toujours s'interroger : « Quels sont les intérêts qui se cachent derrière ce qui est dit et fait ? » Le monde et ses problèmes se présentent différemment selon qu'ils sont considérés par les détenteurs/détentrices du pouvoir ou par des groupes marginalisés. Une diaconie réfléchie doit être consciente de ce conflit et faire en sorte qu'on entende les voix qu'on n'écoute pas. Une telle pratique relève d'une bonne tradition biblique, et elle va dans le sens de la diaconie prophétique.

4.2 Voir – réfléchir – agir

Tel qu'il est employé par les théologien(ne)s d'Amérique latine, le modèle « voir – réfléchir – agir » a été largement adopté : il constitue en effet un instrument utile pour faire le lien entre la théorie et la pratique. Il s'est également révélé très pratique pour planifier et exécuter des activités diaconales.

Pour appliquer cette méthode, il faut procéder en trois étapes successives :

La première étape consiste à *voir*, ce qui signifie faire une analyse en profondeur de ce qu'on fait, en recourant aux ressources des sciences sociales et d'autres disciplines pertinentes afin de se faire une image du contexte dans lequel se déroule l'action diaconale. En premier lieu, cette analyse étudiera les expériences et les témoignages fournis par le contexte. Comment la réalité est-elle perçue par les pauvres et les personnes marginalisées ? Quelles sont les leçons à tirer de la pratique diaconale en cours ou données par d'autres personnes qui œuvrent pour un développement transformateur ? Quels sont les points forts et les points faibles de cette intervention ? Cela ouvre la voie à ce qu'on appelle parfois la « *connaissance silencieuse* », et cela permet d'entendre celles et ceux qui n'ont pas toujours accès à une réflexion disciplinée.

La seconde étape consiste à *réfléchir* : c'est le moment de faire intervenir les visées et impulsions qui ont leur source



© FLM/J. Schep

dans l'identité et dans la foi chrétiennes lorsqu'on réfléchit sur la praxis. Si la première étape est surtout analytique et porte d'abord sur une connaissance non religieuse, cette seconde étape est plus herméneutique en ce sens qu'elle cherche à interpréter ce qui est vu et analysé. Comment discerner, à la lumière de la Parole de Dieu et de la promesse du règne de Dieu qui advient en Christ, des signes des temps dans telle ou telle situation ?²³ Comment nous, chrétien(ne)s, sommes-nous poussé(e)s à agir, conscient(e)s du mandat qui nous est donné de participer à la mission holistique de Dieu ? Quelle est l'action diaconale qui pourrait constituer une réponse appropriée ?

Un discernement de ce type aidera l'Église à faire entendre une voix prophétique qui dénoncera l'injustice et le péché et qui annoncera, en paroles et

²³ *Mission en contexte*, p. 23.



© FLM/J. Schep

en actes, la bonne nouvelle de la sollicitude de Dieu pour les pauvres et les personnes souffrantes.

Dans certains cas, il peut être utile d'attendre cette seconde étape avant de recourir à des outils d'interprétation théologiques. Si l'on ne s'appuie, au départ, que sur la réflexion théologique, la perspective risque de se révéler trop étroite. L'interaction dialectique entre observation analytique et réflexion théologique constitue une saine approche interdisciplinaire de l'activité diaconale, et elle peut lui donner une valeur ajoutée en tant qu'intervention sociale professionnelle.

La troisième étape consiste à *agir* – et à faire entrer les conclusions tirées des deux premières étapes dans le champ de l'activité diaconale. Il faut espérer que cela donnera une dimension plus analytique à l'action en même temps que celle-ci s'en trouvera plus disciplinée, mieux ciblée et plus efficace.

Si cette méthode est présentée sous la forme d'une procédure en trois étapes, il faut néanmoins se rappeler que la première étape part de l'action et que la troisième devrait nécessairement déboucher sur une nouvelle réflexion sur la praxis. Il s'agit donc d'un processus circulaire. Cela ne signifie pas qu'il s'auto-justifie : en effet, des perspectives et questions critiques doivent accompagner ce processus tout au long de ces trois étapes.

4.3 Édifier la citoyenneté

Lorsque nous avons discuté de l'objet de la diaconie (III^e partie, § 1), nous nous sommes demandé si l'œuvre de diaconie devait s'adresser à des individus, à des groupes ou à des communautés locales tout entières. Si, pendant de nombreuses années, on a eu tendance à donner la préférence à des activités auxquelles participeraient des communautés entières, de nouvelles expériences font apparaître qu'il est important d'inclure également une approche individuelle. Bien souvent, il n'est pas nécessaire de faire la distinction entre ces deux options : il convient simplement de rechercher des approches qui susciteront une synergie entre les deux.

Un exemple de cette approche synergique a été élaboré en Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid. Par exemple, des Sud-Africain(e)s noir(e)s étaient fréquemment victimes d'injustice parce que leurs employeurs/employeuses blancs/blanches refusaient de leur reconnaître ou de leur octroyer les droits existants. De ce fait, certain(e)s agent(e)s de diaconie ont lancé des programmes axés sur des questions politiques et juridiques. Des campagnes de conscientisation furent lancées dans des townships pour donner aux gens la volonté et la capacité de revendiquer leurs droits. En même temps, on offrait des avis juridiques à des individus qui avaient besoin de documents qui leur assureraient une meilleure protection en tant que travailleurs et citoyens.

Une expérience du même genre a été conduite en Amérique latine en vue de « construire la citoyenneté » (en espagnol : « *construir ciudadanía* ») : il s'agissait d'une entreprise collective inspirée d'une certaine conception de ce que devrait être une bonne société. La citoyenneté, c'est l'ensemble des droits qui donnent à quelqu'un la possibilité de participer activement à la vie et à la gouvernance de son peuple. L'absence de citoyenneté est source de marginalisation ou d'exclusion de la vie sociale et de la prise de décisions, et cela revient à être relégué à un statut inférieur dans un groupe social donné. Donc, construire la citoyenneté se traduit par des initiatives et des processus par lesquels des individus se donnent à eux-mêmes les moyens d'assumer de nouveaux rôles dans la société, tant pour défendre leurs droits propres que pour participer activement à des mouvements sociaux et politiques.

Cet impératif se retrouve un peu partout dans le monde. Suite aux expériences vécues pendant l'ère communiste, les populations d'Europe de l'Est reconnaissent qu'elles ont besoin d'apprendre comment prendre des initiatives collectivement et permettre à leurs membres de devenir des citoyen(ne)s responsables et participant(e)s. Dans bien des pays d'Europe occidentale, on constate qu'il y a de moins en moins de gens qui participent à la vie politique organisée et que les organisations bénévoles traditionnelles perdent des membres.

La volonté diaconale de construire la citoyenneté est motivée par ces impératifs sociaux et politiques.

Mais elle s'inspire aussi de la tradition ancienne du catéchisme qui, dans la ligne des Dix Commandements, nous apprend à vivre en citoyen(ne)s.

La méthode consistant à construire la citoyenneté comporte trois éléments principaux : défense des droits, éducation et mobilisation. Ces trois éléments viennent renforcer un processus de transformation qui comporte de nombreuses dimensions. Au niveau personnel, il faut que les gens surmontent leur complexe d'infériorité ou le genre de fatalisme qui les pousse à accepter leur destin sans poser de questions. Au niveau social, il s'agit d'engranger des connaissances théoriques et pratiques et d'apprendre à participer à des activités organisées. Un élément critique de ce processus est qu'il faut éviter toute manipulation, comme par exemple inciter les gens à copier toutes les tournures d'esprit du formateur ou de la formatrice. Une véritable mise en capacité rend les gens capables de créer leurs propres options, même si, parfois, cela ne va pas du tout dans le sens envisagé par le responsable du projet.

On s'est aperçu que construire la citoyenneté est fondamental pour renforcer la compétence démocratique de la société : la démocratie doit se construire par le bas. Une fois mis(es) en capacité, les citoyen(ne)s savent ce qu'il faut faire pour défendre les droits des gens ordinaires et les soutenir publiquement. Il s'agit, certes, des droits juridiques mais aussi des droits économiques, sociaux et culturels. Les citoyen(ne)s mis(es) en capacité savent exercer des pressions lorsque doivent être prises des décisions importantes ou que vont être adoptées des politiques qui affecteront leur vie. Ils/elles savent comment demander des comptes aux gouvernements, et ils/elles ont la volonté d'établir une coexistence pacifique dans des sociétés multiethniques et pluralistes.

4.4 Construire la communauté

Il y a un lien étroit entre construire la citoyenneté et construire la communauté. Les projets axés sur les besoins d'un groupe spécifique, par exemple des gens souffrant d'un handicap physique particulier, finiront par profiter à l'ensemble de la communauté. Dans certains contextes, la diaconie a la capacité de créer

un espace d'action politique ; ce fut par exemple le cas en Amérique centrale à l'époque de la dictature militaire dans les années 1980. C'est pourquoi on ne peut jamais considérer l'action diaconale indépendamment de son contexte social et politique.

Le développement communautaire est devenu une dimension importante de la diaconie internationale. L'objectif est qu'une communauté tout entière – et pas seulement un groupe privilégié – participe au travail effectué et en tire profit. La méthode consiste à inclure, lorsqu'on travaille avec la communauté, le plus grand nombre possible de secteurs : approvisionnement en eau, élimination des eaux usées, sécurité alimentaire, problèmes d'environnement, enseignement, questions liées au genre, etc. Quel que soit le point de départ de l'activité diaconale – secours d'urgence, reconstruction, préparation aux catastrophes ou toute forme de soutien au développement –, il faut que les activités soient intrinsèquement liées entre elles de façon à déboucher sur une approche intégrée et fondée sur la participation.

Cette approche intégrée se fonde sur la conviction que tous ces différents domaines sont liés entre eux et qu'il ne peut y avoir de développement durable que si on agit dans chacun de ces domaines à la fois. Bien entendu, dans les circonstances ordinaires, c'est là un programme trop vaste, et aucun(e) acteur/actrice ne saurait à lui seul ou à elle seule entreprendre des tâches aussi diverses. C'est

pourquoi il est fondamental de constituer des réseaux et de collaborer avec des organisations partenaires locales.

Au cours de ces dernières décennies, l'expérience nous a enseigné que, pour faire quelque chose de durable, il faut une forte participation de la population locale, qui doit s'approprier les processus de changement. C'est la raison pour laquelle le développement de la communauté vise à dynamiser des individus et des groupes, c'est-à-dire à leur donner les connaissances et les capacités dont ils ont besoin pour effectuer les changements dans leurs communautés respectives. Ces capacités consistent souvent à acquérir un pouvoir politique par le moyen de la formation de groupes importants constitués autour d'un programme commun. Les spécialistes du développement communautaire doivent être capables à la fois de travailler avec des individus et d'agir sur les positions d'une communauté dans le contexte d'institutions sociales plus vastes.

Pour les acteurs/actrices de la diaconie, il est toujours très difficile de trouver un juste équilibre entre leur rôle et leur pouvoir à eux/elles et ceux d'une communauté locale.

Il est essentiel, avant tout, qu'ils/elles sachent se taire et écouter, mais aussi soutenir les approches et solutions adoptées. Les solutions imposées de l'extérieur sont inefficaces : elles violent l'intégrité des individus et de la communauté en même temps qu'elles vont au rebours de la connaissance et de la responsabilité qui relèvent de leur citoyenneté active. C'est la raison pour laquelle, de nos jours, les agences et les autres acteurs/actrices de la diaconie s'efforcent de réduire leur rôle dans la mise en œuvre de projets complexes, préférant rechercher des partenaires sur place connaissant bien les conditions locales.

Un autre problème peut se poser lorsque ce travail touche à des problèmes sensibles, par exemple la propriété foncière, les questions de genre ou des pratiques culturelles telle que la mutilation génitale féminine (MGF). Dans quelle mesure les organismes qui pratiquent la diaconie peuvent-ils donner franchement leur avis ? Devraient-ils faire appel à leur autorité pour poser des questions de justice, ou bien serait-ce, de leur part, un abus de pouvoir ? Mais, d'un autre



© FLM/D. Lorenz

côté, s'ils ne disaient rien, ne négligeraient-ils pas la dimension prophétique de l'activité diaconale ?

Ces dernières années, il a été bien dit et affirmé que l'activité diaconale devait se fonder sur les droits. Le Département d'entraide mondiale de la FLM a fait de l'approche fondée sur les droits l'un de ses principaux axes stratégiques :

En tout premier lieu, l'approche fondée sur les droits implique la prise de conscience des droits à tous les niveaux, tant chez les détenteurs/détentrices du pouvoir que chez les sans-pouvoir. Les objectifs de développement sont aussi en rapport avec les droits humains. Mettre l'accent sur le droits humains dans le contexte du développement aide à focaliser l'attention sur les iniquités structurelles qui à la fois causent et font perdurer l'appauvrissement et l'exclusion. Se référer consciemment aux normes et objectifs des droits humains permet de s'assurer qu'on accordera l'attention nécessaire aux causes fondamentales de la pauvreté et de l'exclusion lorsque seront formulés et mis en œuvre des programmes de développement, et on évitera ainsi de ne concevoir des activités de développement qu'en fonction d'objectifs techniques étroits. En outre, avec cette approche, on risque moins de considérer les pauvres comme objets de charité dans la misère.²⁴

Tout comme l'action diaconale ne peut jamais cacher son identité chrétienne, il est tout aussi évident qu'elle ne peut renoncer à ses valeurs fondamentales ni à sa volonté de servir la justice et la dignité humaine. Cela étant posé, l'application de ce principe dépendra probablement du contexte local.

4.5 Création de réseaux

Il est apparu ces dernières années que la société civile était un champ privilégié pour la promotion de la participation populaire et du changement social.

²⁴ *Uphold the Rights of the Poor. Global Strategy 2007-2012*, Département d'entraide mondiale, FLM, Genève 2007, p. 9.



© FELM



© FLM/E.-S. Vogel-Minato

On dit parfois de la société civile qu'elle constitue le « troisième secteur » fondamental de la société, après l'État et le marché. Renforcer la société civile, c'est contrebalancer le pouvoir de ces deux autres secteurs, ainsi que l'indique la définition suivante :

La société civile est le champ d'actions collectives spontanées centrées sur des intérêts, objectifs et valeurs communs. En théorie, ses formes institutionnelles sont distinctes de celles de l'État, de la famille et du marché ; cependant, en pratique, les frontières entre État, société civile, famille et marché sont souvent complexes, incertaines, brouillées et négociées. La société civile inclut communément une grande diversité d'espaces, d'acteurs/actrices et de formes institutionnelles, qui sont formalisés, autonomes et puissants à des degrés variables. On trouve souvent, dans les sociétés civiles, des organisations telles qu'institutions charitables déclarées, organisations non gouvernementales spécialisées dans le développement, groupes à visées communautaires, organisations féminines, organisations d'inspiration religieuse, associations professionnelles, syndicats, groupes d'entraide, mouvements sociaux, associations commerciales, coalitions et groupes de pression.²⁵

²⁵ Définition donnée par la London School of Economics and Political Sciences : www.lse.ac.uk/collections/CCS/what_is_civil_society.htm

Il est communément admis que l'une des principales fonctions de la société civile consiste en ce qu'elle renforce les structures horizontales de la société et que, de cette manière, elle fait progresser les principes démocratiques. Il faut en outre remarquer qu'une bonne gouvernance dépend de l'existence de réseaux informels indépendants.

Les Églises et les organisations d'inspiration religieuse sont des actrices importantes de la société civile. Ce champ d'action donne aux Églises une occasion nouvelle de jouer un rôle actif dans la société, ce qui n'était souvent pas le cas par le passé – en particulier en Europe –, lorsque l'Église était associée au pouvoir de l'État. Dès lors qu'elle est actrice de la société civile, l'Église n'est plus en quête de pouvoir dans le cadre d'un modèle hégémonique : elle cherche des occasions d'intervenir sur des questions publiques importantes et de servir le bien public.

Pour ce qui est de la diaconie, la société civile représente une possibilité exceptionnelle d'agir sur la société dans son ensemble. On peut, dans ce sens, considérer que les initiatives diaconales sont des exemples à suivre en matière de responsabilité publique. Cela nous renvoie à la conviction fondamentale que la diaconie ne peut à elle seule assumer la responsabilité de tous les problèmes humains et sociaux, mais qu'elle doit conclure des alliances avec toutes les personnes de bonne volonté. Il s'agit de respecter et d'encourager la liberté interne de chaque partenaire de l'alliance. La société civile est un champ idéal pour l'établissement de réseaux et de communications, et il importe que les acteurs/actrices de la diaconie exploitent cette possibilité et replacent leur travail dans ce contexte plus large de l'engagement public.

Par ailleurs, la société civile ouvre aussi un champ d'action à la défense des droits. Dans les cas où l'activité diaconale n'est pas en mesure d'accorder une attention suffisante aux questions de justice, il peut être utile de se coordonner avec d'autres acteurs/actrices. Cela peut être aussi le cas lorsqu'on établit des relations avec des instances gouvernementales. Dans certains pays, les expériences du passé ont suscité une profonde méfiance à l'égard des autorités publiques ; dans d'autres, les Églises ont fait preuve d'une grande loyauté à l'égard des gouvernements, parfois même au point de leur être soumises. Il est possible de constituer

des alliances dans ces contextes, de préférence avec des acteurs/actrices ayant des convictions identiques. Cela permettra éventuellement de donner plus de poids au dialogue avec les pouvoirs publics et, ce faisant, on pourra aussi en améliorer la qualité, ce qui favorisera le débat public général dans un pays donné. En même temps, cela permettra de mieux faire connaître les préoccupations des Églises ainsi que leur activité diaconale.

4.6 *Transparence*

On dit souvent que la transparence est une valeur fondamentale de la diaconie internationale. La transparence, c'est le fait d'être, en pratique, responsables les un(e)s vis-à-vis des autres, de se rendre des comptes mutuellement, par exemple dans le cas de la coopération entre deux partenaires ou plus. Normalement, la transparence se compose de deux éléments clés : responsabilité et applicabilité ; le premier est l'obligation de répondre de ses décisions et de ses actes, de les justifier, et le second est la capacité à veiller à ce que soit appliquée une décision prise collectivement.

Lorsque la transparence est mutuelle, elle donne à tous/toutes les partenaires un droit égal à considérer que l'autre a la responsabilité de tenir ses engagements. En réalité, ce n'est pas toujours le cas : en effet, il y a souvent des dissymétries dans les relations entre partenaires. Les relations traditionnelles entre donateurs/donatrices et bénéficiaires sont souvent marquées par des déséquilibres de pouvoir et de responsabilité en matière de prise de décisions, et c'est quelque chose qu'il faut remettre en cause, en particulier dans l'œuvre de diaconie.

D'un autre côté, il faut affirmer nettement que la compétence en matière de gestion et l'efficacité du travail sont d'une importance essentielle dans l'œuvre de diaconie, et la transparence en est un élément essentiel : en l'absence de véritable compétence, les meilleures intentions ne se traduiront pas en actions cohérentes et responsables.

Aujourd'hui, le concept de *Planification, suivi et évaluation communs* (PSE) est un outil utile pour les agences de financement du Nord et leurs partenaires

du Sud pour améliorer les compétences de gestion et les pratiques de travail. Sa raison d'être est la suivante : « *Améliorer les méthodes de fonctionnement interne pour employer au mieux des ressources limitées dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice* », et aussi : « *Améliorer la communication entre les organisations du Sud et les agences de financement du Nord en harmonisant leurs systèmes d'information de la gestion, les orienter vers l'apprentissage et pas seulement vers la transparence, et veiller à ce que des informations appropriées soient échangées en temps opportun aux étapes clés d'un projet entre partenaires qui œuvrent ensemble en vue d'objectifs communs en matière de développement* ». ²⁶

La *Déclaration de Paris*, accord international signé en 2005 par des responsables politiques et des dirigeant(e)s d'associations sous les auspices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), est un exemple important, au niveau politique le plus élevé, d'une volonté commune d'améliorer la qualité de l'assistance et son impact sur le développement. L'un des principes clés de cet engagement est celui de mécanismes plus rigoureux pour assurer la transparence, les agences donatrices et les bénéficiaires de l'aide étant responsables les un(e)s vis-à-vis des autres et veillant à ce que le respect des engagements soit contrôlé publiquement. ²⁷

Ces préoccupations ne doivent pas être interprétées comme des exigences imposées par des organismes partenaires externes : c'est effectivement un risque car ceux-ci représentent le pouvoir et peuvent mettre fin à leur assistance si leurs partenaires du Sud ne respectent pas certaines conditions qu'ils ont formulées. Il faut que tous/toutes les acteurs/actrices adoptent les principes de planification et de transparence mutuelle en en faisant des forces, des valeurs et des capacités qui leur appartiennent. La communication est importante

²⁶ *Building bridges in PME. Guidelines for good practice in the planning, monitoring and evaluation of community-based development projects implemented by Southern NGOs with support from European Ecumenical Agencies*, document de l'ICCO, Pays Bas 2000, p. 6.

²⁷ On trouvera la *Déclaration de Paris* à l'adresse suivante : www.oecd.org/dataoecd/53/38/34579826.pdf



et, dans le dialogue, il faut qu'on puisse dénoncer honnêtement tout déséquilibre de pouvoir.

Une bonne gestion et de bonnes pratiques de travail sont nécessaires dans l'intérêt du travail à réaliser. Il convient de renforcer avant tout la compétence diaconale professionnelle, dans l'intérêt des gens qui participent à l'activité et de leur dignité dans leur lutte pour l'amélioration de leurs conditions de vie. La transparence mutuelle doit aussi s'exercer à l'intérieur des Églises : il n'est pas admissible que certain(e)s responsables d'Églises disent qu'ils/elles n'ont « de comptes à rendre qu'à Dieu » lorsqu'ils/elles s'abstiennent de justifier l'emploi de leurs ressources financières. Les responsables d'Églises doivent donner l'exemple et être les premiers/premières à exercer une intendance responsable et transparente.

À propos des projets, un problème récurrent est que, souvent, le/la responsable du projet a envie de faire beaucoup plus que ce qui est possible compte tenu des ressources disponibles. Il est absolument essentiel que la planification soit bien faite. À ce stade, il peut être utile d'effectuer une analyse MOFF²⁸ ou toute autre évaluation de la situation, par exemple une évaluation des disponibilités ou une enquête qualitative.

²⁸ Une analyse MOFF (*SWOT-analysis*) permet, dans un contexte donné (généralement une entreprise), d'identifier les « menaces, opportunités, forces et faiblesses ».

Cela permettra au/à la responsable du projet de mieux voir l'avantage relatif à attendre de l'activité dans la mesure où celle-ci ne doit pas se fonder uniquement sur une évaluation des besoins, mais aussi sur une analyse solide qui portera notamment sur les points forts et les ressources disponibles. Il est très probable que cela rendra le projet plus facile à gérer et plus durable.

Les Églises ont parfois du mal à accepter de faire moins pour faire mieux. Il importe cependant de se rappeler qu'il existe, outre l'Église, de nombreuses autres organisations et que la diaconie ne peut assumer seule la responsabilité de tous les problèmes de la société. C'est la raison pour laquelle il est important de constituer des alliances avec d'autres acteurs/actrices. Et il est d'autant plus urgent alors que les Églises focalisent leurs interventions sur les domaines dans lesquels leur diaconie peut apporter le plus.

5. Les acteurs/actrices de la diaconie

La diaconie compte un grand nombre d'acteurs/actrices ; la plupart sont anonymes en ce sens qu'ils/elles font ce qui leur paraît aller de soi et être juste lorsqu'ils/elles sont confronté(e)s à la souffrance, à la misère et à l'injustice. C'est en particulier le cas de la « diaconie individuelle » dont il a été question au chapitre précédent. Il est cependant naturel qu'aux autres expressions de l'activité diaconale participent beaucoup plus de gens que les seules personnes assumant des responsabilités directes. Il faudrait envisager en priorité de faire mieux connaître les personnes qui exercent ce genre de service, non pas seulement pour rendre hommage à leur dévouement mais encore pour encourager d'autres personnes à suivre leur exemple. Il est certain que, si on leur en donnait l'occasion, il y aurait beaucoup plus de gens à exercer une activité diaconale.

De tous temps, les femmes ont joué un rôle clé dans l'activité diaconale, et il est très courant de trouver plus de femmes que d'hommes chez les bénévoles et les agent(e)s permanent(e)s. Il y a probablement bien

des raisons à cela, notamment historiques. C'est là une réalité qui devrait nous inciter à une réflexion profonde et critique. Les diaconesses ont joué un rôle absolument essentiel dans le mouvement diaconal né en Allemagne dans les années 1830 ; cela tenait au fait que, à l'époque, les femmes n'avaient pas de possibilités pour travailler. Dans une perspective historique, ce mouvement a donc largement contribué à donner une place aux femmes tant dans l'Église que dans la société.

En même temps, les femmes étaient en général exclues des fonctions de gouvernement tant dans la société que dans les Églises – ce qui est encore parfois le cas aujourd'hui. Même dans une maison-mère, le responsable suprême était un homme, souvent un pasteur. C'est encore fréquemment le cas aujourd'hui : ce sont des hommes qui occupent les postes dirigeants, ce sont eux qui, en pratique, prennent les décisions concernant les activités diaconales. Il arrive certes que des femmes occupent de tels postes mais ce sont des hommes qui prennent les décisions et s'occupent des finances. Une autre réalité regrettable, dans une grande partie du monde, est que les hommes sont mieux payés que les femmes, même si elles font le même travail. C'est une injustice héritée du passé qui est manifestement en contradiction avec l'identité et les valeurs de la diaconie.

L'idée selon laquelle la diaconie est avant tout une activité qui s'adresse aux femmes se traduit parfois dans l'expression de la « féminisation » de l'activité diaconale. Cette conception repose peut-être sur l'idée fautive que la diaconie est d'importance secondaire dans la vie de l'Église et qu'elle est considérée comme de la sollicitude et un humble service. Cette « féminisation » de la diaconie ne correspond pas à sa justification théologique : en effet, la diaconie relève du corps du Christ tout entier, de sorte que tous/toutes sont appelé(e)s à y participer – tant les hommes que les femmes.

Il est donc indispensable que l'œuvre de diaconie inclue une approche qui tienne compte du genre, ce qui implique des dimensions à la fois pratiques mais aussi stratégiques. Une analyse tenant compte du genre va s'intéresser au contexte des pratiques admises dans une société donnée – celles de la famille, de l'Église ou de la société elle-même. À partir de cette analyse, on

pourra procéder à une discussion critique des rôles en fonction du genre dans l'activité diaconale : doivent-ils simplement refléter ce qui se pratique dans ce contexte ou bien peuvent-ils servir de modèles pour une participation égale des femmes et des hommes ? Il faut bien voir que cette approche s'enracine dans l'identité de la diaconie et dans sa volonté de favoriser l'inclusivité et de promouvoir une société fondée sur la participation.

Une analyse des rôles du genre sexuel dans la diaconie se justifie des points de vue tant de la foi que des droits. Cette analyse fait en effet bien apparaître que les femmes et les hommes sont faits à l'image de Dieu, avec des responsabilités égales pour l'administration de la création, que, du fait qu'ils/elles sont baptisé(e)s, ils/elles sont à titre égal membres de la même communion, et que l'Esprit Saint les pousse également à assumer la responsabilité de l'ensemble de la création de Dieu. Dans ce processus, il peut être utile de réfléchir sur la manière dont les femmes et les hommes peuvent ensemble prendre part à l'activité diaconale. Leurs rôles et capacités sont-ils semblables ou différents ? Peut-on considérer aussi que leur engagement dans l'œuvre de diaconie va changer les rôles respectifs des femmes et des hommes, tant dans l'Église que dans la société ? Ou est-ce que, dans la pratique, on constate le contraire, à savoir que les Églises freinent, dans la société, les processus de reconnaissance et d'affirmation des rôles des femmes ?

Il est important que cette analyse soit concrète, en ce sens qu'elle offre une assistance pratique aux femmes et aux hommes par le moyen de la formation et de l'organisation. La dynamisation implique un transfert de pouvoir : il s'agit de déconstruire des mentalités établies qui donnent aux hommes un pouvoir exclusif et de mettre en place des conditions et politiques qui assureront l'égalité en matière de participation et de responsabilités.

5.1 *Les bénévoles*

En fait, l'œuvre de diaconie est, pour l'essentiel, réalisée par des gens ordinaires ; c'est d'ailleurs aussi le cas si elle est organisée : même alors, les bénévoles jouent



© FLM/F. Longakit

un rôle essentiel. Bien entendu, le rôle des bénévoles est très apprécié, et de nombreuses Églises ont des programmes de recrutement de bénévoles pour effectuer ce travail ; cela se justifie par la ferme conviction que la vie de l'Église ne peut pas dépendre du travail de personnes qui sont payées pour faire ce qu'ils font.

Dans certains cas, les bénévoles sont des personnes hautement qualifiées qui exercent leurs compétences professionnelles dans le cadre d'activités diaconales sans percevoir de salaire ; ce sont par exemple des médecins ou des dentistes qui travaillent gratuitement quelques heures par semaine pour les personnes nécessiteuses dans une clinique diaconale. Pour certain(e)s, il s'agit là d'un « service bénévole », une occasion de rendre à la communauté ce qu'on a soi-même reçu de la société. Dans d'autres cas, les bénévoles des personnes dans le besoin qui, peut-être, vont recevoir une certaine rémunération en reconnaissance de ce qu'ils/elles font, sous la forme par exemple d'un repas gratuit ou d'un peu d'argent de poche.

Dans de nombreux pays, on propose à des jeunes des occasions de consacrer une année de leur temps à s'occuper bénévolement d'autres personnes. *L'année diaconale (Diakonisches Jahr)* en Allemagne en est un exemple remarquable : les Églises offrent à des jeunes

de 16 à 27 ans la possibilité de servir dans des paroisses ou des établissements diaconaux. Un autre exemple est celui du mouvement international non gouvernemental de jeunes appelé *Changemaker*, créé à l'origine par des jeunes qui travaillaient comme bénévoles pour Norwegian Church Aid. Ils/elles ont convaincu d'autres jeunes de participer à des groupes de défense des droits au niveau international, l'objectif étant de s'attaquer aux causes fondamentales de la distribution inégale des ressources entre les pays riches du Nord et les pays pauvres du Sud.

Un troisième exemple est le programme *Young Adults in Global Mission*, organisé par l'Église évangélique luthérienne d'Amérique.

Cela étant posé, il convient de réfléchir, plus qu'on ne le fait souvent, sur le rôle des bénévoles, en particulier lorsqu'on leur demande simplement de servir de « bouche-trou », leurs activités étant décidées par le personnel salarié. Il faut bien se rappeler qu'un(e) bénévole n'est pas l'assistant(e) d'un(e) salarié(e) mais quelqu'un qui, en fonction de ses dons et capacités, est en mesure d'assumer des tâches importantes. De nombreuses Églises ont créé des services de « téléassistance » pour les personnes confrontées à des difficultés de tous genres, qui leur permettent de demander de l'aide par téléphone. Normalement, ce service est assuré par les bénévoles ayant reçu une formation professionnelle spécifique.

Pour l'œuvre de diaconie, en particulier au niveau des paroisses, il s'agit en premier lieu de recruter, de motiver, de former et d'accompagner les bénévoles. Il arrive que des bénévoles trouvent qu'on leur en demande trop et trop souvent, ou qu'on les laisse se débrouiller seul(e)s. Certain(e)s baissent les bras au bout de peu de temps, ayant parfois mauvaise conscience ou l'impression d'avoir été exploité(e)s. Il est donc important de montrer aux bénévoles qu'on apprécie leur travail, de les inviter à

participer aux processus de planification et d'évaluation et de les respecter, en leur montrant qu'ils/elles sont des partenaires important(e)s. En règle générale, les bénévoles se sentiront mieux dans leur travail si on leur propose une formation spécifique. Sans oublier surtout que la plupart des bénévoles voient une relation étroite entre leur foi et le service qu'ils/elles accomplissent – et c'est quelque chose qu'il faut reconnaître et cultiver.

D'un certain point de vue, on peut dire que le terme de « bénévole » est un peu ambigu, surtout s'il donne l'impression qu'on fait une distinction de fond entre les bénévoles et les salarié(e)s. Cela peut évidemment être le cas dans certaines activités diaconales hautement spécialisées, où certaines responsabilités impliquent certaines compétences et où le travail est organisé en conséquence. Mais cela ne justifie en aucune manière une quelconque hiérarchie entre salarié(e)s et bénévoles, et il ne faudrait en aucun cas en tirer argument pour réserver à une élite professionnelle la propriété et la responsabilité de la diaconie.

Le/la « bénévole » est un(e) « volontaire », terme qui vient du latin *voluntas* : la volonté ; aussi faut-il bien comprendre que le travail bénévole est « voulu » par l'individu. D'un point de vue humain, cela paraît logique. Cependant, d'un point de vue théologique, lorsqu'on parle de service diaconal, on peut aller un peu plus loin encore et dire que le service est une vocation donnée à tous/toutes les baptisé(e)s, et que c'est l'expression d'un nouveau mode de vie dont nous rend capable l'Esprit Saint de Dieu.

Martin Luther a développé son enseignement sur l'éthique de la vocation en s'inspirant de cette conception : il disait que le monde était le lieu où devait se vivre la vocation chrétienne. Cela signifiait, par exemple, que le paysan ou la paysanne devait considérer son travail quotidien comme un service dont Dieu l'a chargé(e), et il en allait de même pour le savetier et l'enseignant(e). Cela signifie que le travail dans le monde – et donc pas seulement le travail accompli dans l'Église – est compris comme une vocation, la vie quotidienne étant un lieu important où s'exprime la sollicitude de Dieu pour la création. Bien entendu, cet enseignement est important pour l'activité diaconale.

5.2 Les agent(e)s professionnel(le)s

Cette conception de ce qu'on pourrait appeler le « diaconat de tous/toutes les croyant(e)s » étant posée, on peut maintenant traiter des agent(e)s de diaconie professionnel(le)s. On peut se demander ce que deviennent les « bonnes œuvres » lorsqu'elles sont faites par des agent(e)s professionnel(le)s, qui sont payé(e)s pour cela. Peut-on encore parler de « bonnes œuvres » dans le sens théologique de ce concept ? Suivant la position de Luther, pour qui tout ce qui est fait « de bonne foi » est bien, on peut certainement affirmer que la compétence professionnelle ou la perception d'un salaire n'ont aucunement la valeur des bonnes œuvres. Elles peuvent même ajouter une certaine qualité à ce qui est fait.

La formation et la compétence professionnelles sont, avant tout, des moyens d'assurer une certaine qualité à l'activité diaconale organisée, que ce soit dans la diaconie paroissiale ou dans les institutions diaconales. Par le passé, ce sont les diacres et les diaconesses qui ont in-



© FELM

carné cette formation dans la vie de l'Église ; cependant, d'autres professionnel(le)s – tels que les professionnel(le)s de la santé, de l'assistance sociale, de l'administration ou de l'économie – contribuent eux/elles aussi à donner une qualité professionnelle à l'œuvre de diaconie. Mais cette qualité doit s'entendre dans un double sens : comme élément d'entrée, avec notamment la motivation, les comportements, les capacités professionnelles, etc. ; et comme élément de sortie, dans la manière dont le travail est effectué et dans les résultats obtenus.

C'est surtout après la Seconde guerre mondiale que se sont professionnalisés les domaines des soins de santé et de l'assistance sociale, souvent parallèlement à la mise en place de systèmes de sécurité sociale. Il s'agissait, d'une part, d'améliorer le statut des personnes travaillant dans ces domaines et de leur assurer une bonne forma-



© FLM/E.-S. Vogel-Mfato

tion et de bonnes conditions de travail ; d'autre part, ce qui est plus important encore, la professionnalisation visait à améliorer la qualité des services proposés aux personnes qui en avaient besoin. Les gouvernements en sont venus à exiger que les personnes travaillant dans les domaines des soins de santé et de l'assistance sociale soient professionnellement capables d'intervenir dans des situations complexes de souffrance humaine, pour améliorer la qualité de vie tout en respectant la dignité de la personne ayant besoin de leurs services.

On peut constater le même processus dans le cas de la professionnalisation de l'activité diaconale : en fait, les établissements qui formaient des agent(e)s de diaconie ont souvent joué un rôle de pionnier dans la professionnalisation des soins de santé et de l'assistance sociale. Pour ce qui est de la diaconie, le principal objectif de la professionnalisation est d'assurer un travail de qualité. Le travail diaconal qualifié fait intervenir différentes dimensions. L'une de ces dimensions, bien entendu, est celle de la gestion : il faut que le travail soit bien organisé et que les responsabilités soient bien établies (c'est la transparence), depuis la planification jusqu'à la mise en œuvre, que les ressources soient correctement utilisées et les rapports soumis dans les formes. Mais plus importante encore est la dimension du contenu, du résultat auquel tend l'activité : il s'agit de vérifier que les buts définis sont atteints conformément aux objectifs énoncés. Et, pour qu'un travail soit professionnel, il faut employer des outils analytiques, connaître les méthodes à utiliser et se référer à des systèmes de valeurs. Cependant, le plus important, c'est toujours la dimension humaine ; la qualité véritable de l'activité diaconale se juge en fonction de plusieurs critères : comment la dignité humaine est respectée conformément à des conceptions holistiques du monde, comment les systèmes d'exclusion sont éliminés, comment les gens sont rendus capables d'être eux-mêmes les sujets de leur vie et comment, au bout du compte, tout cela contribue à transformer la société. Cette qualité inclut aussi la compétence pour traiter de la dimension spirituelle de ces processus en rapport avec les situations individuelles, et aussi la capacité à satisfaire de façon professionnelle aux besoins spirituels des personnes ainsi qu'à inclure la foi, la spiritualité et la religion dans la conception globale de la vie humaine.

Toutes ces préoccupations jouent un rôle très important dans la diaconie internationale. Les occasions et problèmes qui peuvent se présenter exigent des connaissances et capacités professionnelles. On a parfois l'impression que cette question de la professionnalisation est surtout soulevée par les agences occidentales et imposée par les organismes bailleurs de fonds gouvernementaux, avec leurs exigences toujours plus nombreuses concer-

nant la performance et la nécessité de soumettre des rapports. C'est peut-être important, mais la véritable raison pour laquelle l'activité diaconale doit être professionnelle, c'est l'exigence de qualité tant pour ce qu'on fait que pour ce à quoi on veut aboutir. En un mot, la raison la plus valide d'agir professionnellement, c'est le respect et le souci de ceux/celles à qui est destinée cette activité.

Le discernement critique est un élément constitutif de la formation professionnelle. Mais il est essentiel que ce discernement se pratique aussi de façon autocritique et amène à se poser des questions sur les risques et limitations du travail professionnel : celui-ci peut par exemple être pratiqué d'une façon élitiste qui exclut la sagesse et la participation de non-professionnel(le)s. Cela pose aussi un problème si ce travail conduit à une sorte d'élitisme, l'œuvre de diaconie devenant le domaine réservé de spécialistes de la diaconie, ou s'il s'inspire d'un laïcisme strict qui ne laisse aucune place aux valeurs et pratiques spirituelles. C'est alors que les personnes ordinaires se sentent impuissantes, et sont souvent réduites au silence. Dans ces conditions, le/la professionnel(le) apparaît comme un(e) « technocrate », comme l'illustre bien une expérience vécue à Madagascar. Un projet avait reçu la visite de représentant(e)s d'une agence partenaire qui lui apportait un soutien financier depuis des années. À la fin de la visite, les personnes chargées de la réalisation de ce projet firent le commentaire désabusé suivant : « La seule chose qui les intéressait, c'étaient les fichiers et les rapports. Ils/elles ont passé beaucoup de temps à vérifier notre comptabilité, mais très peu de temps à rencontrer les personnes qui participaient au projet. Et ils/elles n'ont posé aucune question sur l'impact qu'avait ce projet sur la vie quotidienne. »

Le Colloque d'Addis-Abeba a demandé que soit introduite dans l'activité diaconale une « culture de l'écoute », et il a jugé fondamental « que la compétence professionnelle inclue une connaissance particulière des conditions locales et un engagement au niveau local, et qu'il soit ouvert à une dynamisation mutuelle ». Il est effectivement important de témoigner des relations mutuelles existant entre toutes les expressions de la diaconie, et il faudrait demander à chacune de soutenir et



© FLM/J. Schep

renforcer les autres – s'il est vrai par ailleurs que, dans certaines circonstances, une expression particulière de la diaconie peut prendre la direction des choses pour organiser ce qui doit être fait. Cela peut être le cas dans une situation d'urgence, qui exige des capacités dépassant largement ce que peut proposer une communauté ou Église locale. Mais, même dans un tel cas, ce serait une erreur de ne pas tenir compte du rôle de l'Église locale ni de ses capacités spécifiques en matière diaconale, surtout dans une perspective à long terme. L'œuvre de diaconie vise à dynamiser les gens pour qu'ils participent à des processus de changement ; la formation diaconale et la compétence professionnelle doivent donc intégrer la capacité à atteindre cet objectif. De telles capacités vont s'exprimer dans les approches et la méthodologie adoptées, mais elles vont aussi se manifester dans une conception holistique de la réalité humaine et dans l'aptitude des agent(e)s de la diaconie à mobiliser leur foi, leur spiritualité et leur système de valeurs lorsqu'ils/elles œuvrent pour améliorer les conditions de vie.

5.3 *Les ordres du ministère*

Les diacres et diaconesses qui ont été formé(e)s à l'œuvre de diaconie et qui sont employé(e)s dans cette activité représentent une forme explicite de travail diaconal professionnel. Certaines Églises luthériennes ont fait du

diaconat une dimension du ministère de l'Église. Dans certaines Églises, en Suède et au Brésil par exemple, le diaconat est reconnu comme partie constitutive du ministère ordonné, alors que d'autres Églises réservent le terme d'« ordination » aux pasteur(e)s ; lorsque les diacres entament leur ministère officiel, on préfère parler alors de « mandat » ou de « consécration ». Un autre exemple est celui de l'Indonésie, où l'Église HKBP a un établisse-

ment de formation des diaconesses ; elle a décidé en 1983 que les diaconesses pourraient être ordonnées.

Cela dit, il n'y a pas de consensus entre luthérien(ne)s sur la nature et le rôle du ministère diaconal. Luther a aboli la tradition catholique selon laquelle, avant d'être ordonnée prêtre, une personne devait pendant un certain temps – normalement un an – appartenir à l'ordre des diacres, ce qu'on appelle le *diaconat transitoire*, qui continue à être la norme dans les Églises qui ont une conception hiérarchique du ministère, par exemple l'Église catholique romaine et les Églises anglicanes.

Pour Luther, un diacre ne devait pas être une sorte de mini-prêtre mais quelqu'un qui assisterait les pauvres dans leur misère. Il faisait remarquer que l'Église aurait besoin de tels diacres ; pourtant, peu d'initiatives concrètes furent prises à l'époque de la Réforme pour établir un nouvel ordre de diacres dans les Églises luthériennes. En fait, le pasteur devint la *seule* expression du ministère, conception fortement influencée par l'orthodoxie luthérienne et sa lecture de la *Confessio Augustana*, selon laquelle le ministère de l'Église consiste en priorité à prêcher l'Évangile et à administrer les sacrements. Et, de façon générale, on interprétera cela comme étant le ministère du pasteur.

Les ordres de diacres et diaconesses qui furent créés par la suite, dans le cadre du mouvement diaconal du 19^e siècle, n'étaient pas en rapport avec le ministère de l'Église, même si plusieurs initiatives furent prises pour établir de tels liens. Mandaté(e)s pour le travail diaconal, très souvent dans des établissements de soins de santé ou d'assistance sociale, les diacres et diaconesses n'avaient pas mandat de « prêcher l'Évangile et administrer les sacrements » dans le sens strict de ces expressions. En d'autres termes, on admettait, certes, qu'ils/elles travaillaient pour l'Église mais pas qu'ils/elles appartenaient au *ministère* de l'Église.

Ces dernières années, tant dans les milieux œcuméniques qu'au sein des Églises luthériennes, on a souvent discuté de l'éventualité de renouveler le ministère diaconal. Une impulsion importante en ce sens a été donnée par le COE et sa Commission de foi et constitution avec l'adoption, en 1982, du document *Baptême, eucharistie, ministère* (BEM). Ce document s'intéresse



© Anders Falk

J'entends parfois dire qu'il faudrait séparer la diaconie de l'accompagnement psychosocial. On dit parfois que la diaconie est l'Évangile en action. S'asseoir à côté d'un autre être humain est une expression particulière importante d'une action qui donne un sens. Aussi, pour moi, diaconie et accompagnement psychosocial sont-ils inséparables.

Stigs Kerstin Olsson, diaconesse de la paroisse de Säffle, Église de Suède

notamment au triple ministère de l'évêque, du presbytre (pasteur) et du diacre, tel que reconnu dans l'Église primitive. Pour ce qui est du ministère diaconal, le BEM dit : « *Aujourd'hui, il y a une forte tendance dans beaucoup d'Églises à restaurer le diaconat comme un ministère ordonné avec sa propre dignité et conçu comme devant être exercé pour la vie. [...] Les diacres représentent au sein de l'Église sa vocation de servante dans le monde. En menant un combat au nom du Christ parmi les innombrables nécessités de la société et des personnes, les diacres donnent l'exemple de l'interdépendance du culte et du service dans la vie de l'Église. Ils exercent une responsabilité dans le culte de la communauté. Par exemple, ils font la lecture des Écritures, ils prêchent et ils conduisent les fidèles dans la prière... Ils participent à l'enseignement de la communauté. Ils y accomplissent un ministère de charité. Ils remplissent certaines tâches administratives et peuvent être élus à des responsabilités de gouvernement.* »²⁹

Certaines Églises luthériennes ont conçu un ministère diaconal qui correspond à cette large tradition de l'Église. Normalement, les diacres/diaconesses ont pour responsabilité première d'organiser l'œuvre de diaconie de la paroisse ; en outre, ils/elles sont censé(e)s jouer un rôle dans l'organisation et la célébration des cultes : ils/elles peuvent par exemple être chargé(e)s de tâches liturgiques spécifiques, par exemple diriger les prières pour les malades et les personnes dans le besoin, ou veiller à ce que des dispositions soient prises pour que tout le monde puisse participer à la Sainte Communion, y compris les personnes souffrant d'un handicap physique.

Lorsqu'on discute du ministère diaconal, les gens manifestent souvent un certain scepticisme à propos du triple ministère, en particulier si celui-ci est interprété dans un sens hiérarchique, le diacre occupant l'échelon inférieur, après l'évêque et le pasteur. Dans la tradition luthérienne,

²⁹ *Baptême, eucharistie, ministère*, Conseil œcuménique des Églises, Genève 1982, § 31, avec le commentaire. Voir : www.oikoumene.org/fr/documentation/documents/commissions-du-coe/foi-et-constitution-commission-de/i-unite-leglise-et-sa-mission/bapteme-eucharistie-ministere-document-de-foi-et-constitution-n-111-texte-de-lima/bapteme-eucharistie-ministere.html#c10500.

il n'existe qu'un seul *ministerium ecclesiasticum*. D'un autre côté, la plupart des luthérien(ne)s reconnaissent qu'il existe une distinction entre l'évêque et le pasteur.³⁰ Si l'on peut dire qu'ils représentent deux expressions du même ministère, ne pourrait-on pas alors considérer le ministère diaconal comme en étant une autre expression nécessaire ?

La discussion ne devrait pas se focaliser sur le triple ministère mais sur le sens de l'être de l'Église dans le monde d'aujourd'hui. Discutant de cette question en 2004, les évêques de Norvège ont abouti à la conclusion que les réflexions sur la nature diaconale de l'être de l'Église, à quoi il faut ajouter les problèmes spécifiques que pose le monde actuel, justifient amplement d'inclure le diaconat dans le ministère de l'Église ; il est alors considéré comme une dimension fondamentale du ministère unique de l'Église, comme un principe théologique qui peut s'appliquer si l'Église décide de restructurer son ministère de façon à y inclure le diaconat.

Dans ce cas, le diacre n'est pas considéré comme un « mini-prêtre », mais comme une personne ayant reçu une formation diaconale spécifique qui la qualifie pour assumer certaines responsabilités dans l'Église. Le diaconat apparaît alors comme une expression du *bene esse* (bien-être) de l'Église, au service de son identité et de sa mission, et non pas comme une affirmation doctrinale, dans le sens que c'est ainsi que devrait être organisé le ministère de l'Église.

Dans son message final, le Colloque sur la diaconie prophétique organisé en 2002 par la FLM à Johannesburg a souligné l'importance des responsables de la diaconie, et a instamment appelé les Églises à lancer et renforcer l'éducation à la diaconie : « *En tant que ministère, elle devrait être pleinement intégrée dans les ministères ordonnés, consacrés et mandatés de l'Église, en tant qu'elle reflète l'importance fondamentale de la diaconie pour l'être de l'Église* ». ³¹

³⁰ *Déclaration de Lund – Le ministère épiscopal au sein de l'apostolicité de l'Église*, FLM, Genève 2007.

³¹ *Prophetic Diakonia : « For the Healing of the World »*, Rapport de Johannesburg, Afrique du Sud, novembre 2002, FLM, Genève, p. 9.



© FELM

Ici aussi, le point d'entrée est la conception de l'être de l'Église : si la diaconie est une dimension intrinsèque de l'être de l'Église, cela doit se refléter dans le gouvernement de l'Église. Ce concept a été approfondi lors d'un colloque de la FLM sur *Le ministère diaconal dans la mission de l'Église* qui s'est tenu en 2005 à São Leopoldo, au Brésil : « Nous sommes convaincu(e)s que, pour un certain nombre de raisons, la place de la diaconie dans le témoignage de l'Église a pris de plus en plus d'importance au cours de ces dernières années. La plupart des Églises membres de la FLM se trouvent dans des contextes sociopolitiques et multireligieux divers et, parfois, en situation de minorité. [...] Dans ces conditions, le ministère diaconal peut être un moyen particulièrement efficace d'exprimer l'amour de Dieu. »³²

On lit encore dans le rapport de ce colloque : « Pour nous, la diaconie se réfère à un élément fondamental de l'essence de l'Église et de sa mission dans le monde. Le témoignage diaconal est la manifestation de la diaconie dans la vie de l'Église à laquelle, par son baptême, tout(e)

chrétien(ne) est appelé(e) à participer dans la vie quotidienne, en tant qu'il s'agit d'une expression du sacerdoce de tous/toutes les croyant(e)s. Le ministère diaconal est une expression particulière du ministère unique de l'Église (ministerium ecclesiasticum, Confessio Augustana V). [...] Nous considérons que le potentiel de notre tradition luthérienne n'a pas encore été pleinement exploité. Le ministère (public) unique de l'Église (Confessio Augustana V et XIV) est d'institution divine. Néanmoins, du fait des réalités historiques toujours changeantes, l'Église doit entreprendre de le réordonner. Comme nous l'avons vu, le témoignage biblique lui-même ainsi que l'histoire de l'Église, y compris de l'Église luthérienne, montrent qu'il n'existe pas de modèle uniforme ou universel de constitution du ministère public. »³³

Cette réflexion se conclut ainsi : « Nous appelons les Églises membres à réexaminer les manières dont elles ont constitué le ministère ecclésial, et en particulier à le faire de façon que s'exprime de façon adéquate la responsabilité diaconale de leur mission. »³⁴

³² *The Diaconal Ministry in the Mission of the Church*, Études de la FLM n° 01/2006, FLM, Genève, p. 82.

³³ *Ibid.*, p. 82 et pp. 84-85.

³⁴ *Ibid.*, p. 88.

6. La formation à la diaconie

Très souvent, l'action diaconale répond directement à des besoins et vulnérabilités d'autres personnes et vise à promouvoir leurs droits. Elle est déclenchée tant par des problèmes externes de souffrance et de misère que par des impulsions internes provoquées par la compassion, la solidarité et même l'indignation et la contestation lorsque d'autres êtres humains sont victimes d'injustice et d'exclusion.

Il est probablement vrai de dire qu'on ne peut former les gens à agir spontanément. Mais il est tout aussi vrai qu'aucune action n'est véritablement spontanée, en ce sens qu'elle exprimera toujours la mentalité et les valeurs et convictions fondamentales de l'individu. Des études ont montré que ce qu'on appelle souvent l'intuition est le fruit d'expériences antérieures et, très souvent, d'une formation.

On peut en déduire qu'il est possible de préparer les gens à la diaconie spontanée et que des activités de formation peuvent lui apporter une qualité supplémentaire. Cela peut être le cas par exemple lorsque, dans un contexte où de nombreuses gens vivent avec le VIH, une paroisse organise un atelier pour faire mieux comprendre ce qu'il faut faire pour défendre la dignité humaine et pour encourager ces personnes à se soigner.

Toute formation devrait inclure le principe fondamental que l'activité diaconale ne doit jamais se limiter à une simple action charitable, ni établir une distinction entre « nous – les aidant(e)s » et « eux – les gens à aider ». Il s'agit en outre de reconnaître que, dans toute communauté, il se trouve un fonds de sagesse, de dons et de capacités qui peuvent enrichir l'intervention diaconale. Par exemple, dans le cas du VIH et du SIDA, la participation, en tant que formateurs/formatrices, de personnes vivant avec le VIH et le SIDA va apporter une profondeur supplémentaire. C'est alors seulement que les différentes dimensions de ce défi acquièrent une composante humaine qui peut se transformer en actes de compassion, de sollicitude et de justice.

Une dimension importante de la formation consiste à amener les gens à évoluer et à modifier leurs

comportements. Dans une école suisse de préparation à la diaconie à laquelle était associée une institution pour personnes souffrant de handicaps mentaux profonds, le programme prévoyait notamment que les élèves de première année devaient partager une chambre avec l'un(e) des résident(e)s de cette institution, l'idée étant que cette cohabitation serait favorable aux deux.

L'éducation à la diaconie est plus impérieuse encore lorsque l'œuvre de diaconie est organisée. Certaines communautés se sont rendu compte que les visites aux personnes seules ou malades ne s'improvisaient pas : une préparation mettra plus à l'aise les personnes qui effectuent les visites – et probablement aussi celles qui en font l'objet. En outre, du fait que ces visites sont effectuées au nom de la paroisse, il est important que toutes les personnes impliquées soient informés des objectifs de ces programmes de visites. L'expérience montre que de bonnes structures de préparation, d'accompagnement et d'évaluation de ce qui est fait favorisent une pleine participation et donnent de bons résultats.

Écouter les expériences, analyser le problème dans son contexte social, culturel et politique plus large – ce sont là autant d'éléments importants d'une bonne formation à la diaconie. Mais, du fait que la pratique de la diaconie implique d'agir, la formation pratique est plus importante encore. Le jeu de rôles est une manière très efficace de vérifier comment procéder – par exemple pour rendre visite à une personne emprisonnée. Une autre méthode consiste à former des petites équipes qui agiront ensemble, ce qui permet à chacune de faire une évaluation de la performance de l'autre.

De façon générale, la diaconie institutionnelle exige une formation professionnelle de niveau plus élevé. Lorsque les institutions diaconales furent créées en Europe il y a 150 ans, l'enseignement fut intégré dès le départ dans leur programme de travail. Ces établissements continuent à jouer un rôle important pour affirmer les préoccupations diaconales dans l'Église et dans la société, dans l'enseignement et dans la recherche. Dès les tout débuts, cet enseignement fut interdisciplinaire. Les diaconesses recevaient une formation d'infirmières mais aussi une solide formation théologique. En Allemagne, on appelle

souvent cela une « double qualification », en référence aux deux espaces distincts – l'hôpital et l'Église – dans lesquels l'étudiante est qualifiée pour agir. Mais cette distinction ne doit pas être considérée comme une séparation : au contraire, cette formation devrait permettre à l'agent(e) de diaconie d'agir en tant qu'« intermédiaire » dans la mesure où il/elle peut accompagner le/la patient(e) dans ses besoins tant physiques que spirituels.

Les approches interdisciplinaires sont fondamentales pour la formation à la diaconie. Cela tient au fait que, par nature, la réalité est complexe et exige une analyse et une action interdisciplinaires. Toute intervention professionnelle en rapport avec la souffrance doit prendre en considération le fait que les bon(ne)s professionnel(le)s sont censé(e)s être capables de traiter des dimensions physique, mentale, spirituelle et sociale de la vie humaine. En outre, les bon(ne)s responsables de diaconie doivent souvent faire appel, dans leur travail, à des connaissances de pointe en matière de comptabilité, de finances et d'administration. Les cadres les plus recherchés par les institutions diaconales ont reçu une formation dans plusieurs domaines : théologie, gestion, administration des soins de santé.

L'un des atouts de la formation diaconale devrait être que la dimension religieuse de l'action sociale soit prise en considération et se reflète d'une manière disciplinée, en rapport avec la théologie et d'autres disciplines pertinentes telles que, par exemple, les sciences sociales. En d'autres termes, cette formation doit inclure à la fois la religion dans sa praxis et la théologie en tant que réflexion méthodique et critique.

L'importance de cet atout ne transparaît pas seulement dans les activités en rapport avec les soins de santé, dans les cas où l'agent(e) de santé est censé(e) avoir des compétences pour s'occuper des besoins spirituels du/de la patient(e), mais aussi lorsque l'activité diaconale porte sur le développement. En particulier à notre époque où il est devenu courant de parler du « retour de la religion », la relation entre religion et développement est devenue une évidence. Étant donné que, chez les gens, la conception du monde est normalement déterminée par des convictions et systèmes de valeurs religieux, cela se répercute sur leur

manière de saisir la réalité sociale et leur volonté de changer la situation. Les agent(e)s de diaconie qui travaillent dans le domaine du développement devraient recevoir une bonne formation qui leur permette de comprendre le rôle de la religion, avec ses points forts et ses points faibles, mais aussi de mobiliser, en faveur du changement et d'une société plus juste et durable, les personnes qui ont une mentalité et des valeurs religieuses.

Comme on l'a dit précédemment, la théologie est partie intégrante de la formation à la diaconie ; mais on peut considérer aussi les choses dans l'autre sens et faire comprendre que la diaconie devrait être partie intégrante de l'enseignement de la théologie. Bien souvent, cet élément est absent de la formation des pasteur(e)s, et il en résulte que les cadres ecclésiaux, à différents niveaux, ne sont pas suffisamment qualifiés pour comprendre et organiser efficacement l'œuvre de diaconie.

L'idéal serait que l'apprentissage de la diaconie soit inclus dans tout programme d'enseignement chrétien ; ce devrait être un thème de l'école du dimanche, mais aussi des programmes de préparation à la confirmation. Comme il n'existe guère de documentation pédagogique consacrée à la diaconie, les Églises devraient mettre en commun leurs ressources et leurs expériences pour préparer des documents utiles.

7. La diaconie et le travail de développement

C'est au cours de l'ère postcoloniale qu'est née la distinction entre pays développés et pays sous-développés (appelés par la suite « pays en voie de développement » puis « pays en développement »). L'ONU a déclaré que les années 1960 seraient la première Décennie du développement et, dans le monde entier, des gouvernements et des ONG se sont mobilisés pour participer à des initiatives de développement. Ces efforts étaient portés par une atmosphère générale d'optimisme : on espérait que le transfert de connaissances, de technologie et d'argent entraînerait rapidement un changement durable dans

les pays pauvres de la moitié Sud du globe. Depuis lors, les théories sur le développement ont évolué en fonction de l'humeur politique prévalant dans chaque décennie. Dans les années 1970, des voix radicales affirmaient que la pauvreté n'avait pas pour seule cause l'absence de développement, mais qu'elle était en premier lieu une conséquence de l'oppression et de structures économiques internationales injustes. D'autres thèmes furent avancés par la suite. L'un d'eux était celui des relations entre développement et environnement, ce qui a motivé la quête d'un développement durable. Lorsque, aujourd'hui, nous parlons de durabilité, nous admettons que ce concept est applicable à toute une série de dimensions, notamment culturelles, sociales, économiques, écologiques et même idéologiques et religieuses.

Les critiques les plus virulent(e)s rejetaient le concept même de développement, soulignant qu'il s'agissait d'un concept trop ancré dans le rationalisme occidental et façonné par l'idéologie des Lumières. De ce point de vue, le développement était censé « faire progresser » un pays selon le modèle de ce qui avait été réalisé dans les pays développés, comme s'il existait une « hiérarchie du développement ». En particulier lors de la première phase de l'aide au développement, des « aidant(e)s » et des « expert(e)s » du Nord ont été chargé(e)s d'édifier des structures sociales, politiques et économiques se conformant aux modèles occidentaux (ou communistes s'ils/elles venaient de ce bloc politique), l'idée étant que cela garantirait le développement espéré. Comme on l'a mentionné précédemment, les structures internationales de pouvoir économique et politique ne permettent pas un tel développement. En second lieu, il est bientôt apparu que les facteurs culturels et humains étaient des conditions fondamentales dans les processus de lutte contre la pauvreté. Ce qu'une assistance au développement bien intentionnée voulait édifier était voué à l'échec faute de conceptions culturelles ou de modèles communautaires appropriés ; ou alors, la mauvaise gouvernance et la corruption détruisaient rapidement ou facilement ce qui avait été bâti.

La relation entre diaconie et développement est un thème important, auquel on prête beaucoup d'attention. Une question importante est celle-ci : quelle conception a-



t-on du développement et, par conséquent, quel peut être le rôle des approches d'inspiration religieuse lorsqu'on travaille pour le développement ? Là-dessus vient se greffer une autre question : peut-on faire une distinction entre le travail diaconal pour le développement et le travail ordinaire pour le développement ? En d'autres termes, le travail diaconal de développement est-il assimilable au travail identique effectué par des ONG laïques, ou est-il possible de reconnaître des qualités spécifiques à la diaconie lorsqu'elle se lance dans le travail de développement ?

On se rend bien compte, depuis quelque temps, qu'on ne saurait limiter le concept de développement à des initiatives économiques et politiques. On ne peut pas non plus n'y voir qu'une activité qui vise, au travers de projets, à résoudre un problème spécifique, par exemple approvisionner un village en eau potable ou construire des écoles. Des initiatives de ce genre peuvent, certes, apporter beaucoup aux processus de développement, mais il faut les considérer dans une perspective plus large et plus holistique dans laquelle une attention particulière sera accordée à la question de la durabilité.

En 2002, la FLM a publié une brochure intitulée : *Principes directeurs concernant le développement durable*, qui donnait du développement durable la définition suivante : « C'est un processus de changement qui satisfait les besoins et droits humains fondamentaux des individus et des communautés dans une société donnée,

tout en protégeant les besoins et droits humains fondamentaux d'autres communautés et des générations futures. »

Ce document donne du développement une conception qui dépasse la simple interprétation technique ou politique : il ne se contente pas en effet de mentionner des perspectives sociales et culturelles, il indique comment le développement peut être interprété dans une perspective chrétienne, affirmant que le concept de développement durable retenu par la FLM « est ancré dans la foi en le Dieu Trinitaire que confessent les chrétiens et il est déterminé par elle ».

Ce document présente une liste de 15 principes généraux :

1. le développement durable est un processus holistique et interconnecté ;
2. le développement durable est non discriminatoire et il protège la dignité de chaque personne ;
3. la priorité du développement durable est le bien des personnes humaines ;
4. le développement durable a une sensibilité spirituelle et culturelle ;

5. le développement durable ne présuppose pas la supériorité d'un quelconque modèle de gouvernance économique et sociale ;
6. le développement durable est fondé sur la participation ;
7. la dynamisation est à la fois un moyen et un but du développement durable ;
8. la durabilité financière est nécessaire pour la promotion effective du développement durable ;
9. le développement durable dépend de la durabilité institutionnelle ;
10. le développement durable s'intéresse en priorité aux actifs de la communauté ;
11. le développement durable est technologiquement approprié ;
12. le développement durable dépend de conditions adéquates dans les domaines de la santé et de l'enseignement ;
13. le développement durable inclut des actions publiques en faveur de conditions socio-économiques et politiques favorisant le bien des personnes ;
14. la promotion de la paix et de la réconciliation est une fonction essentielle et une condition préalable du développement durable ;
15. le développement durable exige un partage équitable et effectif des ressources.

Outre ces principes généraux, ce document affirme un certain nombre d'autres dimensions importantes :

1. La dimension des droits humains, déclarant que les principes des droits humains sont l'expression juridique de la dignité que Dieu donne à chaque personne et que l'Église est appelée à protéger et à promouvoir, et que le droit au développement implique la réalisation de tous les droits humains – économiques, sociaux, culturels mais aussi sociaux et politiques.
2. La dimension du genre, affirmant que la protection et la promotion des droits humains des femmes sont fondamentales pour la durabilité du développement,



© EYCE



que le développement durable implique l'égalité des genres et la pleine participation des femmes aux responsabilités des processus de développement, et que, à tous les stades des activités de développement – estimation des besoins, planification, suivi et évaluation des résultats –, il faut inclure une perspective et une analyse axée sur le genre qui donneront leur juste place au travail et à l'expérience des femmes.

3. La dimension de l'environnement, affirmant que le développement durable est conscient de l'environnement, qu'il protège, entretient et régénère la base de ressources naturelles, et qu'il implique qu'on tienne compte de l'environnement dans toutes les décisions et activités relatives au développement.
4. La dimension de la communication, affirmant que la communication édifie les communautés humaines et leur permet de se développer, et que, en conséquence, le développement durable dépend d'une communication et d'une dynamisation efficaces en matière de communications.

Tant que le développement restera un point important à l'ordre du jour du monde, les Églises ont le devoir de s'inté-

resser à cette question. Considérant l'état du monde et le fait que des millions de gens se voient refuser le droit de mener une vie dans la dignité, fondée sur un minimum de bien-être et de sécurité, les Églises sont appelées à agir. Cela devient d'autant plus impératif lorsque certaines Églises sont confrontées à des situations graves, lorsque la famine et la misère menacent la vie de la population et des communautés dans lesquelles vivent leurs membres. L'Église doit intervenir à tous les niveaux : celui de la paroisse, celui de l'Église nationale et celui de la coopération internationale. Dans l'intérêt de la cohésion et de l'efficacité, il convient de coordonner les actions entreprises à tous les niveaux.

Lorsqu'elle œuvre pour le développement, la diaconie peut prendre de multiples formes : elle peut être organisée sous la forme de projets limités ou de programmes globaux. Elle doit toujours viser à dynamiser les gens, c'est-à-dire à les rendre capables d'agir par eux-mêmes. Comme on l'a clairement exposé précédemment, il faut toujours y inclure une analyse des causes profondes et de l'environnement externe, et cela non pas seulement pour mieux atteindre le résultat recherché, mais aussi pour garder la conscience critique nécessaire pour élever publiquement la voix.

Qu'est-ce qui caractérise spécifiquement l'œuvre de diaconie pour le développement ? Il faut dire bien claire-

ment que ce que font les Églises en faveur du développement ne revêt pas nécessairement des formes différentes de ce que font en la matière des gens ordinaires ou des organisations laïques. Il n'en reste pas moins qu'on peut en préciser un certain nombre d'éléments potentiels :

1. La diaconie du développement se fait en rapport avec les Églises et les communautés à la base, ce qui rend possible la participation populaire, en particulier pour les femmes qui, souvent, sont bien organisées à ce niveau. C'est aussi une promesse de perpétuation de ce qui a été entamé, du fait que la communauté sera encore là lorsque le projet sera terminé.
2. La diaconie du développement se fonde sur la foi chrétienne et la conception chrétienne du monde. Dans tout ce qu'elle fait, elle s'inspire de la conviction que tous les êtres humains sont créés à l'image de Dieu et que, de ce fait, ils ont reçu une dignité incorruptible, et que Dieu défend les pauvres et les exclu(e)s.
3. La diaconie du développement enrichit notre foi et nous aide à mieux comprendre notre foi et le sens que nous donnons à la vie.
4. La diaconie du développement est capable de se référer à des mentalités et systèmes de valeurs religieux. Du fait qu'elle s'inspire de la foi, elle reconnaît l'importance de la foi et de l'espérance dans les processus de lutte contre la pauvreté et la souffrance. Cela ouvre la voie à une approche plus holistique du travail de développement et permet d'acquérir la capacité de mettre en relation entre elles différentes dimensions de la vie humaine.
5. La diaconie du développement privilégie les méthodes de travail qui donnent la priorité à l'inclusivité et aux processus qui mettent les personnes en capacité de participer. Cette orientation se fonde sur la conviction que le Créateur a donné à chaque personne d'être un sujet avec une identité propre et que, en tant que telle, cha-



© FLM/J. Schep

que personne appartient à la communauté qui affirme et confirme cette identité.

6. La diaconie du développement ne se contente pas d'entretenir des relations avec les Églises à la base : elle leur fait aussi confiance aux niveaux où sont prises les décisions. Elle doit faire le lien entre les initiatives prises à la base et les relations qu'entretiennent les dirigeant(e)s des Églises avec les autorités civiles en matière de politique générale (pression « de bas en haut »).

Ces qualités qu'on peut envisager pour la diaconie du développement n'exemptent pas pour autant les Églises des impératifs normaux de qualité lorsque, par exemple, elles lancent des projets. Si l'on veut qu'elles atteignent le résultat recherché, ces actions doivent être planifiées, réfléchies et organisées. Les activités doivent être exécutées en fonction des objectifs définis et des ressources disponibles. La partie financière doit être traitée de façon responsable et transparente. Il est donc désormais prioritaire de mettre en place les capacités appropriées et de faire adopter le principe de transparence et de responsabilité mutuelle dans ce domaine.

8. La diaconie prophétique

Le mouvement diaconal né en Allemagne dans les années 1830 avait pour moteur la spiritualité piétiste, axée sur la piété individuelle. De ce fait, il était naturel que le terme « *diakonia* » fût traduit par « humble service », un service pour lequel étaient mandaté(e)s les diacres et diaconesses. Qu'ils/elles fussent employé(e)s dans des institutions ou dans des paroisses, les agent(e)s de diaconie étaient censé(e)s être des « humbles serviteurs/servantes ». L'humilité est certainement une attitude importante lorsqu'on travaille avec des personnes pauvres, et les approches empreintes d'humilité permettent aux agent(e)s de diaconie de découvrir leurs valeurs et leurs capacités. Mais cela donnait parfois l'impression que, par nature, la diaconie

devait être humble, silencieuse, presque servile, et qu'elle ne devait jamais être provocatrice ni s'impliquer dans des problèmes politiques complexes.

Ces dernières années, cette interprétation a été révisée : des biblistes tels que l'Australien John Collins³⁵ ont démontré que, en grec, ce terme ne signifie pas « humble service » mais qu'il désigne plutôt une tâche importante confiée à quelqu'un par une autorité importante. Dans le Nouveau Testament, il désigne souvent un ministère (rôle impliquant des responsabilités) ou, comme nous l'avons vu à propos de Jésus, sa mission messianique. C'est dans cette perspective qu'on en est venu à parler de diaconie prophétique. Au cours de ces dernières décennies, cette expression est devenue d'un usage courant dans les milieux œcuméniques, en particulier chez les chrétien(ne)s du Sud.

C'est également le cas pour la Communion luthérienne : le Colloque sur la diaconie prophétique organisé par la FLM en 2002 à Johannesburg a déclaré :

Nous reconnaissons avec gratitude l'œuvre de diaconie que, sous de multiples formes, l'Église a exercée au cours des siècles et qui, nécessairement, se poursuit aujourd'hui. Il s'agit maintenant de repenser ce travail pour adopter des formes plus prophétiques de diaconie. Inspiré(e)s par Jésus et les prophètes qui ont apostrophé les personnes détenant le pouvoir et ont appelé au changement de structures et pratiques injustes, nous prions Dieu qu'il nous rende capables de contribuer à transformer tout ce qui, dans l'humanité, favorise la cupidité, la violence, l'injustice et l'exclusion.³⁶

Pour pratiquer la diaconie prophétique, il est important, au départ, d'écouter la voix des personnes souffrantes et marginalisées. En 1990, réunie à Curitiba, l'Assemblée de la FLM avait pour thème : « J'ai en-

³⁵ John N. COLLINS : *Diakonia. Re-interpreting the Ancient Sources*, New York / Oxford 1990.

³⁶ *Prophetic Diakonia : « For the Healing of the World »*, Rapport de Johannesburg, Afrique du Sud, novembre 2002, FLM, Genève, p. 6.

tendu les cris de mon peuple », qui rappelait le témoignage de la Bible : Dieu est sensible à la misère des êtres humains : « *J'ai vu la misère de mon peuple en Égypte, et je l'ai entendu crier sous les coups de ses chefs de corvée. Oui, je connais ses souffrances...* » (Exode 3,7-8).

Dans son message, l'Assemblée de Curitiba a affirmé l'importance du témoignage prophétique :

Le témoignage prophétique implique, dans l'obéissance à la Parole de Dieu, la confrontation à certaines valeurs de la société, en particulier celles qui favorisent de nouvelles formes d'idolâtrie ou qui recherchant l'épanouissement humain indépendamment de Dieu. Tout témoignage prophétique se fonde sur l'écoute attentive des cris du peuple et de la parole de Dieu [...] Le témoignage diaconal de l'Église est souvent mieux compris que les paroles. Lorsque l'Église décide et agit d'entente avec les marginalisés et les personnes déplacées, les jeunes et les vieux, les femmes et les hommes, elle rend témoignage de la grâce de Dieu qui embrasse tout.³⁷

Plus que jamais, le jugement de Dieu est sur l'Église. Si l'Église d'aujourd'hui ne se réapproprie pas l'esprit sacrificiel de l'Église primitive, elle perdra son authenticité, elle trahira la confiance de millions de gens et elle se verra rejetée comme un club social désuet, qui ne signifie rien pour le 20^e siècle. Chaque jour, je rencontre des jeunes que l'Église a tellement déçu(e)s qu'ils/elles en sont littéralement dégoûté(e)s.

Martin Luther KING : Lettre de la prison de Birmingham, 1963

Qu'entendons-nous alors lorsque nous parlons de « diaconie prophétique » ? La prophétie est un terme biblique, et c'est dans ce contexte qu'il faut le comprendre et l'employer. On a parfois dit que la diaconie politique et la diaconie prophétique étaient une même chose. S'il est vrai qu'il y a un rapport entre les deux, il faut cependant faire une distinction.

³⁷ *I have heard the cry of my people. Curitiba 1990. Proceedings of the Eighth Assembly, Rapport de la FLM 28/29, Genève 1990, p. 85. Texte français paru dans Positions luthériennes, n° 3, juillet-septembre 1990.*

La *diaconie politique* exprime la dimension politique de l'œuvre de diaconie. Du fait que la diaconie s'exerce dans le domaine public, elle doit être consciente de son rôle sociopolitique et être prête à élever la voix s'il le faut. On connaît de nombreux et bons exemples de diaconie politique. L'un d'eux est la manière dont, en Inde, les Églises participent à la libération des 250 millions de dalits, qu'on appelait autrefois les « intouchables » et qui, selon le système de castes en vigueur dans ce pays, s'entendent dire qu'ils sont moins qu'humains. Un autre exemple est la manière dont les Églises luthériennes d'Amérique du Sud s'en prennent à l'illégitimité de la dette étrangère et s'allient à d'autres acteurs/actrices de la société civile pour pousser les politicien(ne)s à agir. Un troisième exemple est le Lutheran Office for World Community qui a été créé au siège des Nations Unies à New York afin de faire connaître les préoccupations et les intérêts de la FLM. Le lobbying peut être un élément important de la diaconie politique ; cependant, en règle générale, il doit viser à promouvoir les intérêts des personnes pauvres et marginalisées plutôt que de défendre les siens propres.

En outre, la *diaconie prophétique* a un autre accent : elle est en rapport avec la nature intrinsèque de la diaconie, affirmant que la dimension prophétique relève du mandat et de l'autorité que Dieu a donnés à l'Église et à sa diaconie.

Dans la tradition biblique, la prophétie apparaît comme une réponse à la révélation divine et comme un mandat donné par Dieu au prophète : « *La parole du Seigneur est venue à moi, disant...* » Cette parole exprime toujours la seigneurie et la puissance de Dieu, comme en Amos 4, 13 : « *Car voici : Celui qui façonne les montagnes, qui crée le vent, qui révèle à l'homme quel est son dessein, qui, des ténèbres, produit l'aurore, qui marche sur les hauteurs de la terre, il se nomme le Seigneur, le Dieu des puissances.* » Mais elle exprime aussi le souci de Dieu pour la création, en particulier pour tous les êtres humains, leur rappelant que Dieu est juge et rédempteur, maintenant et à jamais.

Les chrétien(ne)s sont conscient(e)s de la pertinence de ces paroles. À notre époque de mondialisation, alors que le marché et quelques nations puissantes prétendent s'arroger le droit de fixer les conditions

ultimes de l'existence humaine, la parole prophétique nous rappelle que Dieu est le Seigneur de l'Histoire.

Quelle est la relation entre prophétie et diaconie ?

Toutes deux ont pour tâches de frayer des chemins et de construire des ponts qui mèneront au renouveau (repentir) et à la transformation. La diaconie a pour mandat d'être un éclaireur et d'agir en éclaireur. La diaconie ne se réduit jamais à des mots : elle pose des actes qui recherchent des moyens de rendre possible une transformation.

Il est important de noter que les prophètes ont toujours défendu énergiquement la justice. Ils réagissaient, en particulier lorsqu'était violée la loi divine du service au prochain. Cette loi, qualifiée d'apodictique, fut établie au mont Sinaï ; elle faisait partie de l'Alliance conclue entre Dieu et son peuple. Les Dix Commandements sont des expressions fondamentales de cette loi, et on remarquera comment Luther emploie ces commandements dans ses catéchismes : non pas seulement pour fixer des limites à notre action, mais pour nous obliger à des actions qui servent notre prochain et le protègent du mal. La loi apodictique est différente de la loi casuistique faite par les anciens qui se réunissaient aux portes de la ville : la première est incontestable, elle est partie intégrante de l'Alliance et de sa promesse de shalom et de vie. C'est la raison pour laquelle violer la loi avait des conséquences si dramatiques.

Être prophétique, c'est défendre la justice. En conséquence, de par sa nature même, l'action diaconale implique en particulier de démasquer tout spécialement les formes systémiques d'injustice et de promouvoir la justice – ou, mieux encore : de faire œuvre d'éclaireur au service de cette cause.

Par ailleurs, la voix prophétique ne saurait être institutionnalisée dans l'Église ; en effet, ce n'est pas l'Église qui s'exprime en elle : c'est une voix qui s'exprime au travers de l'Église. L'esprit prophétique doit être ouvert à ce que dit l'Esprit ; il est porté par une spiritualité qui s'ouvre constamment à de nouvelles perspectives, à des rêves de renouveau et à une espérance de salut.

À ce sujet, on observera que, souvent, les prophètes adressaient leurs messages aux dirigeants reli-

gieux, du fait que, fréquemment, ceux-ci étaient corrompus et opprimaient les pauvres. Mais ils s'adressaient aussi aux riches, aux puissants et même au roi lorsqu'ils commettaient des abus de pouvoir.

Souvent, la défense publique des droits se fait en rapport avec la résistance au pouvoir des puissant(e)s et à leur idéologie. Une telle résistance peut impliquer le risque de la souffrance et même du martyre, ce qui fut fréquemment le cas pour les chrétien(ne)s des premiers siècles ; et, depuis cette époque, le martyre a toujours fait partie de l'histoire de l'Église. L'époque moderne a eu elle aussi ses martyrs, par exemple Milada Horáková qui survécut à un camp de concentration nazi mais fut condamnée à mort par le régime communiste en 1950 ; ou encore Gudina Tumsa, qui fut assassiné en Éthiopie en 1979.

Milada Horáková, avocate et politicienne, illustre le combat pour la liberté, la démocratie et les droits civiques en Tchécoslovaquie. Elle fut la première femme exécutée par le régime communiste. Son procès et celui de douze de ses collègues fut un simulacre organisé pour des raisons de propagande. Malgré des mois d'interrogatoires brutaux et de tortures, Milada Horáková n'a pas cédé et a défendu sa cause et ses idéaux, sachant pourtant que cela ne ferait qu'aggraver sa situation et le verdict final. Elle fut exécutée le 27 juin 1950 à l'âge de 48 ans. Elle était membre de l'Église évangélique des Frères tchèques.

http://en.wikipedia.org/wiki/Milada_Horakova

Aujourd'hui encore, la diaconie prophétique a pour mandat de s'adresser aux autorités constituées de l'Église pour contester la manière dont, face aux problèmes brûlants de notre époque, nous nous conformons « *au monde présent* » (Romains 12,2). Ne peut-on pas honnêtement dire que, parfois, l'Église a imité certaines structures de domination et d'exclusion, ou qu'elle se focalise trop sur des structures du passé et des manières traditionnelles de faire de la diaconie ? L'Église n'a-t-elle pas adopté un mode de vie consumériste en matière religieuse et d'indifférence en matière éthique, au lieu de se sentir profondément provoquée par les signes de la pauvreté et de l'injustice croissantes dans le monde ?

Si elles esquivent les questions prophétiques critiques, l'Église et la diaconie risquent de tomber dans les pièges du

triumphalisme, de l'ecclésiocentrisme et d'autres variantes de la théologie de la gloire. Cela nous ramène à la tradition de la *reformatio continua*, c'est-à-dire de la nécessité permanente de réforme dans la vie de l'Église, afin que nous soyons libéré(e)s et renouvelé(e)s et que nous redécouvriions le mandat que Dieu nous a donné, afin de continuer à avancer – même si ce doit être un chemin de croix.

9. Diaconie et proclamation

Saint François d'Assise a déclaré un jour : « *Prêchez toujours l'Évangile et, si nécessaire, faites-le avec des mots.* » Cette formule nous dit que l'Évangile est événement et action, l'amour de Dieu incarné parmi les êtres humains. Mais elle nous rappelle aussi que toute action transmet un message et témoigne de l'identité et de la motivation de son auteur(e), lesquelles peuvent aussi, en fin de compte, être affirmées par des mots.

Néanmoins, l'une des plus grandes difficultés auxquelles est confrontée l'œuvre de diaconie est de savoir comment établir une relation saine et responsable entre l'activité diaconale et la proclamation. C'est ce qu'ont reconnu, dans leur message, les participant(e)s au Colloque sur la diaconie qui s'est tenu à Addis-Abeba en 2008 : « *Il est difficile de définir clairement la relation entre proclamation et diaconie. Toutes deux sont des expressions de l'Évangile et toutes deux sont des éléments essentiels de la mission de l'Église. Nous nous engageons à continuer à travailler sur cela et à discuter de la manière dont cela doit s'appliquer dans nos contextes multiples.* »

Ici, une première observation concerne la diversité des contextes, qui ne permet pas de donner une définition fixe du rapport entre diaconie et proclamation. Il est évident que, par exemple dans certains pays musulmans, l'activité diaconale doit s'abstenir de la proclamation pour être acceptée par la population locale et éviter les accusations de prosélytisme. Il est tout aussi évident que, dans d'autres parties du monde, les gens perçoivent une relation immédiate entre la foi et l'action : ils trouvent normal qu'une réunion com-

mence par une prière, et ils considèrent que s'occuper des gens comporte aussi une dimension spirituelle.

Aucun de ces deux contextes ne nous permet de tirer des conclusions faciles. Même dans le premier cas, l'action diaconale témoigne de l'amour chrétien et de la sollicitude pour les autres, y compris en l'absence de proclamation évidente. Toutefois, le second cas, qui ne semble pas poser de problème, exige lui aussi un discernement critique dans la mesure où la pratique religieuse risque d'être employée pour manipuler les gens, surtout lorsqu'ils souffrent ou sont dans une situation de faiblesse. Que cela nous plaise ou non, nous sommes ici confronté(e)s à des relations caractérisées par un déséquilibre de pouvoir.

Nous avons donc de nombreuses raisons de poursuivre notre réflexion sur la relation entre diaconie et proclamation. Les expériences passées et présentes de la diaconie peuvent nous aider à mieux percevoir les dilemmes que nous devons résoudre d'une manière responsable. Cela étant établi, il est possible d'énoncer certains principes directeurs sur la base d'une réflexion théologique.

Un principe directeur a été formulé par Martin Luther : il rejetait avec véhémence la pratique de la charité telle qu'on la connaissait à son époque, et en particulier la conception selon laquelle Dieu récompenserait les gens qui faisaient l'aumône aux pauvres. On ne peut se servir des pauvres pour se justifier soi-même ; Dieu seul a le pouvoir de justifier les êtres humains pécheurs. Le fait que Dieu nous a gratuitement justifié(e)s par la foi en Jésus Christ nous rend libres de servir les pauvres et d'être libéré(e)s de la servitude de la pauvreté. Pour Luther, d'une part, ce service est intimement lié à Dieu, et c'est donc un service de Dieu ; d'autre part, il s'adresse totalement à la personne dans le besoin : « *Il n'est donc pas de plus grand service de Dieu* (en allemand : *Gottesdienst*, qui signifie aussi culte, liturgie) *que l'amour chrétien qui aide et sert les miséreux* »³⁸.

Il est donc impossible de réduire l'activité diaconale à un instrument destiné à autre chose que ce qu'elle est

³⁸ *Ordinance of a Common Chest*, in Jaroslav PELIKAN et Helmut T. LEHMANN (dir.) : *Luther's Works*, Fortress Press, 1958 (1972), Volume 45, p. 172 ; WA (*Weimarer Ausgabe*)12, p.13.

fondamentalement : un service du prochain dans la détresse. Elle ne peut être mise au service des besoins de la personne qui aide, et on ne peut pas non plus s'en servir pour évangéliser. Dans ce cas, en effet, l'activité diaconale deviendrait, à tort, une stratégie, lorsqu'on s'efforce consciemment de combiner des activités charitables et la proclamation afin de convertir les gens. Il pourrait en résulter notamment qu'on finirait par choisir les activités diaconales en fonction de leur efficacité éventuelle pour recruter de nouveaux/nouvelles fidèles.

Cette méthode axée sur la mission est en contradiction avec l'impératif biblique d'aider les gens dans le besoin : c'est un mandat de Dieu et une action importante en soi, comme le démontre clairement la pratique diaconale de Jésus. En outre, il apparaît éthiquement contestable d'exploiter les besoins des gens pour les évangéliser : en effet, ce faisant, on ne respecte pas vraiment la dignité ni l'intégrité de la personne. Au 19^e siècle, on appelait « chrétien(ne)s de riz » les pauvres qui adhéraient à l'Église pour obtenir les rations alimentaires quotidiennes distribuées par les missionnaires. De nos jours, les agences missionnaires les plus responsables travaillent en coopération avec les Églises locales et refusent toute pratique qui pose des conditions à la réception d'une assistance, par exemple exiger que les enfants assistent à l'école du dimanche ou que les adultes viennent régulièrement à l'église.

Il est également très gênant qu'une méthode missionnaire en vienne à refléter la division entre riches et pauvres dans le monde, en ce sens que des missionnaires venu(e)s de pays riches exploitent la division injuste entre riches et pauvres et ne voient dans la situation des pauvres qu'une occasion de faire de nouveaux/nouvelles converti(e)s. Au contraire, les Églises en mission devraient faire entendre une voix prophétique et dénoncer cette situation ; elles devraient aussi faire leur auto-critique et reconsidérer leur propre participation à des structures de pouvoir. Quoi qu'il en soit, il faut affirmer formellement que, tout comme l'amour de Dieu est inconditionnel, l'Église est elle aussi appelée à être inconditionnelle dans son service aux gens dans le besoin.

Les difficultés évoquées ci-dessus ont pu amener certaines personnes à tomber dans l'autre extrême,

affirmant qu'il ne peut y avoir aucun lien entre action diaconale et proclamation de l'Évangile. Par exemple, on entend parfois dire que la diaconie internationale devrait se concentrer sur l'aide humanitaire et le développement. On veut généralement dire par là que cela découle naturellement de la division du travail dans l'Église, certains organismes ayant pour mandat d'évangéliser alors que d'autres sont chargés de promouvoir la justice et de lutter contre la pauvreté.

Il se peut que cette attitude s'inspire d'une conception très critique de l'activité missionnaire et de l'idée que, par exemple, le prosélytisme est une pratique normale des sociétés missionnaires. Mais ce n'est pas là une description exacte de l'activité missionnaire : en effet, de façon générale, le prosélytisme consiste à attirer des chrétien(ne)s d'une autre confession vers la sienne, et la plupart des sociétés missionnaires répugnent à de telles pratiques. Il faut également se rappeler que, en règle générale, l'activité de la plupart des sociétés missionnaires comporte une dimension diaconale, et que la diaconie est pratiquée inconditionnellement et non dans le but de convertir les gens.

Il arrive aussi que le principe d'une nette distinction entre activité diaconale et évangélisation soit justifié par le fait que l'activité diaconale est financée par des fonds publics. Du fait que l'argent fourni par les gouvernements est de l'argent public, il apparaît logique que les



© FLM/F. Longakit



© FELM

plémentaire en tant qu'agents de transformation, et c'est cette valeur supplémentaire qu'ils doivent exploiter au maximum et inclure dans leurs stratégies.

Pour les Églises, il s'agit, fondamentalement, de trouver un moyen de mettre en relation l'activité diaconale et la proclamation, et ce moyen devra reconnaître à la fois la différence de nature entre diaconie et proclamation et le fait que toutes deux relèvent, par nature, de la mission holistique de l'Église. Elles sont toutes deux des éléments constitutifs de la vie de l'Église mais, tout comme certains organismes de

activités qu'il finance soient laïques. C'est souvent le cas lorsque des institutions occidentales rattachées à l'Église participent à une entreprise diaconale internationale et doivent donc respecter les conditions imposées par les organismes bailleurs de fonds publics.

À l'arrière-plan de cette position, il y a l'idée que la fourniture d'aide au développement ne doit pas empiéter sur le domaine du religieux, souvent parce que, pour certaines personnes, la religion relève de la sphère privée. En fait, aucune intervention ne peut être neutre : toute intervention s'enracine toujours dans des affirmations de principe existentielles et morales qui vont nécessairement – consciemment ou inconsciemment – se répercuter sur la pratique et les convictions religieuses des gens. Cela vaut pour tout travail de développement, qu'il soit laïque ou d'inspiration religieuse.

Ces temps-ci, les bailleurs de fonds gouvernementaux prennent de plus en plus conscience du fait que la religion est importante dans le travail de développement : on fait une place aux Églises en raison de leur rôle en tant que mouvements à la base qui interviennent dans la société civile. Ce qui vaut à des organismes rattachés à l'Église d'être financés par des fonds publics, c'est leur identité et leur capacité à travailler avec des réseaux apparentés dans le Sud : cela leur donne une valeur sup-

plémentaire en tant qu'agents de transformation, et c'est cette valeur supplémentaire qu'ils doivent exploiter au maximum et inclure dans leurs stratégies.

l'Église sont axés essentiellement sur la proclamation, d'autres se spécialisent dans l'œuvre de diaconie.

Le Colloque des Églises en mission organisé par la FLM à Nairobi en 1998 a affirmé que « *la mission englobe à la fois la proclamation, le service et la défense publique de la justice* »³⁹. Cette conception fait écho à l'affirmation qu'on trouve dans le document publié par la FLM en 1988 à propos de la mission *Together in God's Mission* :

L'intégralité de la mission doit se manifester par l'unité entre la parole et l'action dans tout ce que fait l'Église. Toutes deux sont des véhicules de l'amour inconditionnel de Dieu, qui accepte les êtres humains alors qu'ils sont encore pécheurs et sans considération de leur origine sociale, raciale ou culturelle. Parler sans agir, c'est falsifier la parole elle-même dans la mesure où c'est faire de l'Évangile quelque chose d'abstrait et nier la puissance transformatrice de Dieu dans la création et l'incarnation. Lorsque le témoignage n'accompagne pas la proclamation et que la vie ne correspond pas au témoignage, on risque de fermer la porte à l'Évangile. Par ailleurs, à agir sans proclamer, on risque de tomber dans un humanitarisme pur et simple,

³⁹ Rapport p. 20.

de se conformer au contexte et de ne pas transmettre la plénitude du salut qui nous est donné en Dieu. Au bout du compte, ce qui rend le témoignage crédible, ce ne sont pas les actes, qui seront nécessairement et toujours imparfaits, mais l'Évangile lui-même.⁴⁰

Ce qu'il faut retenir ici, ce n'est pas simplement que parole et action sont indissociables : c'est que, en fait, toute action est le support d'un témoignage qui appelle une interprétation. Il est tout à fait naturel qu'on s'attende à une cohérence entre ce qui est vécu et ce qui est dit. L'action diaconale ne peut jamais être silencieuse, et elle ne doit pas prétendre l'être. Cela implique que quelqu'un qui appartient à une autre religion, ou une personne athée qui travaille dans une institution diaconale, par exemple un hôpital, contribue aussi à la réalisation de ce que l'Église est appelée à faire. Toutes les personnes travaillant pour cette institution devraient admettre honnêtement son identité chrétienne ainsi que son système de valeurs et ses principes directeurs.

D'une part, cette identité implique l'appartenance à une Église qui proclame l'Évangile. En conséquence, l'activité diaconale ne peut pas faire comme si la proclamation ne faisait pas partie de la mission de l'Église au monde. D'autre part, il s'agit de garder associées les différentes dimensions de la mission tout en affirmant le caractère distinct de chacune d'elles. Même si on ne peut pas séparer le faire et le dire, il ne faudrait pas qu'ils se mélangent au point que l'un en soit réduit à être l'instrument de l'autre.

Ce que cela signifie en pratique variera probablement d'un contexte à l'autre. L'œuvre diaconale professionnelle exige d'être, sur ce point, examinée de façon critique afin de prévenir tout abus, lorsqu'on se sert de la souffrance des gens pour propager le message chrétien. Mais cette réflexion implique aussi qu'il faut garder conscience de la dimension spirituelle de toute souffrance ainsi que de la puissance de l'Évangile dans les processus de transformation, de réconciliation et de dynamisation.

Pour résumer tout cela, on peut formuler un certain nombre de principes généraux :

1. L'action diaconale a un sens en soi. Elle n'a pas besoin d'autres raisons pour la justifier ; elle ne doit jamais être réduite à devenir un instrument au service d'autres fins.
2. L'action diaconale doit être inconditionnelle. Elle ne peut admettre que certaines conditions doivent être remplies pour recevoir une assistance, comme par exemple participer à des activités religieuses.
3. L'action diaconale doit respecter l'intégrité de chaque personne et sa liberté à exprimer sa foi selon ses convictions et traditions propres.
4. L'action diaconale doit faire en sorte qu'aucune influence ou pression ne soit exercée sur des personnes en état de vulnérabilité pour les inciter à adopter certains choix ou pratiques en matière de religion.
5. L'action diaconale doit reconnaître la dimension spirituelle de la vie humaine, et en particulier de la souffrance humaine, et elle doit donc être prête à secourir les personnes qui demandent une assistance, et en particulier leur apporter un soutien psychosocial si elles le souhaitent.
6. L'action diaconale doit être capable d'interpréter d'une manière holistique la réalité et les processus de changement social.
7. L'action diaconale doit être prête à rendre compte de son identité, laquelle se déduit de sa foi.
8. L'action diaconale doit assumer la responsabilité du témoignage qu'elle donne du message de l'Église.

Une caractéristique fondamentale de la diaconie est que ses dimensions verticale et horizontale sont inséparables, et la pierre de touche de la véritable action

⁴⁰ *Together in God's Mission : An LWF Contribution to the Understanding of Mission*, Document FLM n° 27, 1988, § 4.1.4.



© FLM/J. Schep

diaconale est la manière dont ces deux dimensions coexistent d'une manière dialectique, sans séparation ni confusion. Si elles sont séparées, la diaconie risque fort de se laïciser ; cela signifie que ce sera peut-être toujours une action bonne et nécessaire mais qu'elle se limitera à des intérêts et objectifs profanes. Une autre conséquence possible d'une telle séparation serait que la diaconie soit excessivement spiritualisée et trop limitée par son cadre théologique et ecclésial.

En fin de compte, la confiance que nous avons en la capacité de l'Esprit de Dieu de pousser l'esprit des êtres humains vers la foi, l'espérance et l'amour nous donne la liberté de servir, de placer notre confiance en Dieu et de nous en remettre à la capacité des personnes à exprimer leurs choix avec dignité.

10. Diaconie et diapraxis

Depuis longtemps, l'action diaconale incite des gens appartenant à différentes confessions et religions, ainsi que des athées, à lutter ensemble contre la souffrance et à aider les personnes exclues. Grâce à cette volonté commune de servir la justice, que ce soit dans un secteur géographique limité ou dans la société en général, la dia-

conie a contribué à surmonter des préjugés religieux et a facilité le dialogue. Cette forte tradition de construction de ponts entre les gens a fait du mouvement diaconal l'un des piliers du mouvement œcuménique. Un exemple notable en est la mission en milieu urbain, qui a été lancée en Europe du Nord vers le milieu du 19^e siècle : il s'agissait de chrétien(ne)s appartenant à différentes confessions qui ont associé leurs efforts pour accompagner les gens plongés dans la misère causée par les multiples problèmes sociaux nés de l'industrialisation et de l'urbanisation de cette époque.

Des expériences du même genre sont vécues lorsque des gens appartenant à des religions différentes travaillent au coude à coude, soutenant les interventions d'urgence et les projets de développement qui visent à améliorer la qualité de vie de leurs frères et sœurs humains. En 1988, la théologienne danoise Lissi Rasmussen a proposé de parler de **diapraxis** pour la coopération interreligieuse ; elle affirmait :

Compte tenu de mon expérience en Afrique et en Europe, je considère le dialogue comme un processus vivant, une façon de vivre dans la coexistence et la proexistence. C'est pourquoi je souhaite introduire le terme de « diapraxis ». Si le dialogue indique une relation dans laquelle il est fondamental de parler ensemble, la diapraxis s'applique à une relation dans laquelle la praxis commune est essentielle.⁴¹

Le document de la FLM intitulé *Mission en contexte* mentionne des expériences de diapraxis en Inde, où des gens appartenant à des traditions religieuses différentes se rassemblent pour une « action commune solidaire en faveur de la promotion de la justice, de l'amélioration de la qualité de la vie et de l'allègement de la souffrance humaine ».⁴²

⁴¹ Lissi RASMUSSEN : « From Diapraxis to Dialogue. Christian-Muslim Relations », in Lars THUNBERG et al. (dir.) : *Dialogue in Action*, Prajna Publications, New Dehli 1988, p. 282.

⁴² *Mission en contexte*, pp. 51-52.

En juin 2006, la FLM a organisé un colloque à Medan, en Indonésie, qui rassemblait des participant(e)s chrétien(ne)s et musulman(e)s afin de procéder à des échanges de vue sur le vécu du tsunami dévastateur et sur les expressions concrètes de solidarité et d'assistance – par-delà les frontières religieuses – qui se sont manifestées dans les jours qui suivirent. Pour la plupart des participant(e)s, c'était la première fois qu'ils/elles avaient l'occasion de participer à un dialogue entre chrétiens et musulmans sur des questions religieuses. Certaines personnes ont eu du mal à écouter ce que les autres disaient. Cependant, la souffrance qu'elles avaient vécue ensemble et le fait de s'être entraïdées et de construire ensemble un nouvel avenir les a amenées à poursuivre ce dialogue.⁴³

Ainsi, la diaconie – y compris sous la forme de diapraxis – ouvre les gens à la transformation, à la dynamisation et à la réconciliation, même dans des contextes de tensions religieuses, comme c'est le cas dans beaucoup de pays d'Asie du Sud-Est. En Europe, on tente, à titre expérimental, d'associer diapraxis et éducation civique, l'objectif étant de rendre les gens capables de participer à la société librement, démocratiquement et sur un pied d'égalité.⁴⁴

La FLM a fortement soutenu la création de l'AIPA (Action interreligieuse pour la paix en Afrique), qui a facilité des rencontres, discussions et réunions interreligieuses dans différentes parties de l'Afrique afin de promouvoir le respect pour les traditions religieuses des autres, ainsi que le lancement de projets concrets tels que l'approvisionnement en eau potable.

La diapraxis témoigne de la conception chrétienne selon laquelle tous les êtres humains participent à la vocation, donnée par le Créateur, d'aimer son prochain et d'être le prochain des personnes dans le besoin. Il y a probablement de bonnes raisons théologi-

ques d'interpréter l'histoire du bon Samaritain, en Luc 10, comme une parabole sur le thème : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* », ce qui vaut donc pour toute personne, quelle que soit sa religion. Le fait que le Samaritain était un outsider, membre d'une communauté religieuse différente, semble confirmer ce point de vue. Cela nous aide aussi à découvrir de la bonté et des actes

Le cri d'une planète blessée

Fils et filles de la Terre,
qui connaissez le bien et le mal :
La vie est menacée ! Ne fermez pas les yeux !

DÉCOUVREZ L'INTÉGRITÉ

La Terre est une tapisserie sans coutures.
Nul n'a le droit de la déchirer.

PERCEVEZ LA SAINTETÉ

Une sainte odeur flotte sur tout ce qui existe.
Il faut apprécier la vie, la protéger et l'aimer.

RÉJOUISSEZ-VOUS DE LA BEAUTÉ

La création a sa richesse propre.
Rien n'est simple matière brute.
Il faut user des dons de la terre
Avec respect et gratitude

N'OUBLIEZ PAS LE CONTEXTE

Vote vie est tissée dans la vie de la terre.
Tout ce que vous avez ne vous est que prêté.
Vous devrez tout transmettre à ceux qui viendront après vous.

LUTTEZ POUR LA JUSTICE

Notre mère la terre peut nourrir tout le monde,
mais pas satisfaire les cupides.
Le fossé entre riches et pauvres
n'est que mépris pour la dignité humaine.

VIVEZ RÉCONCILIÉ(E)S

Fils et filles de la terre, vous qui
avez le pouvoir de déchirer sa tapisserie,
vous êtes appelé(e)s à une vie de réconciliation !

Finn Waggle, évêque de Trondheim (Norvège)

⁴³ *LWF Seminar on Dialogue in Lifé*, rapport publié par le Département de mission et de développement, FLM, Genève.

⁴⁴ Lissi RASMUSSEN (dir.) : *Bridges Instead of Walls. Christian-Muslim Interaction in Denmark, Indonesia and Nigeria*, FLM, Genève 2007 pp. 208-209.

d'amour en dehors de ce que les chrétien(ne)s organisent et font dans l'œuvre de diaconie.

Cette même conception affirme l'importance de la foi, de la spiritualité et de la religion dans le travail de développement : en effet, elle exprime le fait que toutes les religions contribuent largement à façonner les systèmes de valeurs des gens et leurs modes d'interprétation de la réalité. En conséquence, que ce soit dans l'action sociale ou dans le travail de développement, on ne saurait ignorer la religion.

Sous la forme de diapraxis, la diaconie implique un respect fondamental pour les autres confessions, religions et conceptions du monde. Cette attitude ne doit cependant pas être interprétée comme du relativisme, comme si on disait qu'« elles mènent toutes à Dieu », ainsi que voudrait souvent le faire croire la religion populaire. Cela ne signifie pas non plus que l'œuvre de diaconie doit viser à la « neutralité religieuse », ni qu'elle doit taire les expressions de ce que l'Église confesse et célèbre. Ce qui est important, c'est le respect fondamental de la diaconie pour la dignité de l'autre et pour sa manière d'être différent, en même temps que la forte conviction que Dieu a accordé à tous les êtres humains la capacité de faire de bonnes œuvres.

Étymologiquement, le respect (du latin : *re-spectare*) signifie regarder à nouveau, persister à porter son regard au delà de ses convictions et stéréotypes propres, au-delà d'une première impression ou d'une réaction personnelle immédiate lorsqu'on est confronté à une autre personne. Une fois qu'on l'aura véritablement vue, on reconnaîtra dans la personne qui, au premier regard, semble impuissante quelqu'un qui a une histoire, des capacités et une foi.

Ce respect pour l'autre et pour son intégrité, en particulier en présence de souffrance et d'injustice, exclut la possibilité de faire de la diaconie un instrument d'évangélisation, un moyen de convertir des gens. Il est important d'affirmer que l'action diaconale a un sens en soi du fait qu'elle est une dimension absolument fondamentale de la mission de l'Église. Cependant, le respect pour l'autre implique aussi de respecter l'autre s'il/elle décide librement de s'approcher et de participer à ce que l'Église confesse et célèbre.

Un autre aspect important de la diapraxis est que l'œuvre diaconale ne doit pas se faire en vase clos, mais en bonne coopération avec d'autres « gens de bonne volonté ». Les problèmes à résoudre et les tâches à accomplir dépassent largement les moyens de l'Église et de sa diaconie. Créer des alliances avec d'autres partenaires, cela revient à édifier la société civile et à renforcer la communauté locale lorsqu'on est confronté à la misère humaine et à l'injustice.

11. Les valeurs de référence d'un code de conduite de la diaconie

Dans l'œuvre de diaconie, ce qui compte, ce n'est pas seulement ce qu'on fait mais aussi la manière dont on le fait. Quelle mentalité la diaconie reflète-t-elle ? Comment le comportement des agent(e)s de diaconie est-il perçu ? C'est là une préoccupation que les personnes qui font de la diaconie partagent avec celles qui travaillent dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, et aussi une préoccupation commune à la diaconie internationale et aux agences internationales spécialisées dans l'aide au développement et les interventions d'urgence. Lorsque des gens qui ont du pouvoir et des gens qui n'en ont pas se rencontrent, il y a toujours des risques de détournement sinon même d'abus de pouvoir.

Des codes de conduite ont été établis pour différentes professions. En règle générale, ils exposent des principes, des valeurs, des normes ou des règles de comportement qui guident dans leur travail quotidien les professionnel(le)s appartenant à une organisation. Le code de conduite devrait contribuer au bien de toutes les personnes associées à l'activité, et en particulier veiller à ce que leurs droits soient respectés.

Un exemple bien connu est le *Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe*, adopté en 1994. Voici quels en sont les 10 engagements de principe :

1. L'impératif humanitaire, priorité absolue.
2. L'aide est apportée sans aucune considération de race, de croyance ou de nationalité du bénéficiaire, et sans discrimination d'aucune sorte. Les priorités en matière d'assistance sont déterminées en fonction des seuls besoins.
3. L'aide ne saurait être utilisée au service de convictions politiques ou religieuses, quelles qu'elles soient.
4. Nous nous efforcerons de ne pas servir d'instrument à la politique étrangère des gouvernements.
5. Nous respecterons les cultures et les coutumes.
6. Nous chercherons à fonder nos interventions sur les capacités locales.
7. Nous nous emploierons à trouver des moyens d'associer les bénéficiaires des programmes à la gestion des secours.
8. Les secours doivent autant viser à limiter les vulnérabilités futures qu'à satisfaire les besoins essentiels.
9. Nous nous considérons responsables, tant à l'égard des bénéficiaires potentiels de nos activités que vis-à-vis de nos donateurs.
10. Dans nos activités d'information, de promotion et de publicité, nous présenterons les victimes des catastrophes comme des êtres humains dignes de respect et non comme des objets de commisération.⁴⁵

L'œuvre diaconale doit tendre au même niveau de qualité et donc souscrire à de tels codes de conduite. Les valeurs présentées ici sont partagées par un large réseau d'agent(e)s de diaconie dans le monde entier.

Le Colloque d'Addis-Abeba sur la diaconie a discuté de cette question et a aussi demandé un dialogue en vue de rédiger un code de conduite pour la diaconie. Cette proposition a été concrètement faite à propos de la coopération internationale en matière de diaconie et de la manière dont les différents partenaires devraient collaborer. Mais cette question vaut aussi pour d'autres formes de diaconie, tant au niveau de la communauté locale qu'à celui des institutions. Il

⁴⁵ <http://cicr.org/web/fre/sitefre0.nsf/html/p1067>

© FLM/I. Schep



ne s'agirait pas de remplacer les codes existants mais plutôt d'ajouter des perspectives et directives fondées sur les valeurs fondamentales propres à l'activité diaconale. Bien entendu, il faudra que de telles directives s'adaptent aux conditions et contextes locaux.

Voici comment le Colloque d'Addis-Abeba a présenté les éléments jugés essentiels pour une conception commune de la diaconie, et qui donc devraient inspirer notre code de conduite en la matière :

Théologiquement, la diaconie :

1. se fonde sur la grâce et elle est une expression de la foi chrétienne ;
2. se modèle sur la vie et le service du Christ ;
3. est un geste de Dieu, par notre intermédiaire, pour soulager les êtres humains qui souffrent (physiquement, mentalement, spirituellement et socialement) et sont dans le besoin, et en qui Christ est visible ;
4. vise à être le reflet et un témoignage de la bonté et de l'amour inconditionnels de Dieu pour la création ;
5. est partie constitutive de la mission holistique de l'Église.

Dans ses objectifs, la diaconie :

1. vise à affirmer la dignité humaine ;

2. vise à restaurer les relations brisées et œuvre à la guérison et à la réconciliation dans les communautés ;
3. se préoccupe de l'intégrité de la création ;
4. dénonce l'injustice et plaide pour la paix et la justice, conformément à sa vocation prophétique ;
5. est au service des personnes dans le besoin ;
6. vise à la transformation de toutes les personnes impliquées.

Dans son action, la diaconie :

1. incorpore les valeurs fondamentales que sont la compassion, l'inclusivité, la mutualité, le respect et le sens des responsabilités ;
2. exprime la solidarité et la responsabilité sans tenir compte d'aucune frontière, et cherche des occasions de partager des ressources ;
3. recherche œcuméniquement des alliances avec les adeptes d'autres religions et avec d'autres acteurs/actrices de la société civile ;

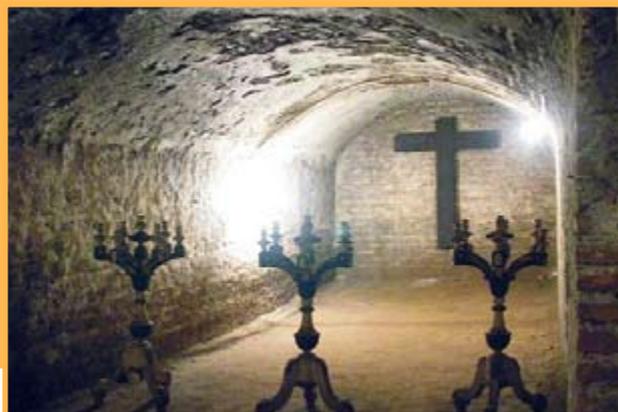
4. a pour méthodes prioritaires l'accompagnement et la dynamisation ;
5. est contextuelle, et par conséquent recourt à différentes méthodes ;
6. est consciente de ses limitations et du risque de créer une dépendance.

Le concept de diaconie devrait être réservé à ce que les chrétien(ne)s font – spontanément ou sous une forme organisée, sous forme d'initiatives diaconales – en tant qu'ils/elles participent à la mission de Dieu « pour guérir le monde ». Mais la présence gracieuse de Dieu dans le monde pour la paix, la justice et la réconciliation ne saurait se limiter à ce qui se fait au travers de l'action diaconale, à ce que les chrétien(ne)s disent et font. C'est pourquoi la diaconie ne saurait être exclusive, que ce soit dans la conception théologique qu'elle a d'elle-même ou dans son exercice pratique. L'action diaconale doit avoir pour moteur la confession de « *la profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu* [...] Car tout est de lui, et par lui, et pour lui. À lui la gloire éternellement ! » (Romains 11,33-36)

Questions à méditer

1. D'après votre expérience, de quelles manières les différentes expressions de la diaconie sont-elles liées entre elles ? Quels sont les points forts et les points faibles de leurs relations ? Quel devrait être, à votre avis, le rôle des agent(e)s professionnel(le)s de diaconie ? Jugeriez-vous utile que l'Église reconnaisse un ordre de ministère diaconal ?
2. Comment envisagez-vous le rôle et la fonction de la proclamation en tant qu'élément constitutif de la mission de l'Église ? Comment envisagez-vous le rôle et la fonction de la diaconie en tant qu'élément constitutif de la mission de l'Église ? Quelle est à votre avis la relation entre les deux ?
3. La diaconie est appelée à être prophétique et à faire entendre la voix des personnes marginalisées. Comment envisagez-vous cela dans votre contexte, et s'agit-il d'une chose que l'action diaconale peut faire ?
4. On a dit que la constitution de réseaux était une méthode importante de la diaconie. Dans votre activité diaconale, quelles relations entretenez-vous avec d'autres instances (groupes, organisations, autres Églises, structures gouvernementales, etc.) ?
5. Comment se fait la formation à la diaconie dans votre Église ? Quelles sont les améliorations à y apporter, et comment cela peut-il se réaliser ?

GLOSSAIRE



Glossaire

Termes clés utilisés dans ce document:

Accompagnement – C'est aller avec les autres, dans un esprit commun de mutualité et de respect, en particulier dans des situations difficiles; cela découle naturellement des relations dont le Christ nous a donné le modèle dans son interaction avec les autres.

Agence – Dans le cadre de l'œuvre de diaconie au niveau international, ce terme désigne une organisation dont le mandat est axé sur l'intervention d'urgence, l'assistance humanitaire et le développement.

Bailleur de fonds – La personne ou l'organisme qui donne les fonds au départ, lorsque ceux-ci passent d'une organisation à une autre, par exemple d'un gouvernement à des agences liées à l'Église œuvrant pour le développement.

Capacité – Le potentiel propre qu'ont des individus, des groupes et des organisations d'agir sur leur environnement et de le transformer, et la formation qui mène à cela.

Charité – Du latin *caritas* (amour). C'est la pratique consistant à donner bénévolement. La charité peut être pratiquée à titre individuel ou être organisée sous forme d'œuvre charitable.

Citoyenneté – C'est le rôle civique public de tous les individus, qui implique des droits et des devoirs dans les contextes local, national et mondial.

Contexte – C'est l'environnement général, avec ses dimensions sociales, politiques, culturelles, religieuses, économiques et écologiques.

Défense des droits – C'est un témoignage public stratégique qu'on donne au nom des personnes marginalisées, vulnérables ou réduites au silence, et avec elles.

Diacre – Titulaire d'un ministère ordonné de l'Église. Dans la tradition ancienne, le diacre, l'évêque et l'ancien (presbytre – prêtre) constituaient le gouvernement de l'Église. Dans la tradition protestante, le/la diacre/diaconesse reçoit souvent une formation pour diriger l'activité diaconale dans des paroisses ou institutions.

Diaconie politique – C'est une action diaconale qui reprend consciemment des thèmes politiques et cherche à s'exprimer dans la sphère publique.

Dignité – Du latin *dignitas*. Élément fondamental de la conception chrétienne des êtres humains, à savoir que chaque personne a été créée à l'image de Dieu et a reçu en partage une dignité sans restriction qui doit être reconnue, respectée et affirmée.

Droits (fondé sur les -) – Expression employée pour désigner une action sociale et diaconale dont la motivation et l'axe directeur sont les droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels des gens.

Dynamiser – C'est le processus par lequel des personnes marginalisées assument des fonctions d'agent(e)s de leur propre vie et de la vie de la société.

Ecclésiologie – La conception théologique de ce qu'est l'Église.

État providence – Modèle politique élaboré essentiellement dans les pays occidentaux après la Deuxième guerre mondiale. Il vise à combiner la démocratie, le capitalisme dirigé et la législation sociale qui organise et finance publiquement les services sociaux, la sécurité sociale et l'enseignement pour tous/toutes les citoyen(ne)s.

Genre – Terme employé pour analyser les rôles des hommes et des femmes et les différences entre les deux, depuis la dimension biologique jusqu'à la dimension sociale.

Holistique – Dans l'activité sociale et diaconale, une approche holistique vise à mettre en relation les aspects physiques, mentaux, spirituels et sociaux de la vie, tous étant considérés comme également importants.

Incarnation – Du latin *in carnis*, signifiant «dans la chair». Dans la théologie chrétienne, c'est la doctrine selon laquelle Jésus Christ est Dieu révélé comme vrai être humain. L'œuvre de diaconie a souvent pour moteur la volonté d'«incarner» la foi et le service chrétiens dans la vie réelle des gens.

Inclusivité – C'est l'attitude et la pratique consistant à inclure tout le monde, en particulier les personnes et groupes qui ont tendance à être exclus.

Inspiration religieuse (d') – Une action sociale et diaconale dont la foi religieuse est le moteur et l'axe.

Koinonia – Terme grec signifiant «communion», employé dans le Nouveau Testament pour désigner l'Église (Actes 2,42; 1 Corinthiens 1,9). Dans le mouvement œcuménique, c'est un concept clé servant à exprimer la nature divine de l'Église, sa communion avec le Dieu Trinitaire et la communion de tous les baptisés.

Mission – Du latin *missio*, qui signifie «envoi». Dans la théologie chrétienne, c'est le terme employé pour désigner l'envoi de l'Église dans le monde. Aujourd'hui, ce concept est compris comme la participation à la mission de Dieu. La mission est aussi considérée dans un sens holistique, c'est-à-dire qu'elle se compose de la proclamation, du service (diaconie) et de la défense des droits.

Mutualité – C'est l'expression de relations réciproques; les personnes qui sont ainsi impliquées ont des relations égales les unes à l'égard des autres, étant à la fois donatrices et bénéficiaires.

Néolibéralisme – Mouvement idéologique et politique né dans les années 1980 et marqué par la conviction fondamentale que les mécanismes d'une

économie de marché libre – la réglementation politique étant réduite au minimum – déboucherait sur la liberté politique et économique.

Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) – Huit objectifs fixés par les Nations Unies – correspondant aux principaux problèmes posés par le développement du monde – qui devraient être atteints d'ici 2015. Ils sont repris des actions et buts énoncés dans la **Déclaration du millénaire** adoptée par 189 pays et signée par 147 chefs d'État et de gouvernement au cours du Sommet du millénaire des Nations Unies qui s'est tenu en septembre 2000.

Partenariat – C'est la relation de coopération et de responsabilité mutuelles entre des personnes ou des groupes qui collaborent pour atteindre des objectifs communs.

Participation – Le fait de travailler ensemble, d'avoir en commun des droits et des responsabilités et de prendre ensemble des décisions en vue d'atteindre des objectifs communs.

Paternalisme – Du latin *pater*, qui signifie «père»: c'est une manière de traiter les gens qui reflète un comportement autoritaire, sous le prétexte de s'occuper des autres, en utilisant le pouvoir pour leur refuser l'accès à des droits, responsabilités et décisions.

Praxis – Dans l'activité sociale et diaconale, ce terme désigne une intervention planifiée, responsable et transparente.

Professionnel(le) – Un(e) professionnel(le) est une personne qui a reçu une formation et qui perçoit un salaire pour le travail effectué. La **diaconie professionnelle** désigne en général une activité diaconale organisée et exécutée en fonction de normes reconnues et pour un travail de qualité – par exemple dans la mise en œuvre de systèmes de planification, de suivi et d'évaluation (PSE).

Programme – Ordre du jour, ensemble des buts et objectifs qui orientent l'activité diaconale de manière prioritaire pendant une période donnée.

Prophétique – Dans la tradition biblique, être prophète implique la vocation à s'élever, au nom de Dieu, contre l'injustice et pour défendre les pauvres et les opprimé(e)s.

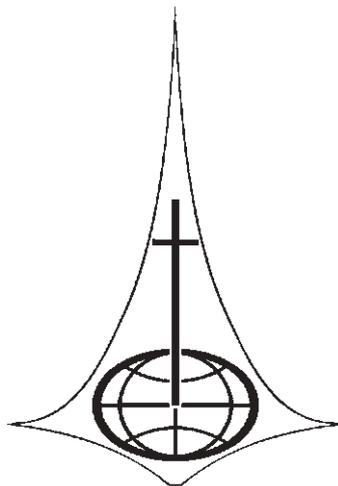
Séculier – Du latin *saeculum*: le «siècle», le monde actuel. On dit aussi «profane» ou «laïque». Ces adjectifs qualifient ce qui ne relève pas du domaine de la religion. En tant que processus historique, la **sécularisation** se réfère à la diminution de l'influence de la religion dans la société du fait de l'émancipation de la politique, de la science et de la culture.

Société civile – C'est le réseau de mouvements, organisations et institutions bénévoles et civiques qui font fonction de troisième secteur de la société, avec les structures publiques et le marché.

Solidarité – Du latin *solidum*: «le total d'une somme». À l'origine, c'était la pratique du soutien mutuel entre les membres d'un groupe. Ce terme a aujourd'hui un emploi plus large: il est interprété comme le soutien apporté à la cause d'autres personnes, notamment les personnes pauvres ou marginales, pour exprimer que toutes appartiennent à une famille mondiale unique.

Transparence – C'est le principe selon lequel on a le devoir de se rendre mutuellement des comptes pour ce qu'on fait; en ce sens, la transparence est souvent considérée comme une valeur fondamentale de la diaconie.

La transparence se réfère aussi, dans un sens plus général, à la pratique de l'ouverture, de la communication et de la responsabilité assumée, en particulier dans les prises de décisions et la gestion financière.



FÉDÉRATION LUTHÉRIENNE MONDIALE
— UNE COMMUNION D'ÉGLISES